

RAPPORT ANNUEL 2010

Assemblée Générale du 26 mai 2011





LE MOT DU PRESIDENT

Mesdames, Messieurs, Chers actionnaires,

2010 aura été une année active pour RIBER. Notre dynamisme est récompensé par une nette amélioration des indicateurs financiers de la société.

Le chiffre d'affaires progresse de 20% à 20,7 millions d'euros contre 17,4 millions d'euros l'année précédente. Cette croissance s'appuie sur le rebond de l'activité Systèmes MBE – Molecular Beam Epitaxy (EJM - épitaxie par jets moléculaires), métier historique de Riber, dans un contexte de reprise du marché des semi-conducteurs.

La progression de l'activité est également soutenue par les nouveaux relais de croissance mis en place depuis deux ans. L'activité services et accessoires confirme son potentiel avec des facturations en hausse de 38%. La montée en régime des ventes de cellules et sources d'évaporation démontre la pertinence de la stratégie de diversification sur les marchés en forte croissance des OLED (Organic LED) et des panneaux solaires en couches minces (technologie CIGS).

L'augmentation de la productivité, l'amélioration du mix-produit et la rigueur de gestion conduisent à une progression de la rentabilité. **Le résultat net s'établit à 1,8 million d'euros, en progression de 1,4 million d'euros par rapport à 2009** pour représenter 8,7% du chiffre d'affaires.

L'année 2011 se présente favorablement et offre une grande visibilité concernant les performances de Riber sur le court terme.

De plus, notre bonne santé financière permet de mettre en œuvre une stratégie de croissance rentable :

- renforcer le leadership de Riber sur le marché des machines EJM et améliorer nos parts de marché,
- exploiter la base installée et accroître la vente de services, cellules d'effusion et pièces détachées ;
- accompagner la croissance des technologies de rupture (solaire, éclairage, écrans...) en proposant des équipements OEM de haute valeur ajoutée.

Enfin, Riber a mis en place d'ambitieux projets d'amélioration avec le projet d'homologation ISO 9001, le renouvellement de notre outil industriel, et la création d'une académie de la MBE à St Petersburg.

2011 sera donc une année de croissance de l'activité et de développement de notre organisation.

Merci de votre confiance et de votre fidélité.

Frédéric GOUTARD
Président du Directoire

SOMMAIRE

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Rapport de Gestion du Directoire

Activité de la société et du Groupe
Résultats, situation financière et affectation
Informations relatives aux délais de paiement des fournisseurs
Filiales et participations
Administration et contrôle de la société
Eléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique
Renseignements relatifs aux mandataires sociaux
Risques et incertitudes
Opérations effectuées sur actions propres

Tableau des résultats des cinq derniers exercices
Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité
Tableau des filiales et participations

Etats financiers consolidés

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés
Bilan consolidé
Compte de résultat consolidé
Tableau des flux de trésorerie consolidés
Tableau de variation des capitaux propres consolidés
Notes annexes

Etats financiers sociaux

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels
Bilan
Compte de résultat
Notes annexes

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Attestation du responsable du rapport financier

INFORMATION RELATIVE A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 26 MAI 2011

Rapport du Conseil de Surveillance

Rapport du Président du Conseil de Surveillance sur le contrôle interne

Rapport des Commissaires aux Comptes sur le Rapport du Président du Conseil de Surveillance

Liste des membres du Directoire et du Conseil de Surveillance

Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés

Rapports spéciaux sur les opérations de souscription d'actions et sur les attributions gratuites d'actions

Rapport sur le programme de rachat d'actions propres

Rapport des Commissaires aux Comptes sur la réduction de capital social par annulation d'actions achetées (Assemblée Générale - 13^{ième} résolution)

Projet de résolutions – Assemblée Générale du 26 mai 2011

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

RIBER S.A
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
Au capital de 3.091.348,96€
Siège social : 31, Rue Casimir Perier
95873 Bezons Cedex
R.C.S Pontoise 343 006 151

RAPPORT DU DIRECTOIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 26 MAI 2011

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire, conformément aux prescriptions légales, réglementaires et statutaires pour vous rendre compte des résultats de notre **gestion de la Société et du Groupe au cours de l'exercice** social clos le 31 décembre 2010 et pour soumettre à votre approbation les comptes de cet exercice.

Lors de l'Assemblée, vous entendrez également la lecture des rapports des commissaires aux comptes, du rapport du Conseil de surveillance et du rapport du Président du Conseil de surveillance.

Le présent rapport se décomposera donc en deux parties :

- **la première partie sera consacrée à l'exposé par le Directoire de la gestion de la Société et du Groupe qui a été mise en œuvre pour l'exercice clos au 31 décembre 2010 ;**
- **la seconde partie sera consacrée à l'exposé des motifs, conditions et modalités des autres opérations soumises à votre approbation.**

* * *

**RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE POUR L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2010**

1.	ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DU GROUPE.....	4
1.1.	Evénements importants intervenus au cours de l'exercice pour la Société et le Groupe	4
1.2.	Stratégie	4
1.3.	Situation et évolution de l'activité de la Société et du Groupe au cours de l'exercice.....	5
1.4.	Activités en matière de recherche et développement de la Société et du Groupe	6
1.5.	Effectifs du Groupe.....	6
1.6.	Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice pour la Société et le Groupe	6
1.7.	Evolution prévisible et perspectives d'avenir pour la Société et le Groupe	6
1.7.1.	Le marché des composants et services.....	6
1.7.2.	Le marché des machines EJM de recherche	7
1.7.3.	Le marché des machines EJM de production.....	7
1.7.4.	Technologies de rupture.....	7
1.8.	Informations en matière sociale de la Société Riber SA	8
1.8.1.	Etat des effectifs	8
1.8.2.	Organisation du temps de travail - Absentéisme	8
1.8.3.	Rémunérations et politique salariale	9
1.8.4.	Relations professionnelles et bilan des accords collectifs.....	9
1.8.5.	Conditions d'hygiène et de sécurité	9
1.8.6.	Formation	10
1.8.7.	Travailleurs handicapés.....	10
1.8.8.	Œuvres sociales	10
1.8.9.	Importance de la sous-traitance.....	10
1.9.	Informations en matière environnementale de la Société et du Groupe.....	10
1.10.	Informations sur l'impact territorial des activités	11
2.	RESULTATS – SITUATION FINANCIERE - AFFECTATION	11
2.1.	Examen des comptes sociaux et résultats de la Société Riber SA.....	11
2.2.	Examen des comptes consolidés et résultats du Groupe	12
2.3.	Situation financière consolidée.....	13
2.4.	Proposition d'approbation des comptes sociaux et d'affectation du résultat de la Société	13
2.5.	Proposition d'approbation des comptes consolidés	13
2.6.	Tableau des résultats des cinq derniers exercices	13
2.7.	Tableau des délégations en cours et de leur utilisation	13
2.8.	Constatation des distributions de dividendes au titre des trois derniers exercices.....	13
2.9.	Dépenses non déductibles fiscalement.....	13
3.	INFORMATIONS RELATIVES AUX DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS OU DES CLIENTS DE LA SOCIETE	14
4.	FILIALES ET PARTICIPATIONS.....	14
4.1.	Prises de participation significatives dans des sociétés ayant leur siège en France et prise de contrôle de telles sociétés.....	14
4.2.	Avis donné à une autre société par actions que la société détient plus de 10 % de son capital.....	14
4.3.	Aliénation d'actions intervenues à l'effet de régulariser les participations croisées	14
4.4.	Actions d'autocontrôle détenues par des sociétés directement ou indirectement contrôlées	14
4.5.	Recapitalisation de filiale	14
5.	ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE	14
5.1.	Administration.....	14
5.1.1.	Modifications intervenues au sein des organes d'administration, de direction, de surveillance ou de contrôle	14
5.1.2.	Nomination des organes susvisés ou renouvellement de leur mandat proposé à l'Assemblée	15
5.1.3.	Proposition de jetons de présence	15
5.2.	Contrôle.....	15
5.3.	Renseignements relatifs à la participation des salariés.....	15
5.3.1.	Etat de la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice	15
5.3.2.	Acquisition d'actions destinées à être attribuées aux salariés dans le cadre de l'intéressement du personnel aux fruits de l'expansion de l'entreprise	16
5.3.3.	Opérations réalisées au titre des options d'achat ou de souscription d'actions réservées au personnel salarié de la Société	16

5.3.4.	Attributions gratuites d'actions et stock options.....	16
5.4.	Comité d'Audit et Comité des Rémunérations	16
6.	ELEMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE	16
7.	RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX MANDATAIRES SOCIAUX	16
7.1.	Conventions visées aux articles L.225-86 et L.225-90-1 du Code de Commerce	16
7.2.	Rémunération des mandataires sociaux	17
7.3.	Informations relatives aux mandats ou fonctions exercées dans toute société par les mandataires sociaux.....	19
7.4.	Transactions des mandataires sociaux et des personnes ayant un lien personnel étroit avec eux.....	20
8.	RISQUES ET INCERTITUDES	21
8.1.	Information sur les risques de marché en cas de variation des taux de change	21
8.2.	Information sur les risques de marché en cas de variation des taux d'intérêts	21
8.3.	Information sur les risques de marché en cas de variation des cours des actions.....	21
8.4.	Information sur les risques de liquidité et de trésorerie.....	21
9.	OPERATIONS EFFECTUEES SUR ACTIONS PROPRES	22
1.	Autorisation de rachat d'actions.....	23
2.	Autorisation d'annulation des actions rachetées.....	23

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DU GROUPE

1.1. Evénements importants intervenus au cours de l'exercice pour la Société et le Groupe

La composition du Directoire de Riber a été modifiée en début d'année 2010, Monsieur Philippe Ley, Directeur des opérations ayant été nommé membre du Directoire le 17 février 2010.

La composition du Conseil de surveillance de Riber a été modifiée à la suite de l'Assemblée Générale du 27 mai 2010, Monsieur Jacques Noels ayant été nommé membre du Conseil de surveillance. Par ailleurs, le Conseil de surveillance du 27 mai 2010 a constaté la démission de Monsieur Noël Goutard de ses fonctions de Président du Conseil de surveillance et a désigné Monsieur Jacques Noels en remplacement.

1.2. Stratégie

En 2010, Riber a poursuivi le déploiement de sa stratégie, à savoir :

- le renforcement continu du leadership de RIBER sur le marché des machines d'épitaxie par jets moléculaires (EJM) ;
- l'exploitation de la base installée et l'augmentation des ventes d'équipements d'épitaxie, de pièces détachées et d'accessoires, ainsi que des services qui s'y rattachent ;
- la mise sur le marché d'une offre d'équipements et services à haute valeur ajoutée technologique dans des domaines d'applications à forte croissance (écrans et éclairages OLED, cellules solaires à couches minces,...).

Plus précisément, la stratégie de Riber repose sur les éléments clés suivants :

Accroître le leadership mondial sur les machines EJM destinées aux laboratoires

Le marché des machines EJM de recherche se maintient à un niveau comparable aux années précédentes avec environ 25 à 30 machines vendues annuellement, particulièrement sous l'impulsion de nouveaux entrants dans la recherche en microélectronique (Russie, Inde, Chine). Riber détient une part de marché de plus de 50% ; l'amélioration des produits et la poursuite d'une politique commerciale agressive devrait contribuer à la poursuite de gains de parts de marché.

Parallèlement, Riber entend renforcer sa position de leader sur le marché des machines EJM de production. Afin de conforter sa compétitivité, Riber améliore en permanence les coûts d'utilisation et la fiabilité de ses machines et cellules d'effusion tout en renforçant son offre de services de maintenance. Cette activité dépend des besoins en capacités des clients et des opportunités nées de nouveaux processus de production rendus possibles par la recherche ; ces nouveaux développements sont souvent mis au point sur des machines EJM de recherche Riber. Les partenariats avec des laboratoires et des projets de recherche de premier plan permettent aussi à Riber de proposer des machines étroitement en phase avec les besoins du marché.

Poursuivre le développement des ventes des activités Composants et Services

Le parc installé de machines, après l'acquisition des actifs de VG Semicon d'Oxford Instruments, est d'environ 800 machines ; 83% de ce parc est utilisé par les Laboratoires et 17% par des entreprises industrielles produisant des substrats épitaxiés. Ce parc continue de croître régulièrement avec la vente de nouvelles machines. Riber entend mieux exploiter ce parc au travers de son activité après-vente. Afin de développer cette activité, Riber poursuit la rationalisation de son portefeuille de produits composants et services, déploie une équipe de services plus importante et s'engage dans une politique de contrats de supports assurant la récurrence des revenus de service et une meilleure satisfaction des clients.

Riber a en particulier entrepris d'améliorer la performance de son offre de service sur les marchés émergents en renforçant son équipe basée à Shanghai.

Développer l'activité de vente de cellules d'effusion destinées aux machines EJM

Riber souhaite rationaliser et développer sa gamme de cellules d'effusion (évaporateur de matière) destinées à équiper en seconde monte les machines EJM et renforcer son action commerciale auprès de l'ensemble des utilisateurs dans le monde.

Développer en tant qu'équipementier une gamme de cellules d'effusion destinées à des technologies à fort potentiel de croissance

Riber entend profiter de son expertise technique dans le dépôt de matériaux complexes en couches ultra-minces afin d'élargir son offre de cellules d'effusion et sa commercialisation. Contribuant à diversifier l'activité historique basée sur la technologie EJM, les développements identifiés et pour lesquels des programmes de ventes ou de partenariat sont en cours, couvrent :

les écrans plats d'affichage et les surfaces d'éclairage en LED organiques (ou OLED) pour lesquelles Riber possède un savoir faire en matière d'évaporation de matériaux organiques et commercialise les accessoires cellules d'effusion ;

- les cellules solaires à couches minces à haut rendement en alliages CGIS, pour lesquelles Riber développe des cellules d'effusion destinées aux chaînes de production desdites cellules solaires.

Pour ces applications, Riber a développé des partenariats avec des industriels de réputation mondiale. Les produits destinés à la production d'OLED ont été qualifiés dans leurs procédés de production en 2010 et les cellules destinées au monde du solaire sont en cours de validation.

Insérer à terme l'épithaxie par jet moléculaire au sein de la chaîne de fabrication Silicium

Le succès de Riber à long terme dépend de sa capacité à répondre rapidement aux changements technologiques intervenant dans l'industrie des semi-conducteurs. A cette fin, la Société collabore à des programmes de recherche visant à la mise au point des procédés de fabrication des semi-conducteurs attendus au-delà de 2015 qui permettront la production de nouveaux microprocesseurs ultra-rapides et de mémoires de grande capacité (CMOS et MRAM).

1.3. Situation et évolution de l'activité de la Société et du Groupe au cours de l'exercice

Le chiffre d'affaires de l'exercice du Groupe s'établit à 20,7 M€ contre 17,4 M€ pour l'exercice précédent. Cette croissance s'explique par la reprise en 2010 du marché des semi-conducteurs, conjuguée au développement des ventes de services et accessoires.

Les ventes de systèmes MBE sont en augmentation de 10 % à 11,1 M€. Cette croissance traduit essentiellement la reprise de la demande des industriels des semi-conducteurs composés. En 2010, 10 machines MBE, dont 2 systèmes de production, ont été livrées.

Conformément aux objectifs, l'activité services et accessoires a poursuivi son fort développement pour atteindre un chiffre d'affaires record de 6,5 M€ en croissance significative par rapport à 2009 (4,8 M€).

Les ventes de cellules et sources d'évaporation (3,1 M€) augmentent également par rapport à 2009 (+24%) démontrant la pertinence de la stratégie de diversification sur les marchés en forte croissance des OLED (Organic LED) et des panneaux solaires en couches minces (technologie CIGS).

En 2010, les ventes de RIBER se répartissent entre l'Europe (57 % dont 35 % en Russie), l'Asie (27 %), et l'Amérique du Nord (16 %).

La Russie a constitué le premier marché pour Riber en 2010 avec la livraison de 2 machines de recherche et d'une machine de production. En 2010, Riber a renforcé son implantation avec la signature d'un accord avec le Centre de recherche et d'enseignement en Nanotechnologie de l'Académie des Sciences de St-Petersbourg dirigé par le Docteur Zhores Alferov, prix Nobel de Physique. Cet accord prévoit la création d'un Centre d'Excellence destiné à promouvoir notre technologie et former ses utilisateurs partout dans le monde.

La croissance des ventes en Asie a été soutenue par une stratégie de croissance basée sur :

- La mise en place d'un bureau de représentation à Shanghai début 2009 et le recrutement d'un technicien afin d'assurer la maintenance d'un parc installé d'environ 40 machines ;
- La poursuite du plan de renouvellement et de renforcement de son réseau d'agents.

La société Riber Inc., filiale de commercialisation de Riber SA, a réalisé un chiffre d'affaires de 3,3 M€, contre 2,1 M€ pour l'exercice précédent. Le développement des activités de service porté par l'intégration de l'activité de VG Semicon se conjugue avec de meilleures ventes de machines et de cellules résultant de la reprise du marché. Les informations relatives à l'activité et au résultat de la filiale sont annexées au présent rapport.

L'ensemble de ces actions, conjuguée à un plan efficace de maîtrise des coûts, conduisent à une forte amélioration du résultat net consolidé 2010 qui ressort à +1,8 M€ contre +0,4 M€ en 2009.

1.4. Activités en matière de recherche et développement de la Société et du Groupe

Les dépenses nettes de Recherche et Développement se sont élevées à 2,0 M€ sur l'exercice, en hausse de 0,8 M€ par rapport à l'exercice précédent du fait d'une part moindre de frais portés à l'actif au titre des normes IFRS. Au cours de l'exercice, la société a maintenu ses efforts d'innovation avec le développement d'une nouvelle machine, l'évolution de la gamme du Compact 21, l'introduction d'un module de pilotage des systèmes de production ainsi que la conception puis le prototypage de nouvelles sources d'effusion industrielles adressant le marché des cellules solaires à couches minces à haut rendement en alliages CGIS.

Enfin, Riber a engagé un effort de fiabilisation de sa gamme de cellules d'effusions et de ses modules de pilotage des machines (automates, baies électroniques et logiciel propriétaire Crystal).

A/ Machines EJM.

Programmes en cours : développement de systèmes pour des applications à fort potentiel (télécommunications, LED, panneaux solaires)

Nouveaux programmes : augmentation de la capacité de traitement des systèmes EJM, mise au point d'un système de dépôt gaz, développement de composants résistant aux hautes températures

B/ Nouvelles applications à fort potentiel.

- intégration de la technologie EJM dans la chaîne de fabrication Silicium en collaboration avec le plus grand centre de recherche en microélectronique européen (IMEC)

- développement d'une gamme industrielle d'équipements de dépôt de matière en couche mince (applications CIGS, OLED,...)

1.5. Effectifs du Groupe

L'effectif total du Groupe incluant les implantations à l'étranger s'élève à 91 salariés répartis comme suit par secteur d'activité :

Administration	13
R&D	16
Commercial / SAV	19
Production	43
	91

1.6. Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice pour la Société et le Groupe

Aucun événement d'importance n'est intervenu depuis la clôture.

1.7. Evolution prévisible et perspectives d'avenir pour la Société et le Groupe

1.7.1. Le marché des composants et services

La Société a engagé un important programme pour augmenter le chiffre d'affaires des ventes de

composants et services. Elle privilégie plusieurs types d'actions :

- exploitation du parc installé de machines EJM par l'accroissement des moyens dédiés au service client,
- **rationalisation de l'activité de service par la mise en place de contrats de service clients** générant des revenus récurrents,
- amélioration des méthodes et des moyens de vente de produits de service.

L'objectif de ce programme est de porter les ventes de composants à hauteur de 8 M€ d'ici deux ans.

1.7.2. Le marché des machines EJM de recherche

Le marché des machines de recherche **s'adresse aux** laboratoires des Universités ou aux centres de recherche privés. Ce marché est principalement animé par :

- le financement de nouveaux projets en réponse à de nouveaux défis technologiques ;
- le développement de nouvelles applications ;
- **l'émergence de nouveaux** marchés ;
- le renouvellement du parc des machines installées dans les années 1980-90.

L'émergence de nouveaux débouchés provient des pays qui sont encore faiblement équipés mais qui poursuivent leur développement économique comme la Russie, la Chine et l'Inde.

En dépit de la conjoncture économique actuelle, ce marché reste actif et la Société y est particulièrement bien positionnée.

1.7.3. Le marché des machines EJM de production

Le marché des machines de production **est orienté autour d'applications** commercialement matures qui devraient rester porteuses à long terme. Ces applications concernent les téléphones portables (amplificateur de puissance et receveur), les réseaux terrestres radiofréquences (LAN, WLAN, WIFI, LDMS, Multipoint), **l'automobile (capteur à effet Hall), les réseaux à fibres optiques grandes distances** (lasers de pompage et de transmission) et les réseaux à fibres optiques à courte distance ou métropolitain (lasers de type VCSEL).

L'évolution de ce marché est par nature cyclique. Cependant, la Société prévoit de livrer plusieurs machines de production par an, destinées à :

- un accroissement des capacités de production en ce qui concerne les applications commerciales téléphone portable et réseaux terrestres ;
- un accroissement des moyens de production pour des composants optoélectroniques très sophistiqués (Lasers VCSEL 40G/b) concernant des applications de niches techniques ;
- des achats technologiques concernant de nouvelles applications qui offrent des perspectives de développement industriel.

Chaque application connaît des variations importantes dans les cycles d'achats d'équipements mais la multiplicité des applications permet de lisser les effets de cycles et de maintenir un niveau d'activité d'environ 2 à 3 machines de production par an.

1.7.4. Technologies de rupture

Riber est positionné sur trois technologies de rupture :

- **Le marché des machines destinées à l'industrie du silicium**, dont le premier né est le MPVD300. Riber a livré en 2009 une machine prototype en Asie qui poursuit sa phase de qualification de manière satisfaisante.
- **Le marché des accessoires et cellules d'effusion pour les applications OLED**. En 2010, Riber a accru sa pénétration auprès des fabricants d'écrans plats OLED en générant un chiffre d'affaires de 1,7 M€ sur l'ensemble de l'année. La signature d'un important contrat début 2011 conforte les actions de développement mises en place. La croissance sur cette gamme de produit est directement dépendante de l'augmentation de capacité des acteurs asiatiques, leaders du domaine.
- Le marché des **cellules d'effusion pour les applications CIGS pour lequel Riber a développé** une expertise spécifique et unique dans ce domaine. Les premières unités ont été livrées à 2 partenaires au cours du second semestre 2010 et ont été intégrées à leur chaîne de pré production.

Riber a annoncé début janvier 2011 la signature d'un contrat de cellules d'effusion OLED, portant sur plusieurs millions d'euros, qui s'inscrit dans le prolongement d'une première commande obtenue au 1^{er} semestre 2010. Cette importante commande en provenance d'Asie concerne la fourniture de cellules d'effusion adaptées à la fabrication de structures OLED pour des écrans de smartphones. Elle conforte en outre le positionnement commercial de Riber dans ce secteur en forte croissance, et va lui permettre d'accroître son chiffre d'affaires «nouvelles technologies OLED» en 2011 de l'ordre de +250%.

1.8. Informations en matière sociale de la Société Riber SA

1.8.1. Etat des effectifs

Au 31 décembre 2010, **l'effectif brut de la** Société Riber SA était de 88 salariés contre 89 salariés au 31 décembre 2009. **L'effectif de** 88 salariés, comprenait 79 salariés en contrat à durée indéterminée, 4 salariés en contrat à durée déterminée, 3 salariés en contrat en alternance, 1 salarié en longue maladie **et 1 salarié démissionnaire faisant encore partie de l'effectif dont le** préavis était en cours de réalisation, soit un effectif net de 80 salariés.

L'effectif total se répartit comme suit par secteur d'activité :

Administration	12
R&D	16
Commercial / SAV	17
Production	43
	88

Fin 2010, la moyenne d'âge est de 40,5 ans et l'ancienneté moyenne de 10,1 ans.

Au cours de l'exercice 2010, la Société a procédé à l'embauche de 15 nouveaux salariés dont 6 en CDI et 9 en CDD. Par ailleurs, 2 contrats en alternance ont été conclus.

La main-d'œuvre extérieure, principalement utilisée dans le cadre de remplacement maladie et congés ou d'accroissement temporaire d'activité a représenté 517 jours sur 2010.

Le volume des heures supplémentaires, au-delà de la durée hebdomadaire de 38,5 heures, au cours de l'année s'est élevé à 2.612 heures.

1.8.2. Organisation du temps de travail - Absentéisme

La durée hebdomadaire du temps de travail est de 38,5 heures, 3 salariées travaillant à temps partiel dans l'entreprise (les 3 en 4/5^{ème} de temps).

Le **taux d'absentéisme s'établit à 2,62% en moyenne sur l'année (1,49% en 2009)**, ce qui correspond à 5,7 jours par salarié (3,3 en 2009). **L'augmentation sur un an est essentiellement** imputable à des arrêts en longue maladie.

1.8.3. Rémunérations et politique salariale

La masse salariale brute inscrite en charge sur l'année s'élève à 4,2 millions d'euros (hors variation des provisions), à comparer à la masse salariale de 2009 qui s'élevait à 3,9 millions d'euros.

Salaires de base mensuels moyens	2009	2010	Evolution
(hors éléments variables, primes et 13 ^{ème} mois)			
Cadres supérieurs III A et III B	6 198	6 560	+5.84%
Cadres Position I et II	3 575	3 596	+0.58%
Agents de maîtrise Niveau V 3	2 643	2 684	+1.55%
Agents de maîtrise Niveau V 2	2 630	2 662	+1.21%
Agents de maîtrise Niveau V 1	2 427	2 433	+0.24%
Ouvriers et employés Niveau IV 3	2 194	2 259	+2.96%
Ouvriers et employés Niveau IV 2	2 002	2 112	+5.49%
Ouvriers et employés Niveau IV 1	2 027	1 942	-4.19%
Ouvriers et employés Niveau III 3	1 584	1 622	+2.40%
Ouvriers et employés Niveau III 2	1 584	1 600	+1.01%
Ouvriers et employés Niveau III 1	1 750	1 900	+8.57%

Comme en 2009, les augmentations de salaire ont été individuelles en 2010. **Il n'y a pas eu d'augmentation générale.**

Le pourcentage moyen du personnel féminin s'établit à 22% (23,7 % dans la catégorie des cadres, 10 % pour les agents de maîtrise et 27,3 % pour les employés). Le salaire moyen du personnel féminin est inférieur de 29% à celui du personnel masculin. Cet écart reste peu significatif compte tenu la **faiblesse de l'effectif de la Société.**

Le taux de charges patronales (incluant les frais liés aux régimes complémentaires), de 47,2 % en 2009, a légèrement augmenté à 47,8 % en 2010.

1.8.4. Relations professionnelles et bilan des accords collectifs

La Société dépend de la convention collective de la métallurgie.

Elle **dispose d'un Comité d'Entreprise et d'un Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)**. Les attributions de ce dernier sont décrites aux paragraphes 1.8.5 et 1.9.

L'accord d'intéressement signé en juin 2007 a été renouvelé en 2010.

Aucun nouveau plan d'options de souscription en actions RIBER ou d'attribution gratuite d'actions n'a été mis en place par le Directoire durant l'année 2010.

En 2010, la Société a élargi sa politique de communication interne au **travers d'un journal d'entreprise, de réunions mensuelles regroupant l'ensemble du personnel et d'actions de sensibilisation** autour du fait que Riber est cotée en bourse.

Ces actions s'inscrivent en complément de la politique du Comité d'Entreprise qui vise à soutenir des activités culturelles, sportives et touristiques tout en apportant un soutien matériel aux salariés (chèques cadeaux).

1.8.5. Conditions d'hygiène et de sécurité

L'application des dispositions relatives aux conditions d'hygiène et de sécurité fait partie des attributions du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail de l'entreprise (CHSCT), qui se réunit environ tous les 2 mois. Les travaux de prévention des risques professionnels (tenue

vestimentaire des postes de travail le nécessitant, traitement des substances dangereuses, manipulation du matériel lourd, **exposition aux substances chimiques,...**) ont été poursuivis en 2010.

Le nombre d'accidents du travail s'établit à 2 en 2010, contre 1 en 2009.

1.8.6. Formation

Le plan de formation vise à développer l'acquisition de compétence, l'employabilité et la polyvalence. Pour l'année 2010, le plan de formation continue à représenter 1,05% de la masse salariale brute, correspondant à 135 jours de formation (67 jours en 2009). Le nombre de stages effectués au cours de l'exercice s'élève à 28, auxquels ont participé 56 salariés. Les formations dispensées ont porté essentiellement sur des sujets administratifs, financiers, techniques ou de **développement des compétences d'encadrement**. Les formations sont déterminées en fonction des besoins spécifiques individuels et par services.

1.8.7. Travailleurs handicapés

L'effectif de la Société comprend 2 salariés handicapés reconnus comme tel par la COTOREP et représentant 2 unités pour une obligation de 5 unités. La Société a versé une contribution à l'AGEFIPH d'un montant de 10 632€ en 2010.

1.8.8. Œuvres sociales

Outre les œuvres sociales du Comité d'Entreprise, l'Entreprise soutien financièrement un plan de complémentaire santé et de prévoyance.

1.8.9. Importance de la sous-traitance

La Société a recours à la sous-traitance pour la réalisation d'opérations de production non réalisables avec ses moyens industriels (découpe et usinage des pièces en molybdène et acier inoxydable, traitement de surface par micro billage, ...) ainsi que pour le développement de logiciels.

Il est aussi fait appel à la main-d'œuvre extérieure pour des prestations difficilement délocalisables (**décontamination et réparations d'équipements aux Etats-Unis**) ou qui ne relèvent pas du cœur de métier (surveillance, nettoyage, espaces verts, maintenance informatique, agencements...).

La sous-traitance est réalisée essentiellement avec des partenaires localisés en Europe ou aux Etats-Unis, soit dans des pays qui respectent les conventions fondamentales de l'organisation internationale du travail et les principes de respect de l'environnement.

1.9. Informations en matière environnementale de la Société et du Groupe

En application des dispositions de l'article L225-102-1 du Code de commerce et de l'article R.225-105, nous vous communiquons les informations suivantes :

Les machines EJM ainsi que les accessoires produits par Riber sont assemblés et testés sur le site industriel de Bezons.

Riber fait appel à la sous-traitance pour la fabrication de la majorité des pièces mécaniques nécessaires au montage de ses systèmes et des accessoires et pièces détachées, les autres pièces étant réalisées en interne. Une fois fabriquées, les pièces mécaniques sont traitées chimiquement afin que les machines Riber soient en mesure d'atteindre les spécifications requises en matière d'ultravide. Ce traitement chimique se fait par l'utilisation d'acides minéraux et d'autres agents chimiques.

La Société offre par ailleurs des services de décontamination chimique et de nettoyage des réacteurs des machines EJM, ainsi que des pièces s'y rattachant. Ces services requièrent l'élimination de composés à base d'arsenic, de phosphore, ou d'autres éléments chimiques. Ces substances sont périodiquement stockées dans des citernes dédiées et éliminées par des organismes agréés qui en assure le traitement par destruction physico chimique.

La Société a mis en place une politique de maîtrise des consommations des ressources naturelles qui a abouti aux résultats suivants :

- Eau : l'eau consommée par la Société est essentiellement utilisée pour le refroidissement thermique de machines. La Société a mis en place un programme de réduction de consommation d'eau en utilisant des refroidisseurs d'eau permettant d'utiliser cette ressource en circuit fermé. Une économie de l'ordre de 9% a été réalisée entre 2009 et 2010.
- Electricité : cette énergie est utilisée pour la force motrice et la production d'énergie thermique. Des actions de sensibilisation et d'optimisation de la consommation sont mises en œuvre. Après avoir baissé de 10% sur l'exercice 2009, la consommation d'électricité a continué à diminuer en 2010 (-1%) et ce malgré la hausse significative de l'activité.

Avant l'acquisition de son site industriel de Bezons en février 2004, Riber a fait procéder à une analyse des bâtiments et des sols. Cette analyse n'a révélé ni amiante, ni pollution des sols et sous-sols.

L'activité de la Société n'a pas d'impact sur l'environnement au regard des rejets dans l'air, dans les sols et les évacuations d'eau. L'activité de l'entreprise n'entraîne pas de nuisance sonore ou olfactive significative. Les principaux déchets concernent les emballages en carton et bois (environ 360 m3 par an) et les copeaux de métaux en acier inoxydable (environ 20 m3). Le traitement de ces déchets est assuré par des entreprises spécialisées qui en assurent la destruction ou le recyclage. Un système de tri sélectif des résidus en acier inoxydable est en cours de mise en place au premier semestre 2011.

Par arrêté préfectoral obtenu le 6 juillet 2009, Riber a obtenu l'autorisation d'exploiter une activité de traitement de surface pour des volumes de cuves de traitement de 11.430 litres maximum. En conséquence, Riber assure désormais directement l'essentiel des traitements sans recours à la sous-traitance, ce qui est source de flexibilité industrielle et d'économies sur les prix de revient. L'accord administratif résulte d'une expertise approfondie du site par les autorités compétentes et est assorti de prescriptions techniques demandées par la DRIRE en matière d'environnement. La Société est en contact régulier avec la DRIRE qui effectue une visite complète du site une fois par an.

Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) consacre une partie de son activité à vérifier les conditions de sécurité et de protection des personnes, ainsi que l'impact de l'activité sur l'environnement. En 2010, un des axes de travail a consisté en l'amélioration des moyens de sécurité dans les zones à risque du site (laboratoire d'application, local de décontamination) en tenant compte de la protection de l'environnement. Par ailleurs, le CHSCT a amélioré les procédures en cas d'incendie et effectué une revue des conditions de sécurité des techniciens de maintenance intervenant auprès des clients.

En 2010, Riber a consacré une enveloppe de l'ordre de 200 K€ à des actions de sécurité et de protection de l'environnement.

Dans une démarche de progrès global, l'entreprise a initié en 2010 un chantier de certification dans la norme ISO 9001 version 2008. Dans ce cadre, elle a procédé à une cartographie des processus nécessaires au pilotage de la qualité et redéfini sa politique qualité. Des groupes de travail ont été établis afin de documenter chacun des processus et revoir les procédures associées. Ces travaux intégreront les enjeux environnementaux. Ils devraient mener à la certification de l'entreprise début 2012.

1.10. Informations sur l'impact territorial des activités

La Société est très implantée dans son environnement économique local. Des contacts réguliers sont entretenus et développés avec les Chambres Consulaires, organismes professionnels et pouvoirs publics dans les domaines de la formation, de l'apprentissage, de l'insertion et de la qualité. La Société possède une installation classée qui est soumise à arrêté préfectoral.

2. RESULTATS – SITUATION FINANCIERE - AFFECTATION

2.1. Examen des comptes sociaux et résultats de la Société Riber SA

Aucune modification n'a été apportée dans la présentation des comptes sociaux par rapport à l'exercice précédent.

Les produits d'exploitation s'élèvent pour l'exercice clos le 31 décembre 2010 à 23.513 K€ contre 21.835 K€ au cours de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 22.436 K€ contre 21.844 K€ pour l'exercice clos le 31 décembre 2009 soit une hausse de 2,6%.

Le résultat d'exploitation pour l'exercice est bénéficiaire de 1.077 K€ contre une perte de 10 K€ au titre de l'exercice 2009.

Le résultat financier s'établit à +271 K€ contre un gain de 135 K€ pour l'exercice 2009.

Le résultat courant avant impôts ressort à +1.348 K€ contre un gain de 125 K€ en 2009.

Après prise en compte du résultat exceptionnel de +26 K€ contre un gain de 31 K€ pour l'exercice précédent et d'un produit d'impôt sur les sociétés (Crédit Impôt Recherche) de 374 K€ (574 K€ pour l'exercice précédent), l'exercice clos le 31 décembre 2010 se traduit par un profit de 1.748 K€ à comparer à un gain de 730 K€ pour l'exercice 2009.

Au 31 décembre 2010, le total du bilan de la Société s'élevait à 36.165 K€ contre 30.092 K€ pour l'exercice précédent, soit une variation de +20%. Au cours de l'exercice, la trésorerie disponible a été portée de 6.493 K€ à 10.361 K€ du fait principalement de la hausse des acomptes sur commandes reçues, en lien avec une prise de commande plus importante.

2.2. Examen des comptes consolidés et résultats du Groupe

En application du règlement n°1126/2008 du Conseil européen adopté le 3 novembre 2008, le groupe Riber a établi ses comptes consolidés conformément aux normes internationales d'information financière ou « International Financial Reporting Standards » (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union européenne à la date de préparation des états financiers. Au 31 décembre 2010, le périmètre de consolidation du groupe RIBER intègre la filiale américaine de Riber SA, Riber Inc.

Une marge brute en progression

La marge brute avant prise en compte des variations de provision s'est établie à 7.828 K€ contre 5.769 K€ au 31 décembre 2009. Son amélioration s'explique par la progression du chiffre d'affaire et par l'augmentation du taux de marge qui atteint 37,4% contre 33,2% en 2009. L'augmentation des marges résulte des actions entreprises afin de développer les activités de services (proportionnellement plus rémunératrices), de l'amélioration des conditions de commercialisation, d'une meilleure efficacité des méthodes de production et du renforcement de la qualité des systèmes RIBER.

Par ailleurs, au cours de l'exercice, la société a enregistré deux importantes commandes relatives à des systèmes de production dont une part importante des pièces se trouvaient en stock depuis plusieurs exercices et avaient fait l'objet d'une importante dépréciation de ce fait. La production de ces 2 systèmes permet d'importantes reprises de provisions en application des règles de dépréciation adoptées par la Société. Des reprises de provisions sont également constatées sur le stock de métaux (amélioration des perspectives de vente) et sur le stock d'encours (assainissement du stock). Après prise en compte de la totalité de ces variations de provisions pour dépréciation des stocks, la marge brute s'élève à 9.345 K€ contre 6.494 K€ au 31 décembre 2009.

Un résultat net bénéficiaire, en amélioration significative

Les charges commerciales sont en augmentation de 898 K€ (+31%) du fait de l'accroissement et de la diversification de l'activité, du renforcement de la structure dédiée aux services et au fonctionnement en année pleine du bureau de représentation ouvert en Chine mi 2009.

Les frais de recherche et développement s'élèvent à 1.990 K€ contre 1.230 K€ en 2009. Durant l'exercice, Riber a maintenu son effort d'innovation dans le domaine des systèmes et des cellules d'effusion destinées en particulier à l'industrie du Solaire.

Les charges administratives sont en diminution de 224 K€ (-13%) par rapport à l'exercice précédent du fait des mesures de réduction des coûts prises depuis le milieu de l'année 2009.

Le poste "Autres charges et produits opérationnels" (-398 K€ en 2010 contre -21 K€ en 2009) est impacté défavorablement par le provisionnement de 3 litiges techniques.

En conséquence, le résultat opérationnel est bénéficiaire de 1.616 K€ en 2010 contre un gain de 577 K€ en 2009.

Après prise en compte du résultat financier bénéficiaire, le résultat net consolidé est bénéficiaire de 1.777 K€ contre un gain de 427 K€ en 2009.

2.3. Situation financière consolidée

Aucun nouvel **emprunt n'a été souscrit en 2010** et l'endettement financier se réduit aux seuls avances remboursables reçues d'Oséo Anvar et aux engagements de crédit bail, soit 896 K€ à fin 2010 (955 K€ à fin 2009).

La trésorerie consolidée au 31 décembre 2010 **s'élevait à 10.525 K€, en nette amélioration** par rapport à la **trésorerie du début d'exercice qui s'élevait à 6.582 K€**. Cette augmentation résulte essentiellement de la maîtrise des éléments du besoin en fonds de roulement et **d'importants encaissements d'acomptes à la commande sur le second semestre 2010**.

Les capitaux propres, après prise en compte du résultat consolidé, **s'établissent à 22.819 K€, en amélioration de 1.150 K€ sur un an**.

2.4. Proposition d'approbation des comptes sociaux et d'affectation du résultat de la Société

Le Directoire propose l'approbation des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils sont présentés et qui font apparaître un bénéfice net de 1.748.373 € (1^{ère} résolution).

Le Directoire propose d'affecter intégralement le résultat au compte report à nouveau dont le montant serait ainsi ramené de (7.661.314) € à (5.912.941) € (3^{ème} résolution).

Nous vous proposons de procéder à la distribution d'un dividende de 0,06 € par action, **prélevé sur les primes d'émission**. Cette distribution représenterait un montant maximum de 1.159.256 € (4^{ème} résolution).

2.5. Proposition d'approbation des comptes consolidés

Conformément à la loi, le Directoire propose d'approuver les comptes consolidés (bilan, compte de **résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 1.776.845 € (2^{ème} résolution).**

2.6. Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R.225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

2.7. Tableau des délégations en cours et de leur utilisation

Au présent rapport est annexé, conformément à l'article L.225-100 du Code de commerce, un **tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale au Directoire dans le domaine des augmentations de capital, faisant apparaître l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2010.**

2.8. Constatation des distributions de dividendes au titre des trois derniers exercices

Le dividende suivant a été mis en distribution au titre des trois derniers exercices :

	2007	2008	2009
Dividende par action	néant	0,02€	0,04€

Le Directoire propose de le constater sachant que le dividende 2008 a été intégralement prélevé sur le compte réserve et que le dividende 2009 a été prélevé à hauteur de 47% sur les réserves et **53% sur les primes d'émission (5^{ème} résolution).**

2.9. Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du C.G.I, nous vous demandons de **constater qu'aucune charge somptuaire visée à l'article 39-4 du CGI n'a été constatée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010 (1^{ère} résolution).**

3. INFORMATIONS RELATIVES AUX DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS OU DES CLIENTS DE LA SOCIETE

Le Directoire confirme que les conditions de paiement tant à l'achat qu'à la vente sont en conformité avec les dispositions de la Loi sur la Modernisation de l'Economie (LME). En application de l'article D.441-4 du Code de Commerce, la Société présente ci-dessous la décomposition au 31 décembre 2010 du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance.

	Total non échu	moins de 30 jours	entre 31 et 60 jours	plus de 60 jours
Encours (K€)	824,3	24,9	47,6	179,7

Les encours à plus de 60 jours s'expliquent exclusivement par des litiges.

4. FILIALES ET PARTICIPATIONS

4.1. Prises de participation significatives dans des sociétés ayant leur siège en France et prise de contrôle de telles sociétés

La Société n'a pris aucune participation significative au cours de l'exercice écoulé dans une société ayant son siège en France.

4.2. Avis donné à une autre société par actions que la société détient plus de 10 % de son capital

Il n'y a pas eu lieu d'informer une autre société que la Société RIBER détient plus de 10 % de son capital.

4.3. Aliénation d'actions intervenues à l'effet de régulariser les participations croisées

Il n'y a pas eu lieu à de telles aliénations en l'absence d'existence de participations croisées.

4.4. Actions d'autocontrôle détenues par des sociétés directement ou indirectement contrôlées

Au cours de l'exercice écoulé, aucune société contrôlée directement ou indirectement par la Société n'a détenu d'action de la Société.

4.5. Recapitalisation de filiale

Au cours de l'exercice écoulé, Riber a souscrit à une augmentation de capital décidée par sa filiale Riber Inc., par compensation de créance à hauteur de 1.316.700 USD.

5. ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

5.1. Administration

5.1.1. Modifications intervenues au sein des organes d'administration, de direction, de surveillance ou de contrôle.

Directoire

Le Directoire s'est réuni 11 fois au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010, et le taux de présence de ses membres a été de 96 %.

Le Conseil de Surveillance, réuni le 17 février 2010, a décidé de nommer Philippe Ley, Directeur des Opérations de Riber, membre du Directoire, portant à 5 le nombre de ses membres.

Conseil de surveillance

Le Conseil de surveillance s'est réuni 8 fois au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010, et le taux de présence de ses membres a été de 91 %.

Lors de l'Assemblée Générale des actionnaires du 27 mai 2010, Monsieur Jacques Noels a été nommé au poste de membre du Conseil de surveillance pour un mandat d'une période de deux ans, portant ainsi à 4 le nombre de membre du Conseil. Le Conseil de surveillance réuni le même jour a décidé de l'en nommer Président.

5.1.2. Nomination des organes susvisés ou renouvellement de leur mandat proposé à l'Assemblée

Le mandat de membres du Conseil de surveillance de Monsieur Erich Spitz arrivant à expiration lors de la présente Assemblée, le Directoire propose de renouveler son mandat pour une nouvelle période de deux ans devant prendre fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012 (7^{ème} résolution).

Le mandat de membres du Conseil de surveillance de Monsieur Noël Goutard arrivant à expiration lors de la présente Assemblée, le Directoire propose de renouveler son mandat pour une nouvelle période de deux ans devant prendre fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012 (8^{ème} résolution).

Par ailleurs, le Directoire propose la nomination de Madame Sylvie Dumaine au poste de membre du Conseil de surveillance pour un mandat d'une période de deux ans devant prendre fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012 (9^{ème} résolution).

Enfin, le Directoire propose la nomination Monsieur Jacques Kielwasser au poste de membre du Conseil de surveillance pour un mandat d'une période de deux ans devant prendre fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012 (10^{ème} résolution).

5.1.3. Proposition de jetons de présence

En accord avec la recommandation du Conseil de surveillance, le Directoire propose le versement de jetons de présence en faveur du Conseil de surveillance à hauteur de 110.000 € pour l'exercice 2011 (11^{ème} résolution). Un jeton de présence de 75.000 € a été distribué en 2010.

5.2. Contrôle

A notre connaissance, les personnes suivantes détenaient une participation significative dans la Société (données au 17 novembre 2010) :

NG Investments/M. Goutard	21,1 %
ISA Finance/Socodol/M. et Mme. Raboutet	14,0 %
Ormylia/M. Kielwasser	7,6 %
M. Picault	6,4 %

Le 17 mars 2010, M. Noël Goutard a déclaré avoir franchi par l'intermédiaire de la société NG Investments le seuil de 20 % dans la mesure où il détenait à cette date 3.903.260 actions, soit 20,20% du capital.

Le 19 juillet 2010, la société Ormylia a déclaré avoir franchi le seuil de 5%, celle-ci détenant à cette date 971.405 actions, soit 5,03% du capital.

5.3. Renseignements relatifs à la participation des salariés

5.3.1. Etat de la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice

Au dernier jour de l'exercice clos le 31 décembre 2010, il n'existe pas d'actions Riber détenues de manière collective par les salariés de la Société (par l'intermédiaire d'un plan d'épargne d'entreprise ou d'un fond commun de placement d'entreprise).

5.3.2. Acquisition d'actions destinées à être attribuées aux salariés dans le cadre de l'intéressement du personnel aux fruits de l'expansion de l'entreprise

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010, aucune acquisition d'actions n'a été réalisée en ce sens.

5.3.3. Opérations réalisées au titre des options d'achat ou de souscription d'actions réservées au personnel salarié de la Société.

L'Assemblée Générale Mixte de Riber du 27 mai 2010 a autorisé le Directoire à procéder à l'octroi d'options de souscription et d'achat d'action à des membres du personnel salarié de la Société ou de ses filiales et/ou des mandataires sociaux désignés par la loi. Cette autorisation a été donnée pour une durée de douze mois à compter de ladite Assemblée et sous réserve que les modalités de mise en œuvre du plan soient placées sous la supervision du Conseil de surveillance. Après consultation du Comité des Rémunérations, il a été décidé de ne pas donner suite à l'autorisation reçue.

5.3.4. Attributions gratuites d'actions et stock options

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010, aucune attribution n'a été réalisée en ce sens.

5.4. Comité d'Audit et Comité des Rémunérations

Le Comité d'Audit s'est réuni 2 fois en 2010. Le taux de présence de ses membres a été de 100 %.

Le Comité d'Audit est composé de Messieurs Jacques Noels (Président), Noël Goutard et Bernard Raboutet.

Le Comité des Rémunérations s'est réuni une fois en 2010, le taux de présence de ses membres a été de 100 %.

Le Comité des Rémunérations est composé de Messieurs Jacques Noels (Président), Noël Goutard et Bernard Raboutet.

6. ELEMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE

Les mandataires sociaux étant désignés dans les conditions légales, aucun élément, autre que ceux tenant à la composition actuelle du capital (telle que décrite à la section 5.2) et au programme de rachat de ses propres actions, n'est susceptible d'avoir une incidence en cas d'offre public, ou ne peut avoir pour effet de différer, retarder ou empêcher un changement de contrôle.

A la connaissance de la Société, il n'existe aucun accord entre actionnaires pouvant entraîner des restrictions aux transferts d'actions ou à l'exercice des droits de vote.

7. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX MANDATAIRES SOCIAUX

7.1. Conventions visées aux articles L.225-86 et L.225-90-1 du Code de Commerce

Le Directoire vous informe que les conventions réglementées suivantes ont été conclues lors de l'exercice 2010 :

- Contrat de prêt conclu entre Riber et sa filiale Riber Inc., aux termes de laquelle Riber a prêté à Riber Inc. une somme d'un montant de 1.916.700 \$ ramenée à 600.000 \$ suite à la souscription par voie de compensation de créance à l'augmentation de capital visée au point 4.5.
- Avenant au contrat de travail de Pierre Bouchaib.
- Avenant au contrat de travail de Philippe Ley.

Ces conventions vous sont présentées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes et sont soumises à votre approbation aux termes de la 6^{ème} résolution. Conformément aux dispositions de l'article L. 225-88, les mandataires sociaux et salariés concernés ne pourront pas prendre part au vote de cette résolution.

7.2. Rémunération des mandataires sociaux

Les détails des rémunérations et avantages de toute nature versés à chacun des mandataires sociaux par Riber, au cours de l'exercice écoulé, ainsi que les rémunérations et avantages de toute nature versés à ces mandataires sociaux par les sociétés contrôlées par Riber, au sens de l'article L255-102-1 du Code de Commerce, au cours de l'exercice écoulé sont fournis ci-après sachant que les montants sont indiqués pour la période durant laquelle les salariés concernés ont été membre du Directoire :

Nom des mandataires sociaux	Qualité	Montant total brut de la rémunération fixe 2010 EUR	Montant total brut de la part variable EUR	Montant total brut des rémunérations versées par la Société EUR	Montant des avantages de toute nature versés par la Société EUR	Montant total des rémunérations versées par les sociétés contrôlées	Montant des avantages de toute nature versés par les sociétés contrôlées	Montant total brut des rémunérations versées par la Société en 2009 EUR
Frédéric Goutard (1)	Président du Directoire	130 000	13 000	143 000	0	néant	néant	104 757
Pierre Bouchaib	Membre du Directoire	95 379	30 094	125 473	0	néant	néant	108 129
Michel Picault	Membre du Directoire	192 895	11 600	204 495	2 305	néant	néant	192 895
Olivier Handschumacher (2)	Membre du Directoire	100 000	10 000	110 000	0	néant	néant	67 986
Philippe Ley (3)	Membre du Directoire	83 548	11 875	95 423	0	néant	néant	
Jean-Pierre Régner (4)	Président du Directoire	0	0	0	0	néant	néant	57 500
Laurence Marchetti (5)	Membre du Directoire	0	0	0	0	néant	néant	41 792

(1) Frédéric Goutard est membre du Directoire depuis le 2 mars 2009 et Président du Directoire depuis le 1^{er} avril 2009

(2) Olivier Handschumacher est membre du Directoire de Riber SA depuis le 16 avril 2009

(3) Philippe Ley est membre du Directoire de Riber SA depuis le 17 février 2010

(4) Jean-Pierre Régner a démissionné de ses mandats de membre et Président du Directoire avec effet au 31 mars 2009

(5) Laurence Marchetti a démissionné de son mandat de membre du Directoire à effet du 6 février 2009

La part variable de la rémunération des membres du Directoire dépend de la réalisation d'objectifs fixés en début d'année par le Conseil de surveillance. Cette part variable est versée l'année suivante. Un versement est intervenu en 2010 au titre de 2009 en fonction du niveau d'atteinte des objectifs. Selon les mêmes modalités, un versement est intervenu en 2011 au titre de 2010.

L'évolution des rémunérations fixes intervenue entre 2009 et 2010 est peu significative dans la mesure où de nombreux changements sont intervenus quant à la composition du Directoire.

Mr Picault bénéficie d'un véhicule de fonction. Les membres du Directoire ne bénéficient pas d'un régime de retraite spécifique autre que le régime légal de retraite des cadres. Il n'y a pas de primes de départ ou d'arrivées prévues. Aucune option de souscription d'action ou attribution gratuite d'actions n'a été accordée aux membres du Directoire en 2010.

Les membres du Conseil de surveillance ont perçu des jetons de présence à hauteur de 75.000€ au cours de l'exercice 2010, conformément aux décisions prises lors de l'Assemblée Générale du 27 mai 2010. Ce montant a été réparti comme suit : Jacques Noels (15.000€), Noël Goutard (20.000€), Erich Spitz (20.000€) et Bernard Raboutet (20.000€).

7.3. Informations relatives aux mandats ou fonctions exercées dans toute société par les mandataires sociaux

La liste des mandats et fonctions exercées dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la Société, au cours de l'exercice écoulé est fournie ci-après :

MEMBRES DU DIRECTOIRE			
Nom des mandataires sociaux	Mandats ou Fonctions	Société dans laquelle le mandat ou la fonction est exercé	Lieu du siège social de la société
Frédéric Goutard (1)	Membre du Directoire Président	NG Investments Riber Inc.	France Etats-Unis
Michel Picault (2)	Directeur	Riber Inc.	Etats-Unis
Pierre Bouchaib	Néant	Néant	Néant
Olivier Handschumacher	Néant	Néant	Néant
Philippe Ley (3)	Néant	Néant	Néant

(1) Frédéric Goutard est membre du Directoire depuis le 2 mars 2009 et Président du Directoire depuis le 1^{er} avril 2009 ; il ne reçoit aucune rémunération en tant que Président de Riber Inc.

(2) Michel Picault ne reçoit aucune rémunération en tant que Directeur de Riber Inc.

(3) Philippe Ley est membre du Directoire de Riber SA depuis le 17 février 2010

MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE			
Nom des mandataires sociaux	Mandats ou Fonctions	Société dans laquelle le mandat ou la fonction est exercé	Lieu du siège social de la société
Jacques Noels	Administrateur	Crocus Technology	France
Noël Goutard	Président	NG Investments	France
	Administrateur	Vocatif	
	Administrateur	Medextend	
Erich Spitz	Administrateur	Thales Corporate Ventures	France
	Président	Valeo – Advisory board	
Bernard Raboutet	Directeur Général	Isa Finance	France

7.4. Transactions des mandataires sociaux et des personnes ayant un lien personnel étroit avec eux

Conformément à l'article L621-18-2 du Code monétaire et financier et à l'article 222-15-3 du règlement général de l'AMF, un état récapitulatif des opérations d'acquisitions, cessions, souscriptions et échanges de titres réalisés par les membres du Directoire et du Conseil de surveillance de la Société, ainsi que par les personnes ayant des liens personnels étroits avec celles-ci, réalisées au cours du dernier exercice est fourni ci-joint :

	Nombre de titres détenus au 01/01/10	Achats	Ventes	Nombre de titres détenus au 31/12/10
M. Jacques Noels	0	10		10
M. Noël Goutard / NG Investments	3 748 360	384 952		4 133 312
M. et Mme Raboutet / Socodol / Isa Finances	2 649 000	62 000		2 711 000
M. Erich Spitz	32 116			32 116
M. Frédéric Goutard	0			0
M. Michel Picault	1 295 231		64 972	1 230 259
M. Pierre Bouchaib	117 014	19 300		136 314
M. Olivier Handschumacher	0			0
M. Philippe Ley	0			0

8. RISQUES ET INCERTITUDES

8.1. Information sur les risques de marché en cas de variation des taux de change

Le résultat d'exploitation de Riber peut être affecté par des variations de taux de change, principalement celui entre l'euro et le dollar américain. En effet, la plupart des charges d'exploitation de Riber sont libellées en euros alors qu'une partie de son chiffre d'affaires est libellée en dollars américains (16 % **au cours de l'exercice 2010** contre 11 % **au cours de l'exercice 2009**). La politique de Riber est de surveiller et de réduire ce risque de change. Des contrats de couverture à terme en devises étrangères sont conclus lors de chaque prise de commande libellée en monnaie étrangère **et d'un montant significatif**.

Ces contrats sont conclus et mis en place au moment de la prise de commande sur la base des échéances de paiement prévues au contrat. La Société détenait 3 contrats de couverture à terme **au 31 décembre 2010. A la clôture de l'exercice, la valeur de ces contrats de couverture à terme a été estimée sur la base d'un prix de marché et, conformément aux normes IFRS, les variations de juste valeur de ces instruments de couverture ont été enregistrées dans les comptes consolidés.**

8.2. Information sur les risques de marché en cas de variation des taux d'intérêts

La structure actif-passif de la Société au 31 décembre 2010, lui permet de disposer d'une trésorerie importante (10,5 M€) placée pour 5,4 M€, en OPCVM de trésorerie et **3,4 M€** sur des comptes à terme ouverts auprès des partenaires financiers de la société (HSBC et Société Générale). Elle est de ce fait partiellement exposée à la baisse des taux d'intérêt.

Une baisse de 0,5% **des taux d'intérêts, calculée sur la position à la clôture de l'exercice, aurait eu un impact négatif de l'ordre de 27 K€** sur le résultat en 2010.

8.3. Information sur les risques de marché en cas de variation des cours des actions

Le risque sur actions correspond à une variation défavorable de la valeur des titres de capital détenus. La Société **n'intervient que sur ses propres titres et ce dans le cadre des autorisations données par l'assemblée, notamment dans le cadre du contrat de tenue de marché et de liquidité** dont la gestion est assurée par Oddo Corporate finance. Les interventions effectuées en 2010 sont résumées au paragraphe 9 ci-après.

Au 31 décembre 2010, Riber SA détenait 360.352 actions propres figurant en titres immobilisés pour un montant brut de 602.089 €.

Au jour du présent rapport et sur la base de la moyenne des cours des 20 dernières séances de bourse, les actions propres détenues ont subi un gain de valeur de **1,87 € par rapport à leur** valeur nette au 31 décembre 2010.

8.4. Information sur les risques de liquidité et de trésorerie

Au 31 décembre 2010, **la trésorerie du groupe s'établit à 10.525 K€. Le montant total des emprunts et dettes financières du groupe est de 896 K€, dont 267 K€ à moins d'un an et 629 K€ de un à cinq ans.** Ces emprunts sont principalement constitués **d'avances remboursables octroyées** par Oseo dans le cadre de deux programmes de recherche menés par la Société.

Compte tenu de la structure de son bilan et de sa position nette de trésorerie, la direction estime que la Société ne présente pas un risque de liquidité élevé à ce jour. A ce jour, la Société ne possède pas de ligne de crédit à court terme mais est en discussion avec ses partenaires financiers **afin de s'en doter.**

La visibilité de la trésorerie, compte tenu du cycle de réalisation des commandes de machines qui **est d'environ 7 à 8 mois et des termes de paiement, est d'environ un an glissant et fait l'objet d'un reporting mensuel.**

9. OPERATIONS EFFECTUEES SUR ACTIONS PROPRES

Conformément à l'article L.225-211 alinéa 2 du Code de Commerce, les informations requises relatives à l'utilisation des autorisations de rachat de ses propres actions, successivement données par les Assemblées Générales Mixtes, sont fournies ci-après :

Nombre d'actions achetées par la Société en 2010	510 891
Cours moyen des achats (en euros)	1,80
Nombre d'actions vendues par la Société en 2010	609 976
Cours moyen des ventes (en euros)	1,82
Montant des frais de négociations y compris contrat de liquidité (en euros)	30 000
Nombre d'actions inscrites au nom de la Société au 31 décembre 2010	360 352
% du capital représenté par les actions auto-détenues au 31 décembre 2010	1,87 %
Valeur des actions à leur cours d'achat (en euros)	602 089
Valeur nominale unitaire des actions auto détenues (en euros)	0,16
Motifs des acquisitions effectuées	Liquidité du titre Objectifs multiples

Conformément aux dispositions de l'article L.225-209 du Code de commerce, les opérations réalisées dans le cadre du programme de rachat d'actions propres en cours ont été autorisées par l'Assemblée Générale Mixte du 27 mai 2010 dans sa 10^{ème} résolution pour une durée expirant lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010 et pour une durée maximum de 18 mois. Le programme de rachat d'actions n'a été utilisé, en 2010, que dans le cadre du contrat de liquidité.

RAPPORT DU DIRECTOIRE SUR LES AUTRES PROPOSITIONS SOUMISES A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

1. Autorisation de rachat d'actions

Le Directoire propose le renouvellement de l'autorisation accordée au Directoire par l'Assemblée Générale Mixte du 27 mai 2010, qui vient à expiration de la présente Assemblée, de faire racheter par la Société ses propres actions, dans le cadre de l'article L.225-209 du Code de Commerce.

Cette autorisation serait donnée pour une durée qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011 et pour une durée maximum de 18 mois.

DESCRIPTIF DU PROGRAMME DE RACHAT ET DE VENTE D' ACTIONS PROPRES

En application des articles 241-1 à 241-6 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers et du Règlement Européen n°2273/2003 du 22 décembre 2003, le présent descriptif du programme de rachat d'actions propres a pour objet de décrire les objectifs et modalités du programme de rachat d'actions soumis à l'autorisation de l'Assemblée Générale mixte du 26 mai 2011.

Titres concernés : actions RIBER, cotées au compartiment « C » d'Euronext Paris sous le code ISIN FR0000075954 et qui sont l'une des composantes des indices suivants :

- CAC Small
- CAC Mid & Small
- CAC All-Tradable
- CAC All-Share
- CAC Technology
- CAC T. Hard. & Eq

Pourcentage de rachat maximum du capital autorisé par l'Assemblée Générale : 5 %.
Soit 966 047 actions à ce jour sur un total de 19 320 931.

Prix d'achat unitaire maximum : 7 €

Objectifs :

- assurer la liquidité ou animer le marché secondaire de l'action par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement agissant de manière indépendante, dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers ;
- utiliser tout ou partie des actions acquises pour la couverture des plans d'options d'achat, plans d'attribution gratuite d'actions, attribution d'actions au titre de la participation aux fruits de l'entreprise et de la mise en œuvre de plans d'épargne d'entreprise consentis en faveur des salariés et des mandataires sociaux et leur céder ou attribuer des actions dans le cadre des dispositions légales ;
- permettre la réalisation d'investissements ou de financements par la remise d'actions dans le cadre, soit d'opérations de croissance externe de fusion, scission et apport, soit d'émissions de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toute autre manière ; ou
- procéder à l'annulation des actions acquises, sous réserve de l'adoption par l'Assemblée Générale de la 13^{ème} résolution autorisant la réduction du capital de la Société.

Durée du programme : maximale de 18 mois, expirant lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

2. Autorisation d'annulation des actions rachetées

Le programme de rachat d'actions sur lequel nous sollicitons votre autorisation prévoit notamment la possibilité pour la Société d'annuler les actions rachetées, ce qui implique la réalisation de réductions du capital.

Par conséquent, en complément du programme de rachat d'actions, nous vous demandons d'autoriser le Directoire à annuler tout ou partie des actions de la Société que cette dernière détiendrait dans le cadre de la mise en œuvre du programme de rachat d'actions visé au paragraphe précédent et des précédents programmes, dans la limite de 10% du capital par périodes de 24 mois, et à réduire corrélativement le capital social.

Le Directoire propose d'être autorisé à imputer la différence entre le prix de rachat des actions annulées et leur valeur nominale sur les primes et réserves disponibles et de lui donner tous pouvoirs pour faire le nécessaire dans le cadre de ces réductions du capital.

Cette autorisation serait donnée pour une durée de 26 mois à compter de l'adoption de la résolution correspondante par l'Assemblée Générale du 26 mai 2011.

Le Directoire est à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires que vous pourriez souhaiter. Les projets de résolutions reprennent les points de ce rapport, nous vous remercions de bien vouloir les approuver, comme nous vous remercions de votre confiance et de votre collaboration.



Le Directoire

RIBER SA - TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	2006	2007	2008	2009	2010
<u>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE:</u>					
Capital social	3 036 447	3 036 472	3 089 672	3 091 349	3 091 349
Nombre d'actions ordinaires existantes	18 977 796	18 977 953	19 310 453	19 320 931	19 320 931
Nombre d'actions à dividende prioritaire existantes	0	0			
Nombre maximal d'actions futures à créer:					
par conversion d'obligations	0	0	0	0	0
par exercice de droits de souscription	394 224	394 067	394 067	0	0
par attribution gratuite	349 950	349 950	0	0	0
<u>OPERATIONS ET RESULTAT DE L'EXERCICE:</u>					
Chiffre d'affaires hors taxes	18 364 461	14 627 043	18 829 741	17 799 593	19 784 641
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	7 815 215	-2 714 033	-982 948	-982 382	1 130 304
Impôts sur les bénéfices	46 402	-122 852	-619 389	-574 457	-374 305
Participation des salariés due au titre de l'exercice	0	0	0	0	0
Résultat après impôts, participation et dotations aux amortissements et provisions	10 846 906	-9 576 813	-1 222 481	730 374	1 748 373
Résultat distribué	759 112	0	386 289	772 837	1 159 256
<u>RESULTAT PAR ACTION:</u>					
Résultat après impôts, participation mais avant dotations aux amortissements et provisions	0,41	-0,14	-0,02	-0,02	0,08
Résultat après impôts, participation et dotations aux amortissements et provisions	0,57	-0,50	-0,06	0,04	0,09
Dividende attribué à chaque action	0,04	0	0,02	0,04	0,06
<u>PERSONNEL:</u>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	87	89	87	86	88
Montant des salaires et traitements de l'exercice	3 625 894	3 827 674	3 875 164	4 167 736	4 835 288
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	1 691 154	1 703 334	1 767 894	1 824 259	2 185 214

RIBER SA**TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS EN COURS DE VALIDITE**

Date de l'Assemblée Générale	N° résolution	Objet de la délégation	Durée de la délégation	Date d'expiration	Plafond global (en nominal)	Utilisation au cours de l'exercice 2010
NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT

RIBER SA
Exercice 2010

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales	Capital En devise (\$)	Capital En euros	Capitaux propres autres que capital (€)	QP du capital détenu	VB des titres détenus (€)	VN des titres détenus (€)	Prêts et Avances consentis par Riber SA (€)	Montant des cautions et avals donnés par Riber SA (€)	CA de l'exercice (€)	Résultat de l'exercice (€)	Dividendes encaissés par Riber SA (€)
Part. > 50 % du capital											
Riber Inc	1 317 700	986 155	-1 354 377	100 %	986 318	0	449 035	0	3 321 211	-200 229	0
Part. < 50 % du capital											
N/A											

L'avance consentie à Riber Inc a fait l'objet d'une dépréciation suite à sa situation nette négative au 31 décembre 2010.

RIBER SA

Siège Social : 31 Rue Casimir Perier – 95873 Bezons

Société Anonyme au capital de 3.091.348,96 €

N° Siren : RCS Pontoise 343 006 151

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010**

BOISSIERE EXPERTISE AUDIT

MAZARS

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société RIBER, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS, tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les notes 1.10 et 4.5 de l'annexe aux états financiers décrivent les modalités retenues par la société pour évaluer les stocks. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné le caractère approprié des méthodes retenues par votre société et nous nous sommes assurés de leur correcte application.
- Les notes 1.11 et 4.6 de l'annexe aux états financiers décrivent les modalités retenues par la société pour évaluer les créances. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné le caractère approprié des méthodes retenues par votre société et nous nous sommes assurés de leur correcte application.
- La société procède, à chaque clôture, à un test de dépréciation des actifs incorporels selon les modalités décrites dans les notes 1.6, 1.7 et 4.1 de l'annexe aux états financiers. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et, nous avons vérifié que les notes de l'annexe donnent une information appropriée. Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.
- Nous avons examiné les modalités de constitution des provisions pour risques et charges, en particulier l'analyse des processus mis en place par la Direction pour identifier et évaluer les risques. Nous nous sommes assurés que ces provisions sont constituées conformément aux principes décrits dans les notes 1.16, 1.18 et 4.10 de l'annexe aux états financiers.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérification spécifique

* Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris et à Courbevoie, le 7 avril 2011

Les Commissaires aux Comptes

BOISSIERE
EXPERTISE AUDIT


JEAN-LUC COHEN

MAZARS


MANUELA BAUDOÏN-REVERT

GROUPE RIBER S.A.
31, rue Casimir Perier
95 873 BEZONS
R.C.S. Pontoise B 343 006 151

COMPTES CONSOLIDES

AU 31 DECEMBRE 2010

SOMMAIRE

	Pages
BILAN CONSOLIDE	3-4
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	5
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES	6
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	8
NOTES ANNEXES	9-28

BILAN ACTIF

(En milliers d'euros)	Note	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Ecart d'acquisition	(4.1)	820	820
Immobilisations incorporelles	(4.2)	1 266	1 225
Immobilisations corporelles	(4.3)	7 944	8 044
Actifs financiers	(4.4)	277	100
Autres actifs non courants			5
Impôts différés actifs	(4.13)		7
TOTAL DE L'ACTIF NON COURANT		10 307	10 201
Stocks et en-cours	(4.5)	7 605	6 302
Créances Clients	(4.6)	6 360	4 463
Autres actifs courants	(4.7)	874	1 988
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(4.8)	10 525	6 582
TOTAL DE L'ACTIF COURANT		25 364	19 334
TOTAL DE L'ACTIF		35 671	29 535

BILAN PASSIF

(En milliers d'euros)	Note	31 décembre 2010	31 décembre 2009
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	(4.15)	3 091	3 091
Primes		25 114	25 516
Réserves		(7 211)	(7 515)
Ecart de conversion		48	150
Résultat groupe		1 777	427
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE		22 819	21 669
Intérêts minoritaires			
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		22 819	21 669
Passifs financiers	(4.9)	629	850
Passif impôt différé	(4.13)		
Provisions	(4.10)	482	520
TOTAL DU PASSIF NON COURANT		1 111	1 370
Passifs financiers	(4.9)	267	105
Provisions	(4.10)	1 003	352
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	(4.11)	3 207	2 825
Autres dettes et autres créditeurs	(4.12)	7 264	3 214
TOTAL DU PASSIF COURANT		11 741	6 496
TOTAL DU PASSIF		35 671	29 535

COMPTE DE RESULTAT

(En milliers d'euros)	Note	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Chiffre d'affaires	(5.1)	20 741	17 379
Coût des produits vendus		(12 913)	(11 610)
Variation des provisions sur stock	(4.5)	1 517	725
MARGE BRUTE		9 345	6 494
Charges commerciales		(3 824)	(2 926)
Charges de recherche et développement	(5.2)	(1 990)	(1 230)
Charges administratives		(1 517)	(1 740)
Autres charges et produits opérationnels	(5.6)	(398)	(21)
RESULTAT OPERATIONNEL		1 616	577
Coût de l'endettement financier net	(5.3)		(2)
Autres produits et charges financiers	(5.7)	158	(152)
Impôts sur les résultats	(5.8)	3	5
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		1 777	427
Intérêts minoritaires			
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)		1 777	427
Résultat de base par action	(2)	0,10	0,02
Résultat dilué par action	(2)	0,10	0,02

ETAT DU RESULTAT GLOBAL AU 31 DECEMBRE 2010

	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Résultat net	1 777	427
Instruments financiers	36	
Ecart de conversion	(102)	60
Total des autres éléments du résultat global	(66)	60
Résultat Global	1 711	487
Dont: Part du groupe	1 711	487
Intérêts minoritaires		

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE (en milliers d'euros)

(En milliers d'euros)	31 décembre 2010	31 déc. 2009
Résultat net	1 777	427
Dotations nettes aux amortissements et provisions	1 470	(117)
Eliminations des profits et pertes de réévaluation (juste valeur)		
Plus ou moins values de cession	14	15
Charges et produits calculés liés aux paiements d'actions	202	25
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	3 463	350
Charge/ (Produits) d'impôt (dont Impôts différés)	(374)	(574)
Elimination du coût de l'endettement financiers		2
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	3 089	(222)
Incidence de la variation du besoin en fond de roulement	1 020	3 961
Impôts payés	1 723	(169)
Flux de trésorerie généré par l'activité	5 832	3 570
Incidence des variations de périmètre		
Décassements provenant de l'acquisition d'immos incorporelles	(250)	(405)
Décassements provenant de l'acquisition d'immos corporelles	(516)	(107)
Variation des dettes fournisseurs d'immobilisations corporelles et incorporelles	(122)	(158)
Encaissements résultant de la cession d'immos corporelles et incorporelles		
Décassements provenant de l'acquisition d'immos financières		
Variation nette des prêts et créances financières	(177)	49
Autres flux liés aux opérations d'investissements	(11)	10
Flux de trésorerie provenant des opérations d'investissements	(1 076)	(611)
Augmentation de capital		10
Rachat et reventes d'actions propres		
Intérêts financiers nets versés		(2)
Encaissements provenant de nouveaux emprunts	53	
Remboursements d'emprunts	(156)	(138)
Dividendes versés	(755)	(377)
Flux de trésorerie provenant des opérations de financement	(858)	(507)
Incidences des variations de taux de changes	46	(3)
Variation de trésorerie	3 944	2 449
Trésorerie à l'ouverture	6 580	4 129
Trésorerie à la clôture	10 524	6 580
Variation de trésorerie	3 944	2 449

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE – DETAIL DE L'INCIDENCE DE LA VARIATION DU BFR
(en milliers d'euros)

(En milliers d'euros)	31 décembre 2010	31 déc. 2009
Stocks	(1 289)	(1 228)
Clients et comptes rattachés	(1 839)	6 226
Avances et acomptes versés sur commandes	(35)	44
Créances sur organismes sociaux	(11)	2
Créances d'impôt (hors IS)	16	
Autres créances	(63)	99
Charges constatées d'avances	(87)	(17)
Sous-total	(3 308)	5 126
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	501	(874)
Clients avances et acomptes reçus	3 037	289
Dettes sociales	692	271
Dettes fiscales	(178)	(275)
Autres dettes	99	(519)
Produits constatés d'avances	177	(57)
Sous-total	4 328	(1 165)
Total	1 020	3 961

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES
(En milliers d'euros)

<i>(En euros, sauf données par action)</i>	Nombre d'actions	Montant du capital	Primes d'émissions	Réserves et résultat consolidés	Résultat consolidé	Ecarts de conversion	Total des capitaux propres (part groupe)
Capitaux propres au 31/12/2008	19 310 453	3 090	25 507	(6 151)	(1 022)	90	21 514
Affectation du résultat				(1 022)	1 022		
Résultat net de la période					427		427
Ecarts de conversion						60	60
Résultat global de la période					427	60	487
Acquisition ou cession de titres d'auto-contrôle				35			35
Attribution d'actions gratuites							
Dividendes versés				(377)			(377)
Autres mouvements							
Total des transactions avec les propriétaires				(342)			(342)
Augmentation de capital	10 478	1	9				10
Capitaux propres au 31/12/2009	19 320 931	3 091	25 516	(7 515)	427	150	21 669
Capitaux propres au 31/12/2009	19 320 931	3 091	25 516	(7 515)	427	150	21 669
Affectation du résultat				427	(427)		
Résultat net de la période					1 777		1 777
Instruments financiers				36			36
Ecarts de conversion						(102)	(102)
Résultat global de la période				36	1 777	(102)	1 711
Acquisition ou cession de titres d'auto-contrôle				202			202
Attribution d'actions gratuites							
Dividendes versés			(402)	(353)			(755)
Autres mouvements				(8)			(8)
Total des transactions avec les propriétaires			(402)	(159)			(561)
Augmentation de capital							
Capitaux propres au 31/12/2010	19 320 931	3 091	25 114	(7 211)	1 777	48	22 819

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2010

INFORMATIONS GENERALES

Riber SA et sa filiale (« le Groupe ») développent, fabriquent et vendent des systèmes d'épitanie par jets moléculaires (technologie EJM appelée aussi MBE, *molecular beam epitaxy*) ainsi que des sources d'évaporation et des cellules destinées à l'industrie des semi-conducteurs. Ces équipements de haute technologie sont essentiels pour la fabrication des matériaux semi-conducteurs composés et de nouveaux matériaux qui sont utilisés dans de nombreuses applications grand public, notamment pour les nouvelles Technologies de l'Information, les écrans plats OLED, et les nouvelles générations de cellules solaires.

Riber SA est une société anonyme dont les actions sont cotées sur le compartiment C de la Bourse Euronext de Paris et dont le siège social est situé 31 Rue Casimir Perier, 95 873 Bezons.

Les présents états financiers consolidés ont été arrêtés par le Directoire et le Conseil de Surveillance le 22 mars 2011 qui a autorisé leur publication le jour même. Les comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée Générale des actionnaires convoquée le 26 mai 2011.

EVENEMENTS MAJEURS DE L'EXERCICE 2010

La composition du Directoire de Riber a été modifiée en début d'année 2010, Monsieur Philippe Ley, Directeur des opérations étant nommé membre du Directoire le 17 février 2010.

La composition du Conseil de Surveillance de Riber a été modifiée à la suite de l'Assemblée Générale du 27 mai 2010, Monsieur Jacques Noels étant nommé membre du Conseil de Surveillance. Par ailleurs, le Conseil de Surveillance a constaté la démission de Monsieur Noël Goutard de ses fonctions de Président du Conseil de Surveillance et a désigné Monsieur Jacques Noels en remplacement.

En 2010, Riber a poursuivi le déploiement de sa stratégie, à savoir :

- le renforcement continu du leadership de RIBER sur le marché des machines d'épitanie par jets moléculaires ;
- l'exploitation de la base installée et l'augmentation des ventes d'équipements d'épitanie, de pièces détachées et d'accessoires, ainsi que des services qui s'y rattachent ;
- la mise sur le marché d'une offre d'équipements et services à haute valeur ajoutée technologique dans des domaines d'applications à forte croissance (écrans et éclairages OLED, cellules solaires à couches minces, ...).

1. PRINCIPALES METHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés sont présentés en euros et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche sauf indication contraire.

1.1 - Conformité aux normes comptables

En application du règlement n°1126/2008 du Conseil Européen adopté le 3 novembre 2008, le Groupe Riber a établi ses comptes consolidés conformément aux normes internationales d'information financière ou « International Financial Reporting Standards » (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union Européenne à la date de préparation des états financiers.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS, les IAS (International Accounting Standards), et leurs interprétations SIC (Standing Interpretations Committee) et IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

L'ensemble des textes adoptés par l'Union Européenne est disponible sur le site internet de la Commission Européenne à l'adresse suivante :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm

1.2 Nouvelles normes

Les normes suivantes sont applicables à compter du 1er janvier 2010 mais n'ont pas d'impact significatif sur l'information financière présente.

- IFRS 3 R et IAS 27 révisées « Regroupements d'entreprises », applicables aux exercices ouverts à compter du 1er juillet 2009. Ces normes ont été adoptées par l'Union Européenne le 3 juin 2009.
- Amendement IFRS 2 « Transactions intragroupe réglées en trésorerie », applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2010. Cette norme a été adoptée par l'Union Européenne le 23 mars 2010.
- Amendement IAS 39 « Instruments financiers – Eléments éligibles à la comptabilité de couverture » amendée et applicable pour les exercices ouverts à compter du 1er juillet 2009. Cette norme a été adoptée par l'Union Européenne le 15 septembre 2009.
- IFRIC 12 « Concessions de services » publiée le 30 novembre 2006, applicable aux exercices ouverts à compter de la date d'entrée en vigueur du règlement. Cette norme a été adoptée par l'Union Européenne le 25 mars 2009.
- IFRIC 15 « Contrat pour la construction de biens immobiliers » publiée en 3 juillet 2008, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2010. Cette norme a été adoptée par l'Union Européenne le 22 juillet 2009.
- IFRIC 16 « Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger » publiée le 3 juillet 2008, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er juillet 2009. Cette norme a été adoptée par l'Union Européenne le 4 juin 2009.
- IFRIC 17 « Distributions d'actifs non monétaires aux actionnaires », applicable pour les exercices ouverts à compter du 1er juillet 2009. Cette norme a été adoptée par l'Union Européenne le 26 novembre 2009.
- IFRIC 18 « Transferts d'actifs clients » publiée le 29 janvier 2009, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er juillet 2009. Cette norme a été adoptée par l'Union Européenne le 27 novembre 2009.

Les nouvelles normes, amendements à des normes existantes et interprétations suivantes ont été publiées mais ne sont pas applicables au 31 décembre 2010 et n'ont pas été adoptées par anticipation :

- IAS 24 R « Informations relatives aux parties liées », applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011. Cette norme a été adoptée par l'Union Européenne le 19 juillet 2010.
- Amendement d'IFRS 8 consécutif à la norme IAS 24 révisée, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. Cette norme a été adoptée par l'Union Européenne le 19 juillet 2010.
- Amendement d'IAS 32 relatif à la classification des droits de souscription, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} février 2010. Cette norme a été adoptée par l'Union Européenne le 23 décembre 2009.
- IFRIC 19 « Extinction de passifs financiers par la remise d'instruments de capitaux propres », applicable aux exercices ouverts à compter du 1er juillet 2010. Cette norme a été adoptée par l'Union Européenne le 23 juillet 2010.
- Amendement d'IFRS 1 consécutif à l'interprétation IFRIC 19 « Extinction de passifs financiers par la remise d'instruments de capitaux propres », applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2010. Cette norme a été adoptée par l'Union Européenne le 23 juillet 2010.
- Amendement d'IFRIC 14 relatif aux paiements d'avance d'exigences de financement minimal, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. Cette norme a été adoptée par l'Union Européenne le 19 juillet 2010.
- Amendement d'IFRS 1 relatif à l'exemption limitée de l'obligation de fournir des informations comparatives selon IFRS 7 pour les premiers adoptants, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2010. Cette norme a été adoptée par l'Union Européenne le 30 juin 2010.

1.3 Principes de consolidation

La filiale, Riber Inc dont le Groupe a le contrôle exclusif est consolidée par intégration globale.

Il n'existe pas au sein du Groupe d'entreprises associées ou de co-entreprises.

Les états financiers des sociétés consolidées, établis selon les règles et principes comptables en vigueur dans leur pays, sont retraités afin d'appliquer les règles et principes retenus par le Groupe.

Les soldes et opérations intragroupes, ainsi que les profits latents résultant de transactions intragroupes, sont éliminés dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés. Les pertes latentes résultant de transactions intragroupes ne sont éliminées que dans la mesure où il n'existe pas d'indication d'une éventuelle dépréciation.

Les sociétés du Groupe ont établi des comptes arrêtés au 31 décembre 2010.

1.4 Reconnaissance des produits

Les ventes de systèmes sont comptabilisées en chiffre d'affaires à la date de transfert au client des risques et avantages liés à la propriété des systèmes. Celle-ci correspond généralement à la date de livraison du système au client, ou, dans certains cas, à la date de réception du système par le client dans les locaux de Riber lorsqu'un différé de livraison a été demandé explicitement par le client. Postérieurement à l'expédition, la société supporte des coûts d'installation et de garantie. L'ensemble de ces coûts est provisionné respectivement en charges à payer et en provisions pour risques et charges lors de la constatation du chiffre d'affaires correspondant.

Lorsque les travaux d'installation sont complexes et que les coûts correspondants représentent une part significative des coûts nécessaires à la production du système, le chiffre d'affaires est comptabilisé lorsque l'installation du système est terminée. A ce jour, la société n'est pas concernée par cette règle comptable.

1.5 Frais de recherche et développement

Les frais de développement engagés à l'occasion de la conception de matériels nouveaux sont portés à l'actif du bilan consolidé lorsque les 6 critères généraux suivants, définis par la norme IAS 38, sont démontrés :

- 1) la faisabilité technique de l'achèvement de l'actif incorporel afin de pouvoir l'utiliser ou le vendre,
- 2) l'intention d'achever la production de l'actif pour l'utiliser ou le vendre,
- 3) la capacité d'utiliser ou de vendre l'actif produit,
- 4) l'aptitude de l'actif à générer des avantages économiques futurs,
- 5) la disponibilité actuelle ou future des ressources techniques, financières ou autres nécessaires pour mener à bien le projet,
- 6) la capacité à mesurer de manière fiable les dépenses liées à cet actif pendant sa phase de développement.

Ils sont amortis sur la durée d'utilité, l'amortissement commence dès que l'actif est prêt à être mis en service. Les frais de recherche et de développement ne remplissant pas les critères d'activation sont comptabilisés en charge.

1.6 Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition représente la différence existant entre le coût d'acquisition et la part du groupe dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition comptabilisés séparément font l'objet d'un test annuel de dépréciation et sont comptabilisés à leur coût déduction faite du cumul des pertes de valeur. Les pertes de valeur des écarts d'acquisition ne sont pas réversibles.

Cette valeur fait également l'objet d'un examen lorsque des événements ou des circonstances indiquent qu'une réduction de valeur est susceptible d'intervenir. De tels événements ou circonstances peuvent être liés à des changements significatifs défavorables présentant un caractère durable et affectant, soit l'environnement économique, soit les hypothèses ou objectifs retenus à la date d'acquisition.

Le cas échéant, la dépréciation des écarts d'acquisition est inscrite en résultat opérationnel. Du fait de la transmission universelle de patrimoine entre ADDON et Riber intervenue en 2008 et du regroupement opérationnel des activités, le test de dépréciation a été réalisé à compter de l'exercice 2009 au niveau de l'activité "cellules et sources" qui englobe les produits vendus sous l'une ou l'autre des deux marques.

1.7 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont composées de logiciels, de brevets, de marques, et d'éléments liés à l'activité composants VG Semicon acquise fin 2008 ; elles peuvent être dépréciées en cas de perte de valeur. Un test de dépréciation sur les activités liées à l'activité de VG Semicon a été réalisé au 31 décembre 2010.

Une durée d'amortissement de 20 ans a été retenue dans le cas de la base client et des plans.

Les autres immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les licences d'utilisation de logiciels et progiciels sont amortis en linéaire sur une durée de 1 à 3 ans selon leur objet et leur durée d'utilisation par l'entreprise.

1.8 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaires ou dégressifs en fonction de la durée d'utilité prévue des différents composants constituant l'immobilisation.

	Durée	Mode
Bâtiments	10 à 20 ans	Linéaire
Matériel et outillage industriels	3 à 10 ans	Linéaire
	5 à 10 ans	Dégressif
Agencements et installations	10 à 20 ans	Linéaire
Matériel de transport	4 ans	Linéaire
Matériel informatique	3 à 5 ans	Linéaire/Dégressif
Mobilier	5 à 10 ans	Linéaire

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité sont revues à chaque arrêté et, le cas échéant, ajustées.

Les actifs amortis sont soumis à un test de dépréciation lorsque, en raison d'événements ou de circonstances particulières, la recouvrabilité peut-être mise en cause. La valeur recouvrable d'un actif représente sa juste valeur, diminuée des coûts de cession, ou sa valeur d'utilité si celle-ci est supérieure.

1.9 Contrats de location-financement

Les biens acquis au travers de contrats de location-financement font l'objet d'un retraitement dans les comptes consolidés dans la mesure où ils présentent un caractère significatif.

Conformément à la norme IAS 17, sont considérés comme des contrats de location-financement ceux qui ont pour effet de transférer au preneur l'essentiel des avantages et risques inhérents à la propriété des biens faisant l'objet des contrats. Dans cette hypothèse, les biens ainsi financés figurent à l'actif du bilan pour leur valeur au contrat correspondant à leur coût d'acquisition (ou à la valeur actualisée des paiements minimaux si elle est inférieure), ils sont amortis sur leur durée d'utilité probable, la dette correspondante est inscrite au passif, les loyers de location-financement sont comptabilisés en remboursement d'emprunts et charges financières.

Les biens vendus au travers de contrats de location-financement font également l'objet d'un retraitement dans les comptes consolidés dans la mesure où ils présentent un caractère significatif.

Lorsqu'une opération réalisée par le Groupe relève de la norme IAS 17 en tant que crédit-bailleur, le Groupe étant considéré comme fabricant au sens d'IAS 17-42, ces opérations figurent :

- au compte d'exploitation en :
 - chiffre d'affaires pour la valeur actualisée des produits de location à recevoir
 - produits financiers pour la différence entre la valeur actualisée et la valeur nominale des produits de location reçus au cours de l'exercice.
- au bilan, en créances clients.

L'ensemble des coûts à venir au titre de la maintenance ou la garantie des biens vendus en location-financement est provisionné en charges à payer lors de la constatation du chiffre d'affaires.

1.10 Stocks

Les stocks des produits fabriqués, finis ou semis finis sont comptabilisés à leur prix de revient constitué par leur coût de production comprenant les consommations, les charges directes et frais généraux liés à la production et les amortissements des biens concourant à la production. Les frais financiers sont exclus de la valorisation des stocks. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque leur valeur comptable est supérieure à leur valeur de réalisation.

La valeur brute des stocks de matières et des approvisionnements comprend exclusivement le prix d'achat.

Les stocks de matières et d'approvisionnements sont valorisés selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré. Ils font l'objet d'une dépréciation tenant compte de leur valeur d'utilité déterminée notamment en fonction de leur consommation et de leurs perspectives de ventes futures.

1.11 Créances d'exploitation

Les créances sont comptabilisées à leur juste valeur et évaluées à leur coût amorti. Pour les créances à court terme sans taux d'intérêt déclaré, la juste valeur est assimilée au montant de la facture sauf si le taux d'intérêt effectif a un impact significatif. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsqu'il existe des indicateurs objectifs de risque sur leur recouvrement.

Les créances sans taux d'intérêt déclaré, dont l'échéance serait supérieure à un an, seraient actualisées au taux annuel correspondant au taux d'intérêt qu'obtiendrait le groupe Riber sur le marché pour un crédit similaire.

1.12 Méthode de conversion des éléments en devises

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités du groupe sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel l'entité exerce ses activités (« la monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en euros, monnaie fonctionnelle de présentation de Riber SA.

Les comptes de la filiale Riber Inc dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation sont convertis dans la monnaie de présentation selon les modalités suivantes :

- les charges et les produits sont convertis en euros au cours moyen de change de l'exercice,
- les actifs et passifs sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la date de clôture des comptes,
- les écarts de conversion qui en découlent sont comptabilisés directement dans les capitaux propres.

Les transactions réalisées en devises sont converties au cours du jour de la date de transaction. Les soldes des actifs et passifs libellés en devises sont convertis au cours du jour de la clôture, les gains et pertes de change latents résultant de ces conversions sont portés au compte de résultat.

1.13 Instruments financiers

Une part des ventes à l'export est réalisée en devises étrangères alors que la majorité des coûts est réalisée en euros. Afin de gérer le risque lié aux fluctuations des taux de change, le groupe utilise des contrats de couverture à terme en devises étrangères. Ces contrats sont conclus lors de la prise de commande de chaque machine sur la base des échéances de paiement prévues au contrat. Conformément à la norme IAS39, les instruments dérivés sont comptabilisés à leur juste valeur au bilan, et les variations de valeur sont enregistrées au compte de résultat. Cette juste valeur est présentée, soit sur la ligne autres créances à l'actif du bilan si elle est positive, soit sur la ligne autres dettes au passif du bilan si elle est négative. La juste valeur de ces instruments est calculée par les contreparties bancaires.

Dans le cas particulier d'application de la comptabilité de couverture (selon les critères requis par IAS39) :

- couverture de juste valeur : les valeurs des actifs et passifs entrant dans une relation de couverture comptable de type fair value hedge sont ajustées à hauteur des variations de valeur liées au risque couvert ;
- couverture de flux futurs : les variations de valeur du dérivé sont différées en capitaux propres au lieu d'être enregistrées en compte de résultat. Cette réserve est ensuite reversée au compte de résultat en même temps que l'élément couvert.

1.14 Actions propres

Les achats d'actions propres sont enregistrés en diminution des capitaux propres sur la base de leur coût d'acquisition. Lors de la cession d'actions propres, les gains et pertes sont inscrits dans les réserves consolidées.

1.15 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Ce poste comprend les disponibilités et les placements à court terme très liquides et réalisables à tout moment à compter de la date d'acquisition. La valorisation des placements à court terme est effectuée à la valeur de marché de chaque clôture. Les découverts bancaires figurent en emprunt au passif courant du bilan.

1.16 Provisions

Des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation du Groupe, à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Provisions pour garantie

Les équipements vendus bénéficient d'une garantie d'un an à deux ans à compter de la date de leur mise en service effective. A ce titre, une provision est constituée pour toutes les garanties en cours à la date de clôture.

Cette provision est déterminée de la manière suivante : un coefficient, correspondant aux coûts de garantie moyens des deux derniers exercices rapportés au chiffre d'affaires ayant généré ces dépenses, est appliqué au chiffre d'affaires sous garantie à la clôture de l'exercice.

Provisions pour litiges

La société et ses filiales peuvent être impliquées dans certaines procédures contentieuses.

Des provisions sont constituées lorsque le Groupe :

- est tenu par une obligation légale ou implicite découlant d'évènements passés ;
- qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- et que le montant de la provision peut être estimé de manière fiable.

1.17 Impôts différés

Les impôts différés sont déterminés selon la méthode du report variable pour :

- toutes les différences temporaires entre la base fiscale et la base comptable des actifs et passifs, à l'exception des écarts d'acquisition.
- les déficits fiscaux reportables.

Les taux d'impôt retenus sont les taux adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les actifs d'impôt ne sont reconnus que dans la mesure où la réalisation d'un bénéfice imposable futur permettant d'imputer les différences temporelles est probable.

La loi de finances pour 2010, votée le 30 décembre 2009, a supprimé l'assujettissement des entités fiscales françaises à la taxe professionnelle à compter de 2010 et l'a remplacée par la Contribution Economique Territoriale (C.E.T) qui comprend deux nouvelles contributions :

- La Cotisation Foncière des Entreprises (C.F.E) assise sur les valeurs locatives foncières de l'actuelle Taxe Professionnelle ;
- La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (C.V.A.E), assise sur la valeur ajoutée résultant des comptes sociaux.

Le Groupe comptabilise ces deux nouvelles contributions en charges opérationnelles, sans changement par rapport au traitement retenu pour la taxe professionnelle.

1.18 Retraites et autres engagements vis à vis du personnel

Les montants des engagements des sociétés du Groupe à l'égard du personnel en matière d'indemnités de départ en retraite et de primes versées lors de l'octroi des médailles du travail sont comptabilisés sous forme de provisions estimées sur la base d'évaluations actuarielles. Ces indemnités provisionnées sont payables lors du départ en retraite des salariés sous condition de leur présence dans le Groupe à la date de leur départ en retraite.

Ces engagements ont été calculés selon une méthode rétrospective avec projection des salaires et les principales hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

taux d'actualisation des Indemnités de Fin de Carrière	4,75%
taux d'actualisation des Indemnités pour Médailles du Travail	4,75%
taux de charges sociales	47,00%
taux d'inflation	2,00%
taux de revalorisation annuelle des salaires	2,00%
turn over (en fonction de l'âge)	de 18,6% à 0,00%
table de mortalité	TM 2006-2008
âge de départ en retraite (cadres et non cadres)	62 ans

1.19 Intéressement, plan d'épargne salariale, paiement en actions et assimilées

Les dispositions transitoires prévues par la norme IFRS 2 ont été retenues. Ces dispositions limitent l'application rétrospective obligatoire aux seuls instruments de capitaux propres dont la date d'octroi est postérieure au 7 novembre 2002 et dont les droits n'étaient pas encore acquis au 1^{er} janvier 2005.

En décembre 2006, Riber a mis en œuvre un plan d'attribution gratuite d'actions au profit de ses salariés et mandataires sociaux. Ce plan a été comptabilisé conformément à la norme IFRS 2.

La norme IFRS 2, "Paiements fondés sur des actions", traite des transactions avec le personnel ou avec des tiers dont le paiement est fondé sur des actions. Son application à Riber concerne les plans d'attribution d'actions gratuites aux salariés et mandataires sociaux. Suivant la faculté offerte par la norme, seuls les plans attribués à compter du 7 novembre 2002 ont été pris en compte.

Conformément aux dispositions de la norme, ces plans font l'objet d'une évaluation à la date d'attribution et d'une comptabilisation en charges de personnel en contreparties des réserves, enregistrée linéairement sur la période d'acquisition des droits par les bénéficiaires.

Riber Inc. a mis en place un plan d'épargne salariale dont bénéficient tous les salariés employés à plein temps. Ce plan donne la possibilité aux salariés concernés d'épargner une partie de leur rémunération et parallèlement la société complète cette épargne. La contribution de la société est déterminée annuellement à la discrétion du Conseil d'Administration. Cette contribution au titre de l'exercice n'est pas significative.

1.20 Estimations et jugements comptables déterminants

La préparation des états financiers consolidés conformément aux IFRS nécessite de retenir certaines estimations comptables qui peuvent être déterminantes et qui sont susceptibles d'affecter les montants d'actifs et de passifs figurant au bilan ainsi que les charges et produits du compte de résultat. Il est possible que les montants effectifs connus ultérieurement soient différents des estimations et hypothèses retenues.

Les estimations et jugements, qui sont continuellement mis à jour, sont fondés sur des informations historiques et sur d'autres facteurs, notamment les anticipations d'événements futurs jugés raisonnables au vue des circonstances.

Les principales estimations et jugements comptables effectués par le Groupe portent sur les points suivants :

- Valeur de réalisation de certains stocks
- Appréciation du risque client et provisions correspondantes
- Tests de dépréciation lorsque la valeur recouvrable est déterminée selon la valeur d'utilité
- Provisions pour risques et charges

2. RESULTAT PAR ACTION : BASE DE CALCUL

Le résultat par action non dilué est obtenu en divisant le résultat net par le nombre moyen sur la période d'actions composant le capital. Pour le résultat par action dilué, la moyenne pondérée des actions ordinaires en circulation est ajustée pour tenir compte de la conversion en actions ordinaires potentiellement dilutives, des options accordées au personnel. Les options anti-dilutives n'ont pas été prises en compte.

	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Moyenne pondérée des actions ordinaires composant le capital et servant à calculer le résultat par action non dilué	18 574 304	18 523 177
Actions ordinaires potentielles dans l'hypothèse de l'exercice de la totalité des bons/options de souscription	0	0
Moyenne pondérée des actions ordinaires et potentiellement dilutives servant à calculer le résultat par action dilué	18 574 304	18 523 177

Les titres auto-détenus portés en déduction des capitaux propres consolidés ont été exclus du nombre moyen pondéré des actions en circulation pour leur montant moyen sur l'année 2010, soit 416.240 actions.

Le calcul est effectué en prenant pour hypothèse que les fonds sont recueillis à la date d'émission des bons et options de souscription d'actions et sont supposés être affectés au rachat d'actions au prix du marché.

3. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Sociétés consolidées par intégration globale :

Société	Siège	% contrôle	% d'intérêt
Riber SA	31 rue Casimir Perier 95873 BEZONS France	Mère	Mère
Riber Inc	15 Liberty Street, Metuchen NJ 08840 USA	100	100

4. NOTES SUR LE BILAN

4.1 ECART D'ACQUISITION

L'écart d'acquisition correspond à l'acquisition de la société Addon SAS en 2004. Le montant de l'écart d'acquisition initial était de 2 156 K€. L'opération de transmission du patrimoine d'Addon SAS vers Riber SA en 2008 n'a pas eu d'incidence sur la valeur de l'écart d'acquisition.

Aucun mouvement n'a affecté ce poste au cours de l'année 2010.

A la clôture de chaque exercice, un test de dépréciation a été formalisé consistant à comparer les actifs et passifs de la société Addon SAS, ainsi que l'écart d'acquisition dégagé, aux flux futurs de trésorerie actualisés issus des prévisions d'activité et de résultat de cette société.

Un test de dépréciation a conduit au 31 décembre 2006 à constater une perte de valeur sur l'écart d'acquisition de 486 K€ afin de ramener celui-ci à une valeur nette de 1.670 K€. Une perte de valeur complémentaire de 850 K€ a été comptabilisée au 31 décembre 2007 du fait de la diminution du chiffre d'affaires de cette filiale en 2007 et des perspectives futures de vente. Cette perte de valeur a été comptabilisée en résultat opérationnel sur la ligne « Autres charges et produits opérationnels ».

Un test de dépréciation a été réalisé à fin 2010 sur la base des hypothèses suivantes :

- périmètre : activité « cellules et sources »
- taux d'actualisation après impôts : 11,00 %
- durée des prévisions établies : 5 ans
- taux de croissance terminale de l'activité : 2 %

Les résultats de ce test ont conduit à maintenir l'évaluation inchangée.

La valeur nette de cet écart d'acquisition au 31 décembre 2010 est de 820 K€.

4.2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(En milliers d'euros)	Concessions et brevets	Marques	Frais de recherche et dével.	Autres immo incorp	Total
Valeur brute à l'ouverture	1 189	80	723	679	2 671
Amortissements cumulés à l'ouverture	(1 082)		(330)	(34)	(1 446)
Valeurs nettes comptables à l'ouverture	107	80	393	645	1 225
Différences de changes					
Acquisitions	103		147		250
Cessions					
Reclassement	1				1
Dotations, reprises aux amortissements	(65)		(111)	(34)	(210)
Valeurs brute à la clôture	1 292	80	870	679	2 921
Amortissements cumulés à la clôture	(1 146)		(441)	(68)	(1 655)
Valeurs nettes comptables à la clôture	146	80	429	611	1 266

4.3 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(En milliers d'euros)	Terrains	Construc- tions	Installations techniques et agencements	Materiel de transport	Mobiliers et materiel info	Immob. en cours	Total
Valeur brute à l'ouverture	2 335	778	9 369	60	489	4	13 035
Amortissements cumulés à l'ouverture		(124)	(4 405)	(44)	(418)		(4 991)
Valeurs nettes comptables à l'ouverture	2 335	654	4 964	16	71	4	8 044
Différences de changes			2				2
Acquisitions			500		51	10	561
Cessions			(54)				(54)
Reclassement				(3)	3		
Dotations et reprises aux amortissements		(37)	(532)	(3)	(37)		(609)
Valeurs brute à la clôture	2 335	778	9 817	48	553	14	13 545
Amortissements cumulés à la clôture		(161)	(4 937)	(38)	(465)		(5 601)
Valeurs nettes comptables à la clôture	2 335	617	4 880	10	88	14	7 944
(En milliers d'euros)			Installations techniques et agencements	Materiel de transport	Mobiliers et materiel info		
Dont Crédit Bail							
Valeur brute à l'ouverture				46			
Amortissements cumulés à l'ouverture				(30)			
Valeurs brute à la clôture			45	34	12		
Amortissements cumulés à la clôture			(12)	(24)	(12)		

Les cessions d'actifs correspondent essentiellement à la valeur brute d'une machine (2.429 K€) louée entre 2007 et 2009 à un institut de recherche avec option d'achat levée début 2010. Cette immobilisation avait été amortie à hauteur de 2.415 K€.

4.4 ACTIFS FINANCIERS

(En milliers d'euros)	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Liquidité sur contrat d'animation de cours	264	63
Dépôts et cautionnement	13	37
Total	277	100

4.5 STOCKS ET EN-COURS

(En milliers d'euros)	Matière premières et marchandises	En cours	Produits finis	Total
Valeur brute à l'ouverture	8 932	2 239	2 857	14 028
Provisions cumulées à l'ouverture	(5 696)	(516)	(1 514)	(7 726)
Valeurs nettes comptables à l'ouverture	3 236	1 723	1 343	6 302
Différences de changes	14			14
Variations de périmètre				
Variations	(1 517)	1 381	(92)	(228)
Reclassement				
Provision	1 248	262	7	1 517
Valeurs brute à la clôture	7 429	3 620	2 765	13 814
Provisions cumulées à la clôture	(4 448)	(254)	(1 507)	(6 209)
Valeurs nettes comptables à la clôture	2 981	3 366	1 258	7 605

La progression des stocks d'encours s'explique par un renforcement significatif du carnet de commandes permettant la mise en production fin 2010 d'un nombre significatif de machines et cellules d'effusion.

Au cours de l'exercice 2010, la société a produit et livré deux machines pour lesquelles elle disposait d'un stock important de pièces fortement dépréciées, justifiant d'importantes reprises de provision.

Par ailleurs, la société détient au 31 décembre 2010 un stock de métaux (tantale, molybdène) d'un montant de 2,3 millions d'euros (2,8 millions d'euros au 31 décembre 2009). Ce stock a un caractère stratégique pour la production de Riber SA et ces matériaux sont inaltérables. Grâce au développement de ventes de cellules destinées au marché des OLED et à la reprise des ventes de machines de production, les perspectives de ventes des produits finis dans lesquels ces matériaux sont incorporés se sont de nouveau améliorées en 2010 et les prévisions de ventes de ces produits pour les exercices futurs ont été revues à la hausse. En conséquence, la provision constituée au 31 décembre 2010 sur ces métaux s'élève à 1,6 M€ contre 2,1 M€ au 31 décembre 2009. Cette diminution constitue une part importante des reprises de provisions de l'exercice 2010.

4.6 CREANCES CLIENTS

(En milliers d'euros)	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Créances clients et comptes rattachés	7 149	5 197
Provision pour dépréciation	(789)	(734)
Valeur nette des créances clients et comptes rattachés	6 360	4 463

L'accroissement des créances clients est imputable à une plus forte proportion de machines livrées sur la fin de l'exercice et dont le produit sera encaissé début 2011.

Riber a constitué au cours de l'exercice 2010 des provisions pour créances douteuses suite à quatre litiges anciens, consécutifs à la livraison de pièces de rechange et services pour un montant total de 84 K€. A contrario, la résolution d'un litige lié à la vente d'une machine a permis de reprendre une provision constituée à hauteur de 29 K€.

Créances non réglées

(En milliers d'euros)	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Créances non échues et non dépréciées	4 841	2 741
Créances échues 0 à 90 jours	873	685
Créances échues > 90 jours	517	1 037
Créances provisionnées	918	734
Valeur au bilan	7 149	5 197

4.7 AUTRES CREANCES

(En milliers d'euros)	Prêts, cautionn. & aut. créances	Avances et acomptes sur commandes	Créances sur personnel & org. sociaux	Etat créances d'impôt (Hors IS)	Etat créances d'impôt sur les bénéfices	Autres créances	Charges constatées d'avances	Total
Valeur brute à l'ouverture	0	37	14		1 857		80	1 988
Provisions cumulées à l'ouverture								
Valeurs nettes comptables à l'ouverture	0	37	14		1 857		80	1 988
Différences de changes	0	0				2		2
Variations de périmètre								
Variations		51	11	(16)	(1 349)	100	87	(1 116)
Reclassement				173	(173)			
Provision								
Valeurs brute à la clôture	0	88	25	157	337	100	167	874
Provisions cumulées à la clôture								
Valeurs nettes comptables à la clôture	0	88	25	157	337	100	167	874

La variation du poste Etat – Créances d'impôts s'explique principalement le remboursement par l'administration fiscale du crédit d'impôt recherche 2009 et ceux des années antérieures à 2009 à hauteur de 1,7 M€.

Afin de gérer le risque lié aux fluctuations des taux de change, le groupe utilise des contrats de couverture à terme en devises étrangères. Ces contrats sont conclus lors de la prise de commande de chaque machine sur la base des échéances de paiement prévues au contrat. Au 31 décembre 2010, 2 affaires faisaient l'objet d'une couverture de change pour un montant de 1.248 K\$. Ces contrats ont des échéances inférieures à 12 mois.

4.8 TRESORERIE

(En milliers d'euros)	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Disponibilités	1 749	1 161
Valeurs mobilières de placement	8 776	5 421
Trésorerie active	10 525	6 582
Concours bancaires courants	1	2
Trésorerie passive	1	2
Trésorerie nette	10 524	6 580

La société investit ses excédents de trésorerie dans des valeurs mobilières de placement à fort coefficient de liquidité (SICAV) ainsi que sur des comptes à terme ouverts auprès de ses deux partenaires bancaires. Ces titres sont valorisés à leur valeur de marché à la clôture.

4.9 PASSIFS FINANCIERS

(En milliers d'euros)	Emprunt auprès des établissements de crédits	Emprunts sur crédit bail	Total non courants	Emprunt auprès des établissements de crédits	Emprunts sur crédit bail	Comptes bancaires courants	Total courants
Solde net à l'ouverture	850		850	100	3	2	105
Différences de change							
Variation de périmètre							
Changement de méthode							
Juste valeur							
Emission	53		53		45		45
Remboursement	(10)		(10)	(100)	(46)		(146)
Reclassements	(264)		(264)	264			264
Autres mouvements						-1	(1)
Total	629		629	264	2	1	267

Au 31 décembre 2010, les emprunts auprès d'établissements de crédit sont constitués exclusivement d'avances remboursables octroyées par OSEO afin de financer deux programmes de recherche.

Echéancier des emprunts

(En milliers d'euros)	2011	2012	2013	2014	2015	Plus de cinq ans	Total
Emprunt auprès des établissements de crédit	265	456	100	73			894
Emprunt sur crédit bail	2						2
Total	267	456	100	73			896

4.10 PROVISIONS

Provisions non courantes

(En milliers d'euros)	Provisions Engagements retraites	Total
Solde net à l'ouverture	520	520
Différences de change		
Variation de périmètre		
Changement de méthode		
Dotations	78	78
Reprises provisions utilisées	(115)	(115)
Reprises provisions non utilisées		
Reclassements		
Autres mouvements		
Total	482	482

(En milliers d'euros)	Provisions Engagements retraites
Risque de sensibilité +0,5%	464
Risque de sensibilité +0,0%	482
Risque de sensibilité -0,5%	501

Provisions courantes

(En milliers d'euros)	Provisions pour garantie	Provisions pour litiges	Provisions pour risques	Total
Solde net à l'ouverture	208	34	110	352
Différences de change				
Variation de périmètre				
Changement de méthode				
Dotations	312	22	472	806
Reprises provisions utilisées	(55)	(29)	(60)	(144)
Reprises provisions non utilisées		(11)		(11)
Reclassements				
Autres mouvements				
Total	465	16	522	1 003

Une provision a été constituée sur l'exercice afin de couvrir trois litiges techniques. Par ailleurs, la provision pour garantie s'inscrit en hausse de 260 K€ du fait de l'accroissement significatif des ventes par rapport au dernier trimestre 2009.

4.11 DETTES FOURNISSEURS

(En milliers d'euros)	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Fournisseurs de biens et services	2 937	2 433
Fournisseurs d'immobilisations	270	392
Total	3 207	2 825

4.12 AUTRES DETTES

(En milliers d'euros)	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Dettes fiscales et sociales	2 264	1 749
Avances reçues sur commande	3 951	812
Autres dettes et comptes de régularisation	285	105
Commissions à payer aux agents	764	547
Total	7 264	3 214

L'accroissement des acomptes reçus à la commande s'explique par la hausse significative du carnet de commande (17,1 M€ à fin décembre 2010 et 2,5 M€ un an auparavant).

4.13 IMPOTS DIFFERES

Compte tenu de la situation fiscale déficitaire du Groupe, aucun impôt différé n'est reconnu.

4.14 AUTRES ENGAGEMENTS

(en milliers d'euros)	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Cautions accordées aux clients	2 318	290

La société avait consenti au 31 décembre 2010, dans le cadre de 5 contrats de vente de machines ou composants, des cautions bancaires à hauteur de 2.318 K€ aux clients concernés. Pour garantir ces cautions, cette date, elle avait accordé des nantissements de comptes à terme au profit des établissements bancaires émetteurs, à hauteur de 1.263 K€.

Engagements de location simple

(en milliers d'euros)	A 1 an	A 2 ans	A 3 ans
Locations immobilières	51	53	55

Les données correspondent à la location de bureaux à Metuchen (Etats-Unis) et à Shanghai (Chine).

4.15 CAPITAUX PROPRES

Le capital s'élève à 3.091.348,96€ et est composé de 19.320.931 actions d'une valeur nominale de 0,16€. Aucun mouvement sur le capital n'est intervenu au cours de la période.

Un dividende de 0,04 € prélevé sur les réserves et les primes a été versé en juin 2010 au titre de l'exercice 2009.

4.16 BONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS ET OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS

Aucune nouvelle attribution d'options de souscription d'actions n'a eu lieu en 2010.

Conformément à l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 15 juin 2006, le Directoire de Riber SA a attribué, le 21 décembre 2006, 349.950 actions gratuites aux salariés et mandataires sociaux de la Société. L'attribution gratuite des actions aux bénéficiaires est devenue définitive à l'expiration d'un délai de deux ans, soit à compter du 22 décembre 2008 et sont indisponibles à la vente depuis le 21 décembre 2010.

Aucune nouvelle attribution gratuite d'actions n'a eu lieu au cours des exercices 2007 à 2010.

4.17 RACHAT D' ACTIONS

Un programme de rachat d'actions a été mis en place par le Directoire suite à l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 13 juin 2002 confirmée depuis par les Assemblées Générales Mixtes successives et notamment celle du 27 mai 2010. Un rapport d'information décrivant ce programme de rachat d'actions a été présenté aux actionnaires lors de l'assemblée Générale Mixte du 27 mai 2010.

Au 31 décembre 2010, la Société détient 231.202 actions propres figurant en déduction des capitaux propres consolidés pour un montant brut de 309 180 euros. Sur la base de 2,40 euros par action correspondant au cours de bourse moyen du mois de décembre 2010, la valeur de marché de ces titres au 31 décembre 2010 était de 554.583 €. Compte tenu de leur prix d'achat, ces actions ne faisaient pas l'objet au 31 décembre 2010 d'une provision pour dépréciation.

D'autre part, dans le cadre de son contrat d'animation de cours, Riber SA détenait, au 31 décembre 2010, 129.150 titres figurant également en déduction des capitaux propres consolidés pour un montant brut de 292.895 €. Sur la base de 2,40 euros par action correspondant au cours de bourse moyen du mois de décembre 2010, la valeur de marché de ces titres au 31 décembre 2010 était de 309.792 €. La trésorerie affectée à ce contrat d'animation de cours s'élevait au 31 décembre 2010 à 264.048 € et a été classée au bilan en actifs financiers.

4.18 ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS

Le Groupe n'a actuellement pas connaissance de fait exceptionnel, litige ou éléments liés à l'environnement susceptibles d'affecter ou d'avoir affecté substantiellement dans un passé récent son patrimoine, sa situation financière ou son résultat.

5. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 INFORMATION SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES

L'analyse du chiffre d'affaires par ligne de produit et zone géographique est présentée ci-après :

Par ligne de produit

(en milliers d'euros)	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Systèmes industriels	4 623	-
Systèmes « recherche et développement »	6 511	10 118
Cellules et sources d'effusion	3 074	2 399
Accessoires, composants, SAV.	6 533	4 862
TOTAL	20 741	17 379

Le chiffre d'affaires de l'exercice du Groupe s'établit à 20,7 M€ contre 17,4 M€ pour l'exercice précédent. Cette croissance s'explique par la reprise en 2010 du marché des semi-conducteurs, conjuguée au développement des ventes de services et accessoires.

Les ventes de systèmes MBE sont en augmentation de 10 % à 11,1 M€. Cette croissance traduit essentiellement la reprise de la demande des industriels des semi-conducteurs composés. En 2010, 10 machines MBE, dont 2 systèmes de production, ont été livrées.

Conformément aux objectifs, l'activité services et accessoires a poursuivi son fort développement pour atteindre un chiffre d'affaires record de 6,5 M€ en croissance significative par rapport à 2009 (4,8 M€). Les ventes de cellules et sources d'évaporation (3,1 M€) augment également par rapport à 2009 (2,4 M€) démontrant la pertinence de la stratégie de diversification sur les marchés en forte croissance des OLED (Organic LED) et des panneaux solaires en couches minces (technologie CIGS).

Par zone géographique

(en milliers d'euros)	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Amérique du Nord	3 231	2 230
Asie	5 598	7 088
Europe	11 912	8 061
Autres	0	0
TOTAL	20 741	17 379

Le chiffre d'affaire réalisée en Europe intègre la totalité des ventes en Russie qui a constitué le premier marché pour Riber en 2010 avec la livraison de 2 machines de recherche et d'une machine de production. Riber bénéficie d'une bonne implantation en Russie et a obtenu en octobre 2009 le prix Rusnano délivré par le fond gouvernemental visant au développement des nanotechnologies.

5.2 FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

(en millions d'euros)	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Frais bruts	(2,4)	(2,5)
Frais imputés dans le coût de fabrication des systèmes	0	0,7
Déduction du crédit d'impôt recherche	0,4	0,6
TOTAL	(2,0)	(1,2)

Au cours de l'exercice, la société a maintenu ses efforts d'innovation avec le développement d'une nouvelle machine, l'évolution de la gamme du Compact 21, l'introduction d'un nouveau module de pilotage des systèmes de production ainsi que la conception puis le prototypage de nouvelles sources d'effusion industrielles adressant le marché des cellules solaires à couches minces à haut rendement en alliages CGIS. Enfin, Riber a engagé un effort de développement de sa gamme de cellules d'effusions et de ses modules de pilotage des machines.

5.3 EFFECTIF ET MONTANTS DES REMUNERATIONS

L'effectif moyen du Groupe est le suivant :

	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Ingénieurs et cadres	36	36
Agents de maîtrise	12	12
Employés et ouvriers	42	42
TOTAL	90	90

(En milliers d'euros)	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Salaires et traitements	(5 052)	(4 357)
Charges sociales	(2 074)	(1 714)
Participation des salariés		
Autres charges de personnel	(116)	(110)
Dotation / reprise engagement retraites	37	(83)
Total	(7 205)	(6 264)

L'évolution des charges de personnel s'explique par les revalorisations salariales, la hausse des primes sur objectifs et des indemnités de départ en retraite.

5.4 REMUNERATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE SURVEILLANCE

Nom des mandataires sociaux	Mandat	Rémunération 2010	Dont rémunération variable	Dont avantages en nature
Jacques Noels (1)	Président du Conseil de Surveillance	Néant	Néant	Néant
Noël Goutard	Membre du Conseil de Surveillance	Néant	Néant	Néant
Erich Spitz	Membre du Conseil de Surveillance	Néant	Néant	Néant
Bernard Raboutet	Membre du Conseil de Surveillance	Néant	Néant	Néant
Frédéric Goutard	Président du Directoire	143 000 €	13 000 €	Néant
Michel Picault	Membre du Directoire	206 800 €	11 600 €	2 305 €
Pierre Bouchaib	Membre du Directoire	125 473 €	30 094 €	Néant
Olivier Handschumacher	Membre du Directoire	110 000 €	10 000 €	Néant
Philippe Ley (2)	Membre du Directoire	98 612 €	11 875 €	Néant

(1) Jacques Noels est membre et Président du Conseil de Surveillance de Riber SA depuis le 27 mai 2010

(2) Philippe Ley est membre du Directoire de Riber SA depuis le 17 février 2010

Les montants sont indiqués pour la période durant laquelle les salariés concernés ont été membre du Directoire.

Au cours de l'exercice clos en 2010, la société a versé, à titre de rémunération, la somme de 680.696€ aux membres de son directoire soit 5 personnes. Cette rémunération s'élevait à 575.364 euros, au cours de l'exercice 2010, pour 4 personnes.

Les membres du Directoire ne bénéficient pas d'un régime de retraite spécifique autre que le régime légal de retraite des cadres dont le coût s'est élevé à 84 K€ au cours de l'exercice 2010.

Les membres du Directoire n'ont bénéficié d'aucun plan de distribution de stock-options ou d'actions gratuites au cours de l'exercice 2010.

Il n'existe aucun accord prévoyant une indemnisation des dirigeants en cas de départ autre que l'application des dispositions légales.

Les membres du Conseil de Surveillance ont perçu des jetons de présence au titre de l'exercice 2010 à hauteur de 75.000 €.

Le Groupe n'a pas d'autre partie liée que ses dirigeants.

5.5 FORMATION DES SALARIES

Le nombre d'heures de Droit Individuel à la Formation (DIF) acquises par les salariés et non utilisées au 31 décembre 2010 s'élève à 6.860 heures.

5.6 AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

(en milliers d'euros)	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Pertes de valeur sur écart d'acquisition (cf note 4.1)	-	-
Dotations/Reprises de Provisions pour risques	(340)	1 069
Autres produits et charges	(3)	(1 791)
Dotations/ Reprises Provisions clients	(55)	701
TOTAL	(398)	(21)

Une provision d'un montant de 466 K€ a été constituée sur l'exercice afin de couvrir trois litiges techniques.

5.7 RESULTAT FINANCIER

(En milliers d'euros)	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Produits financiers liés aux placements de trésorerie		
Intérêt des emprunts		(2)
Coût de l'endettement net		(2)
Produits nets sur cession de VMP	28	25
Autres frais et produits financiers	(44)	28
Résultat de change	174	(205)
Total autres charges et produits financiers	158	(152)
Total	158	(154)

La forte volatilité du dollar au cours de l'année 2010 a été très favorable au groupe Riber qui réalise 16% de son chiffre d'affaires en dollars.

5.8 IMPOTS SUR LES BENEFICES ET IMPOTS DIFFERES

Détail des impôts sur les bénéfices et des impôts différés au compte de résultat

(En milliers d'euros)	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Impôt courant	3	5
Impôt différé		
Total	3	5

Le taux d'impôt retenu pour le calcul des impôts différés au 31 décembre 2010 est de 33,33%.

Rapprochement entre la charge d'impôt théorique et réelle

(en milliers d'euros)	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Résultat net des sociétés intégrées	1 777	427
Impôt sur les résultats	(3)	(5)
Résultat avant impôt des entreprises intégrées	1 774	422
(Charge) ou produit d'impôt théorique à 33,33%	(591)	(143)
Déficits non activés	(27)	(16)
Déficits utilisés	731	
Différence de taux	(15)	
(Charges) non déductibles ou produits non imposables (1)	(95)	164
Charge d'impôt réelle	3	5
Taux d'impôt effectif	0,17%	1,23%

6. INFORMATION AU TITRE DES HONORAIRES DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Evolution

En euros	Mazars		Boissière Expertise Audit	
	31 décembre 2010	31 décembre 2009	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Commissariat aux comptes, certification des comptes sociaux et consolidés	60 300	82 738	55 299	56 628
Autres missions				
TOTAL	60 300	82 738	55 299	56 628

Détail des prestations au titre de l'exercice

En euros	Mazars	Boissière Expertise Audit
Commissariat aux comptes, certification des comptes annuels et consolidés (1)	58 800	55 299
Missions accessoires (2)	1 500	0
Sous-total	60 300	55 299
Autres prestations, le cas échéant (juridique, fiscal, social,...)	0	0
TOTAL	60 300	55 299

(1) montants exclusivement dédiés à la certification des comptes de la société mère et des comptes consolidés (les comptes de la filiale américaine ne font pas l'objet d'un audit)

(2) certification des coûts déclarés dans le cadre d'un programme de recherche subventionné

7. INFORMATION SECTORIELLE

La ventilation du chiffre d'affaires par ligne de produit et par zone géographique est présentée en note 5.1 ci-avant.

Pour des raisons commerciales, la société ne souhaite pas communiquer d'information relative au résultat opérationnel par lignes de produits ou par zones géographiques, dans la mesure où l'ensemble de ses concurrents ne sont pas soumis à une telle obligation. En conséquence, les informations chiffrées ventilées par lignes de produits ou par zones géographiques ne sont produites qu'au niveau du chiffre d'affaires.

8. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement postérieur à la clôture et non pris en compte dans les états au 31 décembre 2010 n'a d'incidence significative sur les comptes annuels.

9. INFORMATION SUR LES RISQUES

Information sur les risques de marché en cas de variation des taux de change

Le résultat d'exploitation de Riber peut être affecté par des variations de taux de change, principalement celui entre l'euro et le dollar américain. En effet, la plupart des charges d'exploitation de Riber sont libellées en euros alors qu'une partie de son chiffre d'affaires est libellée en dollars américains (16 % au cours de l'exercice 2010 contre 11 % au cours de l'exercice 2009). La politique de Riber est de surveiller et de réduire ce risque de change. Des contrats de couverture à terme en devises étrangères sont conclus lors de chaque prise de commande de systèmes libellée en monnaie étrangère.

Ces contrats sont conclus et mis en place au moment de la prise de commande sur la base des échéances de paiement prévues au contrat. La Société détenait 3 contrats de couverture à terme au 31 décembre 2010. A la clôture de l'exercice, la valeur de ces contrats de couverture à terme a été estimée sur la base d'un prix de marché et, conformément aux normes IFRS, les variations de juste valeur de ces instruments de couverture ont été enregistrées dans les comptes consolidés.

Information sur les risques de marché en cas de variation des taux d'intérêts

La structure actif-passif de la Société au 31 décembre 2010, lui permet de disposer d'une trésorerie importante (10,5 M€) placée pour 5,4 M€ en OPCVM de trésorerie et 3,4 M€ sur des comptes à terme ouverts auprès des

partenaires financiers de la société (HSBC et Société Générale). Elle est de ce fait partiellement exposée à la baisse des taux d'intérêt.

Une baisse de 0,5% des taux d'intérêts, calculée sur la position à la clôture de l'exercice, aurait eu un impact négatif de l'ordre de 27 K€ sur le résultat en 2010.

Information sur les risques de marché en cas de variation des cours des actions

Le risque sur actions correspond à une variation défavorable de la valeur des titres de capital détenus. La Société n'intervient que sur ses propres titres et ce dans le cadre des autorisations données par l'assemblée, notamment dans le cadre du contrat de tenue de marché et de liquidité dont la gestion est assurée par Oddo Corporate finance.

Au 31 décembre 2010, Riber SA détenait 360.352 actions propres figurant en titres immobilisés pour un montant brut de 602.089 €.

Au jour de la publication des comptes et sur la base de la moyenne des cours des 20 dernières séances de bourse, les actions propres détenues ont subi un gain de valeur de 1,87 € par rapport à leur valeur nette au 31 décembre 2010.

Information sur les risques de liquidité et de trésorerie

Au 31 décembre 2010, la trésorerie du groupe s'établit à 10.525 K€. Le montant total des emprunts et dettes financières du groupe est de 896 K€, dont 267 K€ à moins d'un an et 629 K€ de un à cinq ans. Ces emprunts sont exclusivement constitués d'avances remboursables octroyées par Oseo dans le cadre de deux programmes de recherche menés par la Société.

Compte tenu de la structure de son bilan et de sa position nette de trésorerie, la direction estime que la Société ne présente pas un risque de liquidité élevé à ce jour. La Société ne possède pas de ligne de crédit à court terme.

La visibilité de la trésorerie, compte tenu du cycle de réalisation des commandes de machines qui est d'environ 7 à 8 mois et des termes de paiement, est d'environ un an glissant et fait l'objet d'un reporting mensuel.

RIBER SA

Siège Social : 31 rue Casimir Perrier, 95873 Bezons
Société Anonyme au capital de 3.091.348,96 €
N° Siren : RCS Pontoise 343 006 151

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les Comptes Annuels

Exercice clos le 31 décembre 2010

BOISSIERE EXPERTISE AUDIT

MAZARS

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société RIBER SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants:

- Les notes 2.4 et 3.4 de l'annexe décrivent les modalités retenues par la société pour évaluer les stocks. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné le caractère approprié des méthodes retenues par votre société et nous nous sommes assurés de leur correcte application.
- Les notes 2.5 et 3.5 de l'annexe décrivent les modalités retenues par la société pour évaluer les créances. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné le caractère approprié des méthodes retenues par votre société et nous nous sommes assurés de leur correcte application.
- La société détermine, à chaque clôture, la valeur d'utilité des immobilisations incorporelles selon les modalités décrites dans la note 2.31 de l'annexe. Nous avons examiné les prévisions d'activité et les hypothèses utilisées pour déterminer la valeur d'utilité et nous avons vérifié que les notes de l'annexe donnent une information appropriée. Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.
- Nous avons examiné les modalités de constitution des provisions pour risques et charges, en particulier l'analyse des processus mis en place par la Direction pour identifier et évaluer les risques. Nous nous sommes assurés que ces provisions sont constituées conformément aux principes décrits dans la note 2.9 de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Paris et à Courbevoie, le 7 avril 2011

Les Commissaires aux Comptes

BOISSIERE
EXPERTISE AUDIT


JEAN-LUC COHEN

MAZARS


MANUELA BAUDOÏN-REVERT

Bilan



Bilan Passif

RIBER

Période du 01/01/10 au 31/12/10
Edition du 12/04/11

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2010	Net (N-1) 31/12/2009
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 3 091 349	3 091 349	3 091 349
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	25 114 427	25 515 839
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence	303 644	303 644
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles	602 089	955 867
Réserves réglementées		
Autres réserves	(7 661 314)	(8 391 688)
Report à nouveau	1 748 373	730 374
Résultat de l'exercice		
TOTAL situation nette :	23 198 567	22 205 384
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	835	5 802
CAPITAUX PROPRES	23 199 402	22 211 186
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	893 022	950 000
AUTRES FONDS PROPRES	893 022	950 000
Provisions pour risques	1 857 403	1 243 853
Provisions pour charges	36 554	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 893 957	1 243 853
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	1 382	2 029
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :	1 382	2 029
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	3 592 281	517 906
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 979 980	2 387 527
Dettes fiscales et sociales	2 258 142	1 744 534
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	269 930	391 903
Autres dettes	843 320	547 264
TOTAL dettes diverses :	6 351 372	5 071 227
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	233 545	95 062
DETTES	10 178 580	5 686 224
Ecarts de conversion passif		304
TOTAL GÉNÉRAL	36 164 961	30 091 568

Bilan Actif

RIBER

Période du 01/01/10 au 31/12/10
Edition du 12/04/11

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2010	Net (N-1) 31/12/2009
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	1 155 966	1 049 867	106 100	67 420
Fonds commercial	1 517 674		1 517 674	1 517 674
Autres immobilisations incorporelles	14 271		14 271	4 080
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	2 687 910	1 049 867	1 638 044	1 589 173
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	2 204 688		2 204 688	2 204 688
Constructions	6 517 010	1 655 622	4 861 388	5 119 194
Installations techniques, matériel et outillage industriel	3 842 441	3 315 608	526 833	430 167
Autres immobilisations corporelles	639 662	548 648	91 014	81 630
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	13 203 801	5 519 879	7 683 922	7 835 679
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	986 318	986 318		
Créances rattachées à des participations	449 035	449 035	(0)	
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	879 081		879 081	718 975
TOTAL immobilisations financières :	2 314 433	1 435 353	879 081	718 975
ACTIF IMMOBILISÉ	18 206 144	8 005 098	10 201 046	10 143 828
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	7 141 485	4 311 821	2 829 664	3 070 138
Stocks d'en-cours de production de biens	3 620 406	253 914	3 366 492	1 723 098
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis	2 837 471	1 506 375	1 331 096	1 343 401
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	13 599 361	6 072 109	7 527 252	6 136 638
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	108 859	36 572	72 287	35 666
Créances clients et comptes rattachés	7 666 129	779 881	6 886 247	4 855 677
Autres créances	563 721		563 721	1 845 472
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	8 338 709	816 453	7 522 256	6 736 815
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	8 779 333		8 779 333	5 424 786
Disponibilités	1 582 140		1 582 140	1 068 224
Charges constatées d'avance	166 605		166 605	79 521
TOTAL disponibilités et divers :	10 528 078		10 528 078	6 572 530
ACTIF CIRCULANT	32 466 148	6 888 562	25 577 585	19 445 983
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif	386 330		386 330	501 758
TOTAL GÉNÉRAL	51 058 622	14 893 660	36 164 961	30 091 568

Compte de Résultat



Compte de Résultat (Première Partie)

RIBER

Période du 01/01/10 au 31/12/10
Edition du 12/04/11

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2010	Net (N-1) 31/12/2009
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	2 502 294	17 145 289	19 647 583	17 099 593
Production vendue de services	12 039	125 019	137 058	700 000
Chiffres d'affaires nets	2 514 333	17 270 308	19 784 641	17 799 593
Production stockée			1 288 620	50 875
Production immobilisée			246 211	
Subventions d'exploitation			162 352	190 095
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			2 021 843	3 769 636
Autres produits			9 164	24 519
PRODUITS D'EXPLOITATION			23 512 831	21 834 718
CHARGES EXTERNES				2 733
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnement			8 111 928	7 880 665
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]			1 547 465	(478 765)
Autres achats et charges externes			3 571 293	4 408 849
TOTAL charges externes :			13 230 686	11 813 482
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			362 494	590 558
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			4 835 289	4 167 736
Charges sociales			2 185 214	1 824 259
TOTAL charges de personnel :			7 020 503	5 991 994
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			734 202	1 334 555
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			139 542	835 887
Dotations aux provisions pour risques et charges			842 101	455 297
TOTAL dotations d'exploitation :			1 715 846	2 625 739
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			106 512	822 670
CHARGES D'EXPLOITATION			22 436 042	21 844 445
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			1 076 789	(9 727)

Compte de Résultat (Seconde Partie)

RIBER

Période du 01/01/10 au 31/12/10
Edition du 12/04/11

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2010	Net (N-1) 31/12/2009
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 076 789	(9 727)
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	255 337	184 247
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 390 191	547 322
Différences positives de change	291 082	100 693
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	28 439	25 404
	1 965 048	857 667
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	1 449 792	555 765
Intérêts et charges assimilées	51 324	12 889
Différences négatives de change	192 593	154 255
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	1 693 709	722 909
RÉSULTAT FINANCIER	271 339	134 758
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 348 128	125 031
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	49 111	24 777
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1	99 982
Reprises sur provisions et transferts de charges	5 008	2 845
	54 120	127 605
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 288	29 250
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	14 252	67 469
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	7 640	
	28 181	96 719
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	25 939	30 886
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices	(374 305)	(574 457)
TOTAL DES PRODUITS	25 531 999	22 819 990
TOTAL DES CHARGES	23 783 626	22 089 616
BÉNÉFICE OU PERTE	1 748 373	730 374

Annexe



NOTES ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS**NOTE N° 1 – FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**ACTIVITE ET RESULTATS

Le chiffre d'affaires s'établit en 2010 à hauteur de 19,8 M€, en hausse de 11% par rapport à l'exercice précédent (17,8 M€). Cette croissance s'explique par la reprise en 2010 du marché des semi-conducteurs, conjuguée au développement des ventes de services et accessoires. Les ventes de systèmes MBE sont stables à hauteur de 11 M€ ; en 2010, 10 machines MBE, dont 2 systèmes de production, ont été livrées. Conformément aux objectifs, l'activité services et accessoires a poursuivi son fort développement pour atteindre un chiffre d'affaires record de 5,6 M€ en croissance de 30 % par rapport à 2009. Les ventes de cellules et sources d'évaporation (3,1 M€) ont augmenté de 30 % du fait de la diversification de Riber sur les marchés en forte croissance des OLED (Organic LED) et des panneaux solaires en couches minces (technologie CIGS).

Le total des produits d'exploitation s'établit à 23,5 M€ contre 21,8 M€ en 2009.

Par rapport à 2009, les charges d'exploitation augmentent de 3% passant de 21,8 M€ en 2009 à 22,4 M€ en 2010, en lien avec l'accroissement de l'activité.

Compte tenu des éléments qui précèdent, le résultat d'exploitation est bénéficiaire de 1,1 M€ alors qu'il était à l'équilibre en 2009.

Après prise en compte des éléments financiers et exceptionnels et de l'impôt sur les bénéfices (qui est en fait un produit en raison du dispositif de crédit d'impôt recherche dont bénéficie la société à hauteur de 0,4 M€ en 2010), le résultat net ressort à +1,7 M€ contre +0,7 M€ en 2009.

BILAN

L'actif immobilisé de Riber est stable par rapport à 2009 à hauteur de 10,2 M€.

Les stocks et en-cours nets (7,5 M€) sont en augmentation de 1,4 M€ par rapport à 2009 du fait de la baisse significative des dépréciations rendue possible grâce à l'amélioration significative de la rotation des pièces. Le montant des créances (7,5 M€) est en hausse de 0,8 M€ par rapport à 2009 (6,7 M€) du fait d'une plus forte concentration de la facturation sur la fin de l'exercice.

Le total des disponibilités (trésorerie) progresse fortement pour atteindre 10,5 M€ contre 6,6 M€ fin 2009 du fait de l'accroissement significatif des acomptes reçus à la commande (impact de la hausse du carnet de commande).

Les capitaux propres progressent de 22,2 M€ en 2009 à 23,2 M€ à fin 2010 en raison du bénéfice de l'exercice.

La société n'a plus de dette financière depuis le remboursement en juillet 2009 du solde d'un crédit adossé à une créance de carry back et bénéficie de deux avances remboursables consenties par OSEO à hauteur de 0,9 M€ sous la rubrique « autres fonds propres ».

Les dettes diverses sont en hausse de 1,3 M€ pour atteindre 6,4 M€. Cette évolution reflète notamment l'accroissement d'activité d'une fin d'exercice à l'autre.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

La composition du Directoire de Riber a été modifiée en début d'année 2010, Monsieur Philippe Ley, Directeur des opérations étant nommé membre du Directoire le 17 février 2010.

La composition du Conseil de Surveillance de Riber a été modifiée à la suite de l'Assemblée Générale du 27 mai 2010, Monsieur Jacques Noels étant nommé membre du Conseil de Surveillance. Par ailleurs, le Conseil de Surveillance a constaté la démission de Monsieur Noël Goutard de ses fonctions de Président du Conseil de Surveillance et a désigné Monsieur Jacques Noels en remplacement.

NOTE N° 2 – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de la Société RIBER S.A. ont été arrêtés par le Directoire en sa séance du 22 mars 2011 suivant les prescriptions du PCG 1999 et des règlements CRC 2002-10 et 2004-06.

Les comptes annuels de Riber SA ont été établis dans le respect des principes **de prudence et d'indépendance** des exercices et en présumant de la continuité de l'exploitation.

La méthode des coûts historiques a été retenue pour l'établissement des comptes de bilan. Les méthodes **comptables sont appliquées de façon permanente d'un exercice sur l'autre**. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

2.1 Constatation des produits

Les ventes de systèmes sont constatées lorsque la propriété et le risque sont transférés au client, généralement lors de la livraison ou, en fonction des conditions contractuelles, lors de la réception du système par le client dans les locaux de Riber. Postérieurement à l'expédition, la société supporte des coûts d'installation et de garantie (durée de la garantie : 1 an à 2 ans). L'ensemble de ces coûts est provisionné respectivement en charges à payer et en provision pour risques et charges au moment de la constatation du chiffre d'affaires.

Lorsque les travaux d'installation sont complexes et que les coûts correspondants représentent une part significative des coûts nécessaires à la production du système, **le chiffre d'affaire est comptabilisé lorsque l'installation du système est terminée**.

2.2 Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et développement sont constatés en charges de l'exercice. Une provision pour risques est constituée lorsqu'il est probable que des coûts de recherche engagés de façon ferme ne généreront pas d'avantages économiques futurs pour la société, et que le contrat correspondant sera déficitaire.

2.3 Immobilisations

2.3.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont composées de logiciels, de brevets, de marques, et de fonds commerciaux. Une dépréciation est constatée en cas de perte de valeur.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les licences d'utilisation de progiciels et logiciels sont amortis en linéaire sur une durée de 1 à 3 ans selon leur objet et leur durée d'utilisation par l'entreprise.

En juin 2008, Riber a procédé à l'enregistrement d'un mali de fusion résultant de l'opération de transmission universelle du patrimoine de sa filiale ADDON. A compter de l'exercice 2009, le test de dépréciation de ce mali est réalisé au niveau de l'activité "cellules et sources" globale.

En septembre 2008, Riber a acquis le fonds commercial de VG Semicon auprès de la société britannique Oxford Instrument Plc. Un test de dépréciation de ce fonds commercial est réalisé à chaque clôture annuelle ; en 2010, **ses résultats n'ont pas entraîné de dépréciation d'actif**.

2.3.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production. Une décomposition en composants est effectuée lorsque la nature des immobilisations concernées le justifie.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaires ou dégressifs en fonction de la durée d'utilisation prévue.

	<u>Durée</u>	<u>Mode</u>
Logiciel	1 à 5 ans	Linéaire
Bâtiments.....	10 à 20 ans	Linéaire
Matériel et outillage industriels	3 à 10 ans	Linéaire
	5 à 10 ans	Dégressif
Agencements et installations	10 à 20 ans	Linéaire
Matériel de transport	4 ans	Linéaire
Matériel informatique.....	3 à 5 ans	Linéaire/Dégressif
Mobilier.....	5 à 10 ans	Linéaire

2.33 Immobilisations financières

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition. La valeur d'utilité de ces titres est appréciée à chaque clôture et une provision pour dépréciation est constatée si la valeur d'acquisition est supérieure à la valeur d'utilité.

La provision sur titres en autodétention (actions propres et contrat de liquidité) est calculée à chaque clôture par différence entre la valeur comptable historique et la valeur de marché de ces titres correspondant au cours moyen constaté sur le dernier mois de la clôture.

2.4 Stocks

Les stocks des produits fabriqués, finis ou semis finis sont comptabilisés à leur prix de revient constitué par leur coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production et les amortissements des biens concourant à la production.

La valeur brute des matières et des approvisionnements comprend exclusivement le prix d'achat valorisé selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Les stocks de matières et d'approvisionnements font l'objet d'une dépréciation tenant compte de leur valeur d'utilité déterminée notamment en fonction de leur consommation constatée. Cette provision est déterminée en fonction d'un taux de rotation représentant la consommation au cours des 12 derniers mois par rapport au stock de fin d'exercice (consommation/quantité en stock x 100) avec les niveaux de dépréciation suivants :

- si taux de rotation ≤ 1 % : dépréciation à 100%
- si taux de rotation entre 1 % et 25 % : dépréciation à 75%
- si taux de rotation entre 25 % et 50 % : dépréciation à 50%
- si taux de rotation entre 50 % et 75 % : dépréciation à 25%

Cette méthode est corrigée pour les articles dont le plan directeur industriel prévoit qu'ils feront l'objet de consommation dans l'année à venir, ces consommations sont également prises en compte pour le calcul du taux de rotation.

L'encours de production fait l'objet d'une dépréciation calculée au cas par cas en fonction des possibilités de vente de chaque élément.

2.5 Créances et dettes

Les créances et dettes sont enregistrées au cours de la date de transaction. Les créances et dettes en monnaies étrangères sont évaluées en appliquant les taux de change au 31 décembre 2010.

Lorsque la valeur d'une créance s'avère à la clôture de l'exercice, pour quelque raison que ce soit, dévalorisée, ou qu'un risque même partiel de non recouvrement apparaît, une provision pour dépréciation est pratiquée en fonction de la perte probable.

2.6 Opérations en devises

Les créances et les dettes en devises sont enregistrées au cours historique si elles ne font pas l'objet d'une couverture de change. Elles sont converties au cours de clôture, la contrepartie de l'ajustement étant comptabilisée dans un compte d'écart de conversion actif ou passif. Une provision est constituée pour faire face au risque de perte de change.

Les créances et les dettes en devises faisant l'objet d'une couverture de change sont enregistrées au cours garantie par le contrat de couverture de change.

2.7 Titres de placement

La société investit ses excédents de trésorerie dans des valeurs mobilières de placement à fort coefficient de liquidité (SICAV) ainsi que sur des comptes à terme ouverts auprès de ses deux partenaires bancaires. Ces titres sont valorisés au coût d'acquisition diminué, le cas échéant, d'une provision lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

2.8 Instruments financiers

Afin de gérer le risque lié aux fluctuations des taux de change, la société recourt à des contrats de couverture à terme en devises étrangères. Ces contrats sont conclus afin de gérer l'exposition aux fluctuations des devises et mis en place au moment de la prise de la commande sur la base des échéances de paiement prévues aux

contrats.

2.9 Provisions pour risque et charges

La provision pour garantie est déterminée de la manière suivante : un coefficient correspondant aux coûts moyens de garantie des 2 dernières années rapportés au chiffre d'affaires ayant généré ces dépenses, est appliqué au chiffre d'affaires sous garantie à la clôture de l'exercice.

Les autres provisions (litiges prud'homaux, risques clients) sont évaluées sur la base d'une analyse du risque auquel l'entreprise est exposée, dans le strict respect du principe de prudence. Cette analyse est partagée avec les avocats de la société dès lors qu'ils interviennent sur les dits litiges.

2.10 Indemnités de départ à la retraite

Les montants des engagements de la société en matière de pensions, de compléments de retraite et d'indemnités de départ à la retraite figurent en engagements hors bilan.

Ces engagements ont été calculés selon une méthode rétrospective avec projection des salaires et les principales hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

taux d'actualisation des Indemnités de Fin de Carrière	4.75%
taux d'actualisation des Indemnités pour Médailles du Travail	4.75%
taux de charges sociales	47%
taux d'inflation	2%
taux de revalorisation annuelle des salaires	2%
table de mortalité	TM 2006-2008
âge de départ en retraite (cadres et non cadres)	62 ans

NOTE N° 3 – NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

3.1 Immobilisations

Les nouvelles immobilisations de l'exercice sont essentiellement constituées de l'acquisition d'outillages, d'agencements des installations et d'éléments informatiques.

3.2 Biens acquis en crédit-bail

Immobilisations en crédit-bail (en milliers d'euros)				
Postes du bilan	Coût d'entrée	Dotations aux amortissements		Valeur nette
		de l'exercice	Cumulés	
Matériel de transport	33	3	24	9
Outillage	45	12	12	33
Total	78	15	36	42

Engagements de crédit-bail (en milliers d'euros)						
Postes du bilan	Redevances payées		Redevances restant à payer			Total à payer
	de l'exercice	Cumulées	jusqu'à 1 an	+ 1 an à 5 ans	+ 5 ans	
Matériel de transport	7	47	5	0	0	5
Outillage	12	47	2	0	0	2
Total	19	94	7	0	0	7

3.3 Immobilisations financières

Ce poste intègre notamment les titres de participation de la filiale américaine Riber Inc. et la créance, entièrement provisionnés, de Riber SA sur sa filiale ainsi que d'autres immobilisations financières comportant essentiellement les actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité avec la société ODDO.

3.4 Stocks

(en milliers d'euros)	2010	2009
Stock de matières premières	7 142	8 762
Provision pour dépréciation	-4 312	-5 692
Total net produits finis	2 830	3 070
Stock d'en-cours de production	3 620	2 239
Provision pour dépréciation	-254	-516
Total net en-cours	3 366	1 723
Stock de produits intermédiaires et finis	2 837	2 857
Provision pour dépréciation	-1 506	-1 514
Total net produits intermédiaires et finis	1 331	1 343
Total stock brut	13 599	13 858
Total provisions	-6 072	- 7 722
TOTAL STOCK NET	7 527	6 136

La progression des stocks d'encours s'explique par un renforcement significatif du carnet de commandes permettant la mise en production fin 2010 d'un nombre significatif de machines et cellules d'effusion.

Au cours de l'exercice 2010, la société a produit et livré deux machines pour lesquelles elle disposait d'un stock important de pièces fortement dépréciées, justifiant d'importantes reprises de provision.

Par ailleurs, la société détient au 31 décembre 2010 un stock de métaux (tantale, molybdène) d'un montant de 2,3 millions d'euros (2,8 millions d'euros au 31 décembre 2009). Ce stock a un caractère stratégique pour la production de Riber SA et ces matériaux sont inaltérables. Grâce au développement de ventes de cellules destinées au marché des OLED et à la reprise des ventes de machines de production, les perspectives de ventes des produits finis dans lesquels ces matériaux sont incorporés se sont de nouveau améliorées en 2010 et les prévisions de ventes de ces produits pour les exercices futurs ont été revues à la hausse. En conséquence, la provision constituée au 31 décembre 2010 sur ces métaux s'élève à 1,6 M€ contre 2,1 M€ au 31 décembre 2009. Cette diminution constitue une part importante des reprises de provisions de l'exercice 2010.

3.5 Clients

Riber a constitué au cours de l'exercice 2010 une provision pour créances douteuses suite à trois litiges anciens, consécutifs à la livraison de pièces de rechange et services pour un montant total de 75 K€. A contrario, la résolution d'un litige lié à la vente d'une machine a entraîné la constatation d'une créance irrécouvrable et la reprise de la provision d'un même montant soit 29 K€.

3.6 Provisions pour risques et charges

Une provision a été constituée sur l'exercice afin de couvrir trois litiges techniques. Par ailleurs, la provision pour garantie accordée aux clients s'inscrit en hausse de 260 K€ du fait de l'accroissement significatif des ventes par rapport au dernier trimestre 2009.

3.7 Dettes financières

La société est désormais totalement désendettée vis-à-vis des établissements financiers. Elle bénéficie en revanche d'avances remboursables octroyées par OSEO afin de financer deux programmes de recherche. Ces avances sont reprises sous la rubrique « autres fonds propres » et s'élèvent à 893 K€ au 31 décembre 2010 dont 148 K€ remboursables quelque soit le bénéfice pour Riber des programmes de recherche financés.

3.8 Produits et charges constatés d'avance

Les produits d'exploitation constatés d'avance s'élèvent à 234 K€. Ils incluent les avances sur subventions obtenues dans le cadre de programmes de recherche européens (121 K€) ainsi qu'un remboursement d'assurance destiné à financer des travaux de remise en état prévus en 2011 (113 K€).

Les charges d'exploitation constatées d'avance s'élèvent à 167 K€. Elles incluent notamment les appels de primes d'assurance relatifs à l'exercice 2011 (87 K€) et la facturation de divers contrats de maintenance informatique pluriannuels (54 K€).

3.9 Emission de bons/options de souscription d'actions et suivi des bons/options antérieurs, attribution gratuite d'actions.

Aucune attribution d'options de souscription d'actions ou d'actions gratuites n'a eu lieu au cours de l'exercice.

3.10 Rachat d'actions

Un programme de rachat d'actions a été mis en place par le Directoire suite à l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 13 juin 2002 confirmée depuis par les Assemblées Générales Mixtes successives et notamment celle du 27 mai 2010. Un rapport d'information décrivant ce programme de rachat d'actions a été présenté aux actionnaires lors de l'Assemblée Générale Mixte du 27 mai 2010.

Au 31 décembre 2010, la Société détient 231.202 actions propres figurant à l'actif du bilan au poste "Immobilisations financières" pour un montant brut de 309.194 €. Sur la base de 2,40 euros par action correspondant au cours de bourse moyen du mois de décembre 2010, la valeur de marché de ces titres au 31 décembre 2010 était de 554.583 €. Compte tenu de leur prix d'achat, ces actions ne faisaient pas l'objet au 31 décembre 2010 d'une provision pour dépréciation.

D'autre part, dans le cadre de son contrat d'animation de cours, Riber SA détenait au 31 décembre 2010 129.150 titres pour un montant brut de 292.895 €. Sur la base de 2,40 euros par action correspondant au cours de bourse moyen du mois de décembre 2010, la valeur de marché de ces titres au 31 décembre 2010 était de 309.792 €. La trésorerie affectée à ce contrat d'animation de cours s'élevait au 31 décembre 2010 à 264.048 € et a été classée au bilan en actifs financiers.

3.11 Rémunération des organes d'administration et de surveillance

La société a versé la somme de 681 K€ aux 5 membres de son directoire au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010. Pour l'exercice 2009, cette rémunération s'élevait à 575 K€ (4 membres).

Les membres du conseil de surveillance ont perçu des jetons de présence pour l'exercice clos en 2010 à hauteur de 75 K€.

Il n'existe aucun accord prévoyant une indemnisation des dirigeants en cas de départ autre que l'application des dispositions légales.

3.12 Effectifs

L'effectif moyen de la société est le suivant :

	2010	2009
Ingénieurs et cadres	35	35
Agent de maîtrise	10	11
Employés et ouvriers	41	40
	<u>86</u>	<u>86</u>

Les charges de personnel se sont élevées à 7.021 K€ pour l'exercice 2010 (5.991 K€ en 2009). L'évolution s'explique par les revalorisations salariales, la hausse des primes sur objectifs et des indemnités de départ en retraite.

3.13 Formation des salariés

Le nombre d'heures de Droit Individuel à la Formation (DIF) acquises par les salariés et non utilisées au 31 décembre 2010 s'élève à 6.860 heures (6.040 heures à fin 2009).

3.14 Frais de Recherche et Développement

Les frais bruts courants engagés en matière de Recherche et Développement se sont élevés à 2,3 M€ en 2010.

Le programme IMEC s'est achevé au 31 décembre 2009 et plus aucun montant n'est provisionné à ce titre.

3.15 Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation intègrent des transferts de charges à hauteur de 89 K€ qui incluent essentiellement les remboursements d'assurance obtenus se rapportant à l'exercice (68 K€).

3.16 Résultat financier

Les opérations sur actions propres ont dégagé un gain financier net de 178 K€ sur l'exercice.

Le placement de la trésorerie a généré en 2010 des produits financiers pour un montant de 28 K€ et des intérêts ont été facturés à hauteur de 67 K€ à la filiale américaine de Riber au titre d'un prêt à long terme.

Le résultat de change est positif de 98 K€.

La créance détenue par Riber SA sur sa filiale Riber Inc fait l'objet d'une provision à hauteur de 100% de la créance.

3.17 Impôts sur les bénéfices

La ventilation de l'impôt sur les bénéfices s'établit comme suit :

K€	Résultat avant impôt	Impôt			Résultat net	
		Théorique	Compensé	Dû	théorique	réel
Résultat courant	1 348	- 449		374	899	1 722
Résultat exceptionnel	26	- 9		0	17	26
Résultat net (hors participation et CIR)	1 374	- 458		374	916	1 748

La Société a utilisé l'intégralité de sa capacité de report en arrière des déficits et ne détient plus de créance de carry-back. Cette créance de carry-back avait été cédée à un établissement financier dans le cadre de la loi Dailly afin de garantir un emprunt de même montant et de même échéance.

3.18 Participations

Riber SA détient une filiale de distribution Riber Inc. implantée aux Etats-Unis. Cette filiale est détenue à 100%. Les capitaux propres de Riber Inc. sont négatifs à hauteur de -368 K€ au 31 décembre 2010. Le résultat réalisé en 2010 est un déficit de 200 K€ (bénéfice de 61 K€ en 2009). Au cours de l'exercice 2010, la société a procédé à une augmentation de capital à hauteur de 985 K€ exclusivement souscrite par Riber SA et réalisée par incorporation d'une part du prêt à long terme accordé par Riber SA à sa filiale Riber Inc..

NOTE N°4 – ENGAGEMENTS HORS BILAN

Outre les engagements en matière de retraites mentionnés précédemment, la société avait consenti au 31 décembre 2010, dans le cadre de 5 contrats de vente de machines, des cautions bancaires à hauteur de 2.318 K€. En contrepartie, Riber SA a été amené à nantir des comptes à terme pour un montant de 1.264 K€, au profit des banques émettrices.

Enfin, trois contrats de couvertures de change étaient en cours au 31 décembre pour un montant de 971 K€, en lien avec des ventes en cours de livraison et libellées en dollars.

NOTE N° 5 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

Immobilisations

RIBER

Période du 01/01/10 au 31/12/10

Edition du 12/04/11

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			114 797
Autres immobilisations incorporelles	2 574 712		
TOTAL immobilisations incorporelles :	2 574 712		114 797
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	2 204 688		
Constructions sur sol propre	734 895		
Constructions sur sol d'autrui			135 364
Constructions installations générales	5 648 646		318 693
Installations techniques et outillage industriel	6 004 552		1 120
Installations générales, agencements et divers	113 483		
Matériel de transport	14 127		49 417
Matériel de bureau, informatique et mobilier	461 515		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	15 181 906		504 594
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			1 456 592
Autres participations	1 331 399		
Autres titres immobilisés			2 248 851
Prêts et autres immobilisations financières	726 245		
TOTAL immobilisations financières :	2 057 644		3 705 443
TOTAL GÉNÉRAL	19 814 262		4 324 834

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement		323	2 687 910	
Autres immobilisations incorporelles	1 275			
TOTAL immobilisations incorporelles :	1 275	323	2 687 910	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains			2 204 688	
Constructions sur sol propre			734 895	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales		1 894	5 782 115	
Install. techn., matériel et out. industriels		2 480 805	3 842 441	
Inst. générales, agencements et divers			114 603	
Matériel de transport			14 127	
Mat. de bureau, informatique et mobil.			510 932	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		2 482 699	13 203 801	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence			1 435 353	
Autres participations		1 352 638		
Autres titres immobilisés			879 081	
Prêts et autres immo. financières		2 096 015		
TOTAL immobilisations financières :		3 448 654	2 314 433	
TOTAL GÉNÉRAL	1 275	5 931 676	18 206 144	

Amortissements

RIBER

Période du 01/01/10 au 31/12/10

Edillon du 12/04/11

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.			323	1 049 867
Autres immobilisations incorporelles	985 538	64 652		1 049 867
TOTAL immobilisations incorporelles :	985 538	64 652	323	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				160 758
Constructions sur sol propre	124 014	36 745		
Constructions sur sol d'autrui			1 894	1 494 864
Constructions installations générales	1 140 333	356 425		3 315 608
Installations techn. et outillage industriel	5 574 385	242 828	2 501 604	109 513
Inst. générales, agencements et divers	101 417	8 096		14 127
Matériel de transport	14 127			425 008
Mat. de bureau, informatique et mobil.	391 951	33 057		
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	7 346 227	677 151	2 503 499	5 519 879
TOTAL GÉNÉRAL	8 331 765	741 802	2 503 822	6 569 745

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement	64 652		
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :	64 652		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	36 745		
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			1 825
Constructions installations générales	354 600		5 775
Installations techniques et outillage industriel	237 053		
Installations générales, agencements et divers	8 096		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	33 057		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	669 551		7 600
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	734 202		7 600

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations	Reprises
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Frais d'établissement et de développement		5 008
Autres immobilisations incorporelles		
TOTAL Immobilisations incorporelles :		5 008
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Terrains		
Constructions sur sol propre		
Constructions sur sol d'autrui		
Constructions installations générales		
Installations techniques et outillage industriel	40	
Installations générales, agencements et divers		
Matériel de transport		
Matériel de bureau, informatique et mobilier		
Emballages récupérables et divers		
TOTAL Immobilisations corporelles :	40	
Frais d'acquisition de titres de participations		

TOTAL GÉNÉRAL	40	5 008
----------------------	-----------	--------------

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
RUBRIQUES	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net fin exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursem. des obligations				

Provisions Inscrites au Bilan

RIBER

Période du 01/01/10 au 31/12/10
Edition du 12/04/11

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	5 802	40	5 008	835
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées avant le 1.1.1992				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées après le 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	5 802	40	5 008	835

Provisions pour litiges	34 000	21 927	39 615	16 312
Prov. pour garant. données aux clients	205 000	312 000	52 000	465 000
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	501 758	386 040	501 468	386 330
Prov. pour pensions et obligat. simil.		36 554		36 554
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges	503 096	549 966	63 300	989 762
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	1 243 853	1 306 487	656 383	1 893 957

Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.	912	985 406		986 318
Prov. sur immo. titres de participation	1 337 757		888 723	449 035
Provisions sur autres immo. financières	7 721 569	64 572	1 714 031	6 072 109
Provisions sur stocks et en cours	734 051	74 971	29 140	779 881
Provisions sur comptes clients	36 572			36 572
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	9 830 861	1 124 949	2 631 894	8 323 915

TOTAL GÉNÉRAL	11 080 516	2 431 475	3 293 285	10 218 707
----------------------	-------------------	------------------	------------------	-------------------

Ventilation du Chiffre d'Affaires Net

RIBER

Période du 01/01/10 au 31/12/10
Edition du 12/04/11

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	Montant
VENTES SYSTEMES	11 034 549
VENTES SERVICES ET COMPOSANTS	5 625 081
VENTES CELLULES ET SOURCES	3 125 011

TOTAL	19 784 641
--------------	-------------------

RÉPARTITION PAR MARCHÉ GÉOGRAPHIQUE	Montant
FRANCE	2 514 333
EUROPE	3 668 151
EXPORT AUTRES	13 602 157

TOTAL	19 784 641
--------------	-------------------

État des Échéances des Créances et Dettes

RIBER

Période du 01/01/10 au 31/12/10
Edition du 12/04/11

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations	449 035	149 678	299 357
Prêts			
Autres immobilisations financières	879 081		879 081
TOTAL de l'actif immobilisé :	1 328 115	149 678	1 178 437
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	908 852	908 852	
Autres créances clients	6 757 277	6 757 277	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	16 924		16 924
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	157 180	157 180	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	311 180	311 180	
État - Divers	62 947	62 947	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	15 491	15 491	
TOTAL de l'actif circulant :	8 229 850	8 212 927	16 924
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	166 605	166 605	

TOTAL GÉNÉRAL	9 724 570	8 529 209	1 195 361
----------------------	------------------	------------------	------------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine	1 382	1 382		
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	2 979 980	2 979 980		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 186 495	1 186 495		
Personnel et comptes rattachés	885 056	885 056		
Sécurité sociale et autres organismes				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	212 350	212 350		
Dettes sur immo. et comptes rattachés	269 930	269 930		
Groupe et associés				
Autres dettes	843 320	843 320		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	233 545	233 545		

TOTAL GÉNÉRAL	6 612 059	6 612 059		
----------------------	------------------	------------------	--	--

Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

Période du 01/01/10 au 31/12/10
Edition du 12/04/11

RIBER

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte
PREMBOURSEMENT ASSURANCES	45 387	772000
REPRISE AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	5 008	787250
REMBOURSEMENT FORMATIONS	3 593	772000
REMISE AIR FRANCE	132	772000

TOTAL

54 120

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
PENALITES	6 288	671100 et 671200
VALEUR NETTE COMPTABLE D'IMMOBILISATIONS SORTIES	14 252	675000
DOTATIONS AMORTISSEMENTS EXCEPTIONNELS	7 600	687110
DOTATIONS AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	40	687250

TOTAL

28 181

Charges à Payer

RIBER

Période du 01/01/10 au 31/12/10
Edition du 12/04/11

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	1 533 529
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 849 732
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 382
Disponibilités, charges à payer	78 870
Autres dettes	
TOTAL	3 463 513

Produits à Recevoir

RIBER

Période du 01/01/10 au 31/12/10
Edition du 12/04/11

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	5 409
Personnel	
Organismes sociaux	311 180
État	62 947
Divers, produits à recevoir	15 490
Autres créances	
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	395 026

Charges et Produits Constatés d'Avance

RIBER

Période du 01/01/10 au 31/12/10
Edition du 12/04/11

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	166 605	233 545
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	166 605	233 545

Composition du Capital Social

RIBER

Période du 01/01/10 au 31/12/10
Edition du 12/04/11

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	19320931	0,16
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	19320931	0,16

Engagements Financiers

RIBER

Période du 01/01/10 au 31/12/10
Edition du 12/04/11

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Effets escomptés non échus	
Cautions bancaires accordées par nos banques à nos clients	2 318 037
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités	445 545
Autres engagements donnés :	2 234 266
- couvertures à terme	970 666
- nantissements de comptes à terme au profit des banques	1 263 600

TOTAL	4 997 848
--------------	------------------

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	

TOTAL	
--------------	--

Eléments Relevant de Plusieurs Postes du Bilan

RIBER

Période du 01/01/10 au 31/12/10
Edition du 12/04/11

POSTES DU BILAN	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par effets de commerce
	Liées	Avec lesquelles la société à un lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations		986 318	
Créances rattachées à des participations		449 035	
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés		1 470 575	
Autres créances			
Capital souscrit appelé, non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		77 963	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			

Accroissements et Allègements Dettes Futures d'Impôts

RIBER

Période du 01/01/10 au 31/12/10

Edition du 12/04/11

Taux prévisionnel d'imposition : 33,33

NATURE DES DIFFÉRENCES TEMPORAIRES	Montant
Accroissements	
Provisions règlementées :	
- amortissements dérogatoires	
- provisions pour hausse des prix	
- provisions pour fluctuation des cours	
Autres :	

TOTAL DES ACCROISSEMENTS

Allègements	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- pour congés payés	
- participation des salariés	
Autres :	
- provision pour dépréciation des créances douteuses	84 346
- provision Organic, Effort Construction	51 392

TOTAL DES ALLÈGEMENTS

135 738

Déficits reportables	16 325 239
Moins-values à long terme	25 567

RIBER SA
Exercice 2010

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales	Capital En devise (\$)	Capital En euros	Capitaux propres autres que capital (€)	QP du capital détenu	VB des titres détenus (€)	VN des titres détenus (€)	Prêts et Avances consentis par Riber SA (€)	Montant des cautions et avals donnés par Riber SA (€)	CA de l'exercice (€)	Résultat de l'exercice (€)	Dividendes encaissés par Riber SA (€)
Part. > 50 % du capital											
Riber Inc	1 317 700	986 155	-1 354 377	100 %	986 318	0	449 035	0	3 321 211	-200 229	0
Part. < 50 % du capital											
N/A											

L'avance consentie à Riber Inc a fait l'objet d'une dépréciation suite à sa situation nette négative au 31 décembre 2010.

RIBER S.A
Société anonyme au capital de 3.091.348,96€
Siège social : 31, Rue Casimir Perier
95873 Bezons Cedex
R.C.S Pontoise 343 006 151

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 26 Mai 2011

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Article 221-1-2 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers
Exercices 2010 et 2009

En euros	Mazars		Boissière Expertise Audit	
	2010	2009	2010	2009
Commissariat aux comptes, certification des comptes sociaux et consolidés	60 300	82 738	55 299	56 628
Autres missions				
TOTAL	60 300	82 738	55 299	56 628

Déclaration de la personne physique qui assume la responsabilité du rapport financier annuel

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

A Bezons
Le 15 avril 2011



Frédérick Goutard
Président du Directoire

**INFORMATION RELATIVE
A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 26 MAI 2011**

RIBER S.A
Société anonyme au capital de EUR 3.091.348,96€
Siège social : 31, Rue Casimir Perier
95873 Bezons Cedex
343 006 151 R.C.S Pontoise

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 26 MAI 2011

(Article L 225-68 du Code de Commerce)

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la mission de surveillance que nous confère la loi, et aux dispositions de l'article L.225-68 du Code de Commerce, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur la gestion de votre Directoire pendant l'exercice écoulé.

Vous venez d'entendre la lecture des rapports du Directoire et des Commissaires aux comptes.

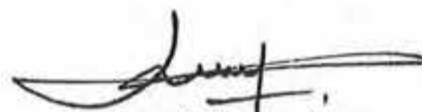
Les documents comptables afférents aux comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010 ainsi que le rapport de gestion du Directoire, sur lesquels vous êtes appelés à vous prononcer, nous ont été communiqués par le Directoire dans le délai prescrit par la loi.

Après examen de ce rapport et de ces comptes, nous vous indiquons que nous n'avons pas d'observation particulière à formuler et nous recommandons l'adoption des projets de résolutions relatives aux comptes en question qui vous sont proposées.

Nous avons également procédé à l'examen de la partie consacrée à la gestion du Groupe dans le rapport du Directoire et aux comptes consolidés du Groupe. Nous vous indiquons que nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations qui vous y sont données.

Par suite, nous avons également examiné les résolutions portées à l'ordre du jour de cette Assemblée Générale Mixte et nous les approuvons.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.



Le Conseil de surveillance

RIBER
Société anonyme au capital de 3.091.348,96 €
Siège social : 31, Rue Casimir Perier
95873 Bezons Cedex
R.C.S Pontoise 343 006 151

**RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 26 MAI 2011**

**Sur la composition du Conseil de surveillance, les conditions de préparation et
d'organisation des travaux du conseil ainsi que les procédures de contrôle interne et
de gestion des risques mises en place par la société**

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Le présent rapport, joint au rapport de gestion et au rapport sur le groupe établis par le Directoire au titre de l'exercice 2010, a pour objet de rendre compte de la composition du Conseil de Surveillance, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société, vous est présenté conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 alinéa 7, du Code de Commerce.

L'objectif de ce rapport, tel qu'il ressort de l'exposé des motifs de l'article de la loi de sécurité financière y afférent, est de permettre à ses lecteurs de connaître le processus et les méthodes de travail ainsi que la répartition des pouvoirs des organes dirigeants qui conduisent aux décisions par ces derniers.

Le présent rapport ne contient pas d'évaluation desdits processus et méthodes de travail du Conseil de Surveillance dont il rend compte.

Les commissaires aux comptes vous présenteront par ailleurs, dans un rapport joint à leur rapport général, leurs observations sur les procédures de contrôle interne présentées ci-après et relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.



Le Président du Conseil de Surveillance

1. COMPOSITION ET CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Riber est une société anonyme à directoire et Conseil de surveillance. Cette structure à Directoire et Conseil de Surveillance a été adoptée par une Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue le 16 juillet 1997. Antérieurement à cette date, la société était dirigée par un Conseil d'Administration.

1.1. Gouvernement d'entreprise

La société se réfère au « Code de gouvernement d'entreprise des Sociétés cotées » résultant de la consolidation du rapport de l'AFEP et du MEDEF d'octobre 2003 et de leurs recommandations de janvier 2007 et octobre 2008 sur la rémunération des mandataires sociaux des sociétés cotées (le "Code AFEP-MEDEF").

Cependant, compte-tenu de la dimension de la Société, celle-ci n'a pas jugé pertinent d'établir un comité de sélection ou des nominations (article 15 du Code AFEP-MEDEF).

Par ailleurs, comme y invite le Code AFEP-MEDEF, le critère indicatif du Code AFEP-MEDEF selon lequel un administrateur en poste depuis plus de 12 ans ne serait plus indépendant a été évalué **par le Conseil de Surveillance et n'a pas été jugé pertinent en l'espèce; en effet, le Conseil de Surveillance a statué que M. Spitz présente toutes les garanties d'indépendance bien qu'il soit membre du conseil de surveillance depuis le 16 juillet 1997 et doit donc être considéré comme indépendant.**

En conséquence, la composition du conseil de surveillance est conforme aux prescriptions du Code AFEP-MEDEF. **Soucieuse de renforcer l'indépendance du conseil de surveillance**, la société proposera la nomination de deux nouveaux membres indépendants à la prochaine assemblée.

Le comité d'audit est présidé depuis septembre 2010 par un membre indépendant ayant les compétences financières requises. Cependant, la composition du comité d'audit, à défaut de candidats remplissant les conditions requises, ne satisfait pas à l'article 14.1 du Code AFEP-MEDEF, lequel prescrit que ce comité doit comporter au moins deux tiers de membres indépendants.

La composition du comité des rémunérations, lequel ne compte qu'un membre indépendant en son sein, ne satisfait pas, à défaut de candidats remplissant les conditions requises, aux prescriptions de l'article 16.1 du Code AFEP-MEDEF aux termes duquel ce comité doit être composé d'une majorité de membres indépendants.

1.2. Le Directoire

Le Directoire est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société, dans **la limite de l'objet social et sous réserve des pouvoirs attribués par la loi au Conseil de surveillance et aux assemblées d'actionnaires.**

Toutefois, aux termes des statuts, le Directoire ne peut souscrire de contrat d'emprunt pour des montants supérieurs à **€150.000 et procéder à l'acquisition ou la cession d'actifs de plus de €150.000, sans l'autorisation du Conseil de Surveillance.**

Aux termes des statuts de Riber, le Directoire doit comprendre entre deux et cinq membres ; au **cours de l'exercice 2010**, il en comprenait cinq. Les membres du Directoire sont nommés pour des mandats de six ans renouvelables. Les réunions du Directoire, qui ont lieu au moins une fois par trimestre, sont convoquées par son Président ou la moitié au moins de ses membres.

Le **Directoire, au cours de l'exercice 2010, s'est réuni 11 fois**, et le taux de présence a été de 96%.

Les informations, prévues par l'article L.225-100-3 du code de commerce, concernant la structure du capital de la Société et les éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique figurent dans le rapport de gestion établi par le Directoire.

1.3. Le Conseil de surveillance

Le Conseil de surveillance se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige et au moins une fois par trimestre. Le Directoire lui présente au moins une fois par trimestre un rapport sur la marche des affaires sociales.

Les statuts de la Société prévoient que le Conseil de surveillance est composé de 3 à 18 membres ; il en comprenait 4 à la fin de l'exercice 2010 :

- Monsieur Jacques Noel, Président du Conseil de Surveillance,
- Monsieur Erich Spitz, Vice-président,
- Monsieur Noël Goutard,
- Monsieur Bernard Raboutet.

Le Conseil de surveillance se réunit pour l'examen trimestriel de l'activité de Riber, des comptes semestriels et annuels de Riber Groupe ainsi que des sujets relevant de sa compétence.

Le Conseil de surveillance s'est réuni 8 fois au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010, et le taux de présence de ses membres a été de 91%.

Au 31 décembre 2010, la composition du Conseil de surveillance est conforme aux recommandations énoncées dans le code de gouvernement d'entreprise AFEP/MEDEF en matière d'indépendance de ses membres.

En outre, le conseil de surveillance sera renforcé par la nomination proposée à l'Assemblée Générale du 26 mai 2011 de deux nouveaux membres indépendants, Madame Sylvie Dumaine et Monsieur Jacques Kielwasser.

Le Conseil de surveillance ne comprend pas de membres élus par les salariés.

Un règlement du Conseil de surveillance est en cours d'étude au premier semestre 2011.

1.4. Les comités constitués dans le cadre du gouvernement de l'entreprise

Le Conseil de surveillance du 28 mars 2002 a procédé à la création d'un Comité d'Audit et d'un comité des rémunérations.

Les Comités se réunissent aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige, et au moins deux fois par an, préalablement à l'arrêté des comptes annuels et semestriels. Les Comités rendent compte de leurs travaux au Conseil de surveillance sous forme d'émission d'avis.

Chaque comité dispose d'un règlement interne spécifique précisant ses attributions et ses modalités de fonctionnement. Ces comités comprennent des membres du Conseil de surveillance.

Dans le cadre de ses responsabilités, le Comité d'Audit doit notamment procéder à l'examen des documents comptables et financiers et intervenir dans les procédures de contrôle tant externe qu'interne.

Le Comité d'Audit s'est réuni deux fois en 2010. Le taux de présence de ses membres a été de 100%. Le Comité d'Audit a procédé à la revue des comptes annuels 2009 et des comptes semestriels 2010. Il a également examiné les prévisions de trésorerie, ainsi que la situation de l'entreprise au regard des exigences de la loi de Sécurité Financière.

Le Comité des rémunérations a pour principales missions de proposer au Conseil de surveillance la rémunération des membres du Directoire, examiner les rémunérations des principaux dirigeants de la Société et de sa filiale ainsi qu'examiner tous projets d'augmentation de capital réservée aux salariés et plans d'options de souscription ou d'achat d'actions, plan d'attribution gratuite d'actions.

Le Comité des rémunérations s'est réuni une fois en 2010, le taux de présence de ses membres a été de 100%. Il a procédé à un examen de la rémunération des cadres dirigeants.

1.5. L'Assemblée Générale des Actionnaires

Conformément à la loi et aux statuts, l'assemblée générale permet la représentation et l'expression des actionnaires. Elle constitue un lieu de décision où les organes de direction rendent compte de l'activité de l'entreprise ainsi que du fonctionnement du Conseil de surveillance et des comités spécialisés (audit, rémunérations, ...) mais aussi l'occasion d'un dialogue avec les actionnaires.

Les statuts prévoient que les assemblées d'actionnaires sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi.

Les réunions ont lieu, soit au siège social, soit dans un autre lieu précisé dans l'avis de convocation.

Le scrutin secret a lieu lorsqu'il est demandé par un ou plusieurs actionnaires représentant ensemble au moins 10% du capital social.

Tout actionnaire peut participer, personnellement ou par mandataire, aux assemblées sur justification de son identité et de la propriété de ses titres.

Les propriétaires d'actions de la société n'ayant pas leur domicile sur le territoire français au sens de l'article 102 du Code Civil peuvent voter par correspondance ou être représentés à l'assemblée par tout intermédiaire inscrit pour leur compte et bénéficiant d'un mandat général de gestion des titres, sous réserve que l'intermédiaire ait préalablement déclaré, au moment de l'ouverture de son compte auprès de la société ou de l'intermédiaire financier teneur de compte, conformément aux dispositions légales et réglementaires, sa qualité d'intermédiaire détenant des titres pour le compte d'autrui.

La société est en droit de demander à l'intermédiaire inscrit pour le compte d'actionnaires n'ayant pas leur domicile sur le territoire français et bénéficiant d'un mandat général de gestion des titres, de fournir la liste des actionnaires non résidents qu'il représente ou dont les droits de vote seraient exercés à l'assemblée.

Le vote ou le pouvoir émis par un intermédiaire qui ne s'est pas déclaré comme tel ou qui n'a pas révélé l'identité des propriétaires des titres, conformément aux dispositions légales et réglementaires ou des présents statuts, ne peut être pris en compte.

Les actionnaires peuvent participer aux assemblées générales dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Afin de faciliter la participation des actionnaires aux Assemblées, et conformément aux recommandations de l'AMF, la Société publie sur son site internet l'ensemble de la documentation d'assemblée ainsi que le résultat des votes et les supports de présentation.

2. PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES MISES EN PLACE PAR L'ENTREPRISE

Le contrôle interne est un processus mis en place par le Directoire, l'encadrement et le personnel destiné à fournir une assurance raisonnable quant à l'accomplissement des objectifs suivants :

- Optimisation des performances
- Protection des ressources et des actifs
- Fiabilité des informations financières
- Conformité aux lois et aux réglementations en vigueur
- Application des instructions et des orientations fixées par le Directoire
- Gestion des risques

2.1. Organisation générale du contrôle interne

Les organes officiels de gouvernance de l'entreprise sont décrits dans la 1ère partie de ce rapport. Leur rôle respectif dans la mise en œuvre du contrôle interne et de la gestion des risques est le suivant :

Le Directoire : le Directoire est responsable de l'établissement des procédures de contrôle interne et des moyens mis en œuvre pour les faire fonctionner ou en contrôler l'application. Il revoit et arrête les comptes sociaux et consolidés ainsi que l'ensemble des documents d'information

financière puis les présente au Conseil de surveillance.

Le Conseil de surveillance : Il s'assure que le Directoire a bien mis en œuvre toutes les procédures nécessaires afin d'atteindre les objectifs cités ci-dessus : amélioration des performances, protection des ressources et des actifs, fiabilité des informations financières, respect des lois et réglementations. Le Conseil de surveillance vérifie et contrôle les comptes annuels établis par le Directoire.

Le Comité d'audit : Il a notamment pour mission d'examiner les comptes avant leur présentation au Conseil de Surveillance, notamment les évaluations et les choix comptables retenus, d'évaluer la qualité du contrôle interne, de veiller à la qualité de l'information communiquée aux actionnaires. Il émet un avis sur les comptes annuels à destination du Conseil de surveillance préalablement à leur approbation par celui-ci. Les Commissaires aux Comptes sont invités et participent généralement aux Comités d'audit.

Le Comité des rémunérations : La mission de ce comité est de soumettre au Conseil de surveillance des propositions sur la rémunération des membres du Directoire, d'examiner les rémunérations des principaux dirigeants, et d'examiner les projets d'intéressement des salariés au capital de l'entreprise .

D'autres acteurs internes ont un rôle important dans la définition et la mise en œuvre des procédures de contrôle interne. Ce sont :

Le Comité stratégique : composé des membres du Conseil de surveillance, ce comité se réunit une fois par mois avec le Président du Directoire et le membre du directoire en charge de la Direction financière afin d'examiner les résultats du Groupe, exprimer son avis sur les principales orientations stratégiques et suivre l'avancement des projets les plus significatifs.

Le Service Qualité : le service qualité est en charge de la mise en œuvre de la certification ISO 9001 et à ce titre il valide les procédures définies par les services opérationnels. Il reporte au Président du Directoire.

Le Service Administratif et Financier : il a la charge de s'assurer que les procédures en amont de l'enregistrement comptable des opérations ont bien été respectées. Il met en œuvre les procédures permanentes ainsi que les contrôles à posteriori permettant de s'assurer de la fiabilité des informations financières.

Le service informatique qui lui est rattaché est en charge de la mise en œuvre des procédures de sécurité des données et infrastructures ainsi que de la gestion des droits d'accès aux données.

2.2. Les principaux supports du contrôle interne

Le programme ISO 9001

En septembre 2010, l'entreprise a initié un chantier de certification dans la norme ISO 9001 version 2008. Dans ce cadre, elle a procédé à une cartographie en 9 processus nécessaires au pilotage de la qualité et redéfini sa politique qualité. Des groupes de travail ont été établis afin de documenter chacun des processus et revoir les procédures associées. Ces travaux devraient mener à la certification de l'entreprise début 2012.

La sécurité informatique

Le système d'information, basé sur une architecture client serveur, est organisé sur le principe de la centralisation des données pertinentes sur un ensemble de serveurs, les postes client étant considérés comme "passifs".

En termes de sécurité des données, la mise en place depuis l'origine d'une procédure de sauvegarde journalière sur bande de l'ensemble des données garantit leur conservation ainsi que leur restitution en cas d'incident de toute nature. Des actions de renouvellement du matériel (serveurs, éléments de stockage,...) ainsi que de logiciels ont été menées en 2010.

La gestion des droits d'accès (lecture, écriture) aux données est gérée de façon centralisée dans le service informatique.

Les outils d'élaboration de l'information financière et comptable

- **Le système informatique :**

Les livres comptables de Riber SA et de Riber Inc sont tenus à partir de logiciels de comptabilité standards. Le logiciel utilisé par Riber SA (SAGE) est un logiciel de comptabilité générale, auxiliaire et analytique complet. Les données concernant les ventes et les achats sont générées par une interface avec le système de gestion de production et de gestion commerciale MAPICS.

Riber SA utilise en complément d'autres logiciels financiers entièrement compatibles entre eux.

L'établissement des comptes consolidés est réalisé sur un logiciel dédié (Magnitude) avec le soutien d'un prestataire externe spécialisé.

- **Les référentiels comptables :**

Les comptes annuels de Riber SA sont élaborés en conformité avec les référentiels ci-dessous : code du commerce, Plan comptable général, règlements du CRC, recommandations du CNC, Règlement général, instructions et recommandations de l'AMF.

Les comptes consolidés de Riber Groupe au titre de l'exercice 2010 ont été établis en conformité avec les normes IAS/IFRS telles qu'en vigueur au sein de l'Union Européenne au 31 décembre 2010.

- **L'audit et le contrôle**

Riber ne dispose pas d'un service dédié exclusivement au contrôle et à l'audit interne.

- **Les procédures d'élaboration de l'information financière**

Les états financiers sont préparés afin de présenter régulièrement et le plus sincèrement possible la situation financière et le résultat de Riber SA et du Groupe Riber. Ces comptes sont établis dans le respect des principes de permanence des méthodes et de prudence, en présumant de la continuité de l'exploitation.

La fiabilité des données contenues dans les états financiers est assurée à la fois par les procédures internes appliquées dans le traitement de l'information comptable au quotidien mais également par des travaux spécifiques de contrôle mis en œuvre a posteriori sur les données issues des traitements quotidiens.

Les comptes sociaux et consolidés font l'objet de la part des commissaires aux comptes d'un audit complet au 31 décembre et d'une revue limitée au 30 juin de chaque exercice.

Une démarche est engagée par la société afin d'actualiser et de renforcer les procédures de gestion des risques. Dans ce cadre, celles relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière seront revues. Cette démarche permettra également de mieux évaluer l'adéquation et l'efficacité des procédures de contrôle interne.

2.3. Les procédures de contrôle interne mises en place au sein de Riber Inc.

Afin de s'assurer de la prévention et de la maîtrise des risques résultant de son activité ainsi que du bon établissement des comptes consolidés, Riber a mis en place au sein de sa filiale américaine Riber Inc. les mesures suivantes :

- le responsable administratif de Riber Inc. prend ses instructions auprès de la direction administrative et financière de Riber à laquelle il rend régulièrement compte de ses activités ;
- les principaux dirigeants de Riber se rendent régulièrement sur le site de Riber Inc. afin notamment d'opérer un suivi de l'activité et une revue des comptes ;
- Riber Inc. communique mensuellement ses comptes à Riber ainsi qu'un état des créances échues et actions de recouvrement en cours ;
- la tenue de la comptabilité et le suivi de la trésorerie sont effectués par un expert-comptable dont l'intervention est directement encadrée par la Direction financière de Riber ;
- des procédures, incluant notamment des délégations de pouvoirs, ont été établies tant entre Riber et Riber Inc. qu'au sein même de Riber Inc. afin de superviser, contrôler et encadrer les conditions de vente, le recouvrement des créances, l'engagement des dépenses, des frais de mission ou la gestion des comptes bancaires notamment.

3. PRINCIPES ET REGLES DE DETERMINATION DES REMUNERATIONS ET AVANTAGES DE TOUTES NATURES ACCORDES AUX MANDATAIRES SOCIAUX

3.1. Rémunération des membres du Conseil de surveillance

Les membres du Conseil de surveillance sont rémunérés par l'allocation de jetons de présence dont le montant global est fixé par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. La répartition des jetons de présence entre les membres du Conseil de surveillance est déterminée librement par le Conseil de surveillance en fonction de leur présence, de leurs responsabilités et du temps consacré à leurs fonctions.

Les membres du Conseil de surveillance n'ont bénéficié d'aucune autre forme de rémunération ou avantages au cours de l'exercice 2010.

3.2. Rémunération des membres du Directoire

Le Conseil de surveillance détermine les éléments de rémunération des membres du Directoire après avis du Comité des rémunérations. Les membres du Directoire en fonction au 31 décembre 2010 ont perçu, au titre de leurs contrats de travail, une rémunération variable basée sur la réalisation d'objectifs chiffrés comme le niveau de prise de commandes, le chiffre d'affaires, le résultat net, l'évolution des stocks et de la trésorerie.

Au 31 décembre 2010, à l'exception de Monsieur Michel Picault, aucun membre du Directoire n'avait reçu de rémunération au titre de son mandat social.

Les membres du Directoire ne bénéficient pas d'un régime de retraite spécifique autre que le régime légal de retraite des cadres.

RIBER SA

Siège Social : 31 rue Casimir Perrier- 95873 Bezons
Société Anonyme au capital de 3.091.348,96 €
N° Siren : 343 006 151

Rapport des Commissaires aux Comptes établi en application de
l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du
Président du conseil de surveillance de la société RIBER SA

Exercice clos le 31 décembre 2010

BOISSIERE EXPERTISE AUDIT

MAZARS

RIBER

*Rapport des commissaires
aux comptes établi en
application de l'article
L.225-235 du Code de
commerce*

*Exercice clos le 31
décembre 2010*

Rapport des commissaires aux comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil de surveillance de la société RIBER SA

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société RIBER et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil de surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-68 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-68 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président.

Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;

RIBER

Rapport des commissaires
aux comptes établi en
application de l'article
L.225-235 du Code de
commerce

Exercice clos le 31
décembre 2010

- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du conseil de surveillance, établi en application des dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du conseil de surveillance comporte les autres informations requises à l'article L. 225-68 du Code de commerce.


Fait à Paris et à Courbevoie, le 7 avril 2011

Les Commissaires aux Comptes

BOISSIERE
EXPERTISE AUDIT


Jean-Luc Cohen

MAZARS


Manuella Baudoin-Revert

RIBER S.A
Société anonyme au capital de 3.091.348,96€
Siège social : 31, rue Casimir Périer
95873 Bezons Cedex
R.C.S Pontoise 343 006 151

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 26 MAI 2011

LISTE DES MEMBRES DU DIRECTOIRE ET DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
POUR L'EXERCICE S'ETENDANT DU 1^{ER} JANVIER 2010 AU 31 DECEMBRE 2010
(Renseignements établis conformément à l'article R. 225-83, 1° du Code de commerce)

I - Membres du Directoire

Du 1^{er} janvier 2010 au 16 février 2010

Monsieur Frédéric Goutard (**Président**)

Monsieur Pierre Bouchaib

Monsieur Michel Picault

Monsieur Olivier Handschumacher

Du 17 février 2010 au 31 décembre 2010

Monsieur Frédéric Goutard (**Président**)

Monsieur Pierre Bouchaib

Monsieur Michel Picault

Monsieur Olivier Handschumacher

Monsieur Philippe Ley

II - Membres du Conseil de surveillance

Du 1^{er} janvier 2010 au 26 mai 2010

Monsieur Noël Goutard ¹ (**Président**)

Monsieur Erich Spitz ¹ (**Vice-Président**)

Monsieur Bernard Raboutet ²

Du 27 mai 2010 au 31 décembre 2010

Monsieur Jacques Noels ³ **(Président)**

Monsieur Erich Spitz ¹ **(Vice-Président)**

Monsieur Noël Goutard ¹

Monsieur Bernard Raboutet ²

Les sociétés dans lesquelles les membres du Conseil de surveillance et du Directoire de RIBER en fonction exercent d'autres fonctions de gestion, de direction, d'administration ou de surveillance sont indiquées dans le rapport du Directoire à l'Assemblée Générale Mixte du 26 Mai 2011.

¹ *Membres du Conseil de surveillance dont le renouvellement est proposé à l'assemblée générale ordinaire du 26 mai 2011.*

² *Membre du Conseil de surveillance dont le renouvellement a été entériné lors de l'assemblée générale ordinaire du 27 mai 2010.*

³ *Membre du Conseil de surveillance dont le mandat a été entériné lors de l'assemblée générale ordinaire du 27 mai 2010.*

Renseignements sur les membres du Conseil de Surveillance dont le renouvellement ou la nomination sont proposés à l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 mai 2011

Chers Actionnaires,

Vous trouverez ci-après les renseignements relatifs aux membres du Conseil de surveillance, personnes physiques, dont nous vous proposons de renouveler le mandat. Ces renseignements, sont prévus par l'article R.225-83, 5° du Code de commerce.

Erich Spitz, âgé de 80 ans est membre du Conseil de surveillance de Riber depuis 1997.

De 1986 à 1994, il a occupé de nombreuses fonctions au sein du groupe Thomson, dont celle de Vice-Président de Thomson chargé de la recherche-développement et Conseiller du Président du Groupe Thomson ; il est également Administrateur de Thales-Ventures et Président de l'advisory board de Valeo. Erich Spitz est Fellow de l'Institute of Electrical and Electronic Engineers et a été Président de l'Association Européenne pour l'Administration de la Recherche Industrielle (EIRMA) de 1991 à 1993. Erich Spitz, docteur ès sciences, est diplômé de l'Ecole Polytechnique de Prague. Il est membre de l'Académie des Technologies et membre correspondant de l'Académie des Sciences.

Erich Spitz est Officier de la Légion d'Honneur et Officier de l'Ordre National du Mérite.

Noël Goutard, âgé de 79 ans est membre du Conseil de surveillance de Riber depuis décembre 2007 et en a assuré la présidence de 2008 à 2010.

Noël Goutard a dirigé le Groupe Valeo en tant que Président Directeur Général de 1987 à 2000, puis Président du Conseil de surveillance de 2001 à 2003. En 2000, il a créé son propre fonds d'Investissements, NG Investments, avant de devenir l'un des associés de LBO France (2001 - 2007). Auparavant, Noël Goutard a été en poste chez Thomson S.A (Directeur Général, Administrateur, 1983 - 1986), Chargeurs S.A (Directeur Général Adjoint, Administrateur, 1976 - 1983), Compteurs Schlumberger S.A (Directeur Général, 1971 - 1976), Gevelot S.A - Paris (Directeur Général, 1966 - 1971), Pfizer Inc - New York (Directeur Afrique, 1962 - 1966), Warner Lambert, Morris Plains, NJ - États-Unis (Analyste financier, 1960 - 1962) et trader chez Frenville Inc. New York (1954 - 1960).

Noël Goutard est Commandeur de la Légion d'Honneur.

Toutes précisions quant aux mandats et fonctions exercées par les membres du Conseil de surveillance de Riber dans d'autres sociétés figurent dans le rapport du Directoire pour l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Vous trouverez ci-après les renseignements relatifs aux membres du Conseil de Surveillance, personnes physiques, dont nous vous proposons la nomination. Ces renseignements, sont prévus par l'article R.225-83, 5° du Code de commerce.

Madame Sylvie Dumaine, âgée de 60 ans

Diplômée de l'IEP de Paris et de la faculté de Droit Paris Assas, elle a été chargée de mission au cabinet de Raymond Barre, Premier Ministre. De 1983 à 2004, elle est maire-adjoint du XVI^e de Paris et conseiller régional d'Ile-de-France.

En 1991, elle intègre Thomson CSF (devenu Thales en 2000), en tant que Directeur de la Communication où elle couvre des opérations de fusions-acquisitions, et de développement international, accompagne la privatisation de 1998 et les plans d'actionnariat salarié. Rattachée au Président-Directeur-Général, elle fait partie du Comité Exécutif. Depuis 2010, elle est Senior Consultante à l'agence de communication Image Sept et a en charge des groupes industriels comme ArcelorMittal, Vallourec, Eiffage et Eutelsat.

Monsieur Jacques Kielwasser, âgé de 60 ans

Diplômé de l'Ecole de Management de Lyon, Jacques Keilwasser entame sa carrière à la Direction financière de Fimola, entreprise textile lyonnaise. En 1980, il prend en charge la présidence de Profalux Volets Roulants qu'il assume jusqu'en 1991. De 1992 à 2003, il devient Président de Frank et Pignard, société spécialisée dans la mécanique de haute précision en grandes séries pour l'automobile. En 2004, il fonde la société Ormylia, spécialisée en gestion d'actifs (industriels, immobiliers et financiers), dont il assure la présidence.

Jacques Kielwasser est également administrateur des sociétés Rhonax, TV8 Mont-Blanc et Hacer traitement thermique.

Par ailleurs, il préside le Club Osiris qui vient en aide aux enfants des chiffonniers du Caire (Sœur Emmanuelle).



Le Directoire

RIBER SA

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice
clos le 31 décembre 2010

RIBER SA

Siège Social : 31 rue Casimir Périer- 95 873 Bezons
Société Anonyme au capital de 3.091.348,96 €
N° Siren : 343 006 151

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2010

RIBER

*Assemblée générale
d'approbation des comptes de
l'exercice clos le 31/12/2010*

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés de la société RIBER SA

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-58 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-58 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

**CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMISES A L'APPROBATION DE
L'ASSEMBLEE GENERALE**

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article L. 225-88 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil de surveillance.

1. Avec Monsieur Pierre Bouchaib, Membre du directoire

Avenant du 05/03/2010, avec effet au 01/01/2010, au contrat de travail conclu le 13/05/2008 entre RIBER et Monsieur Pierre Bouchaib, en vertu duquel Monsieur Pierre Bouchaib exerce des fonctions de directeur commercial, perçoit une rémunération fixe annuelle de 95.379 EUR et bénéficie d'une part variable assise sur la performance commerciale. Au cours de l'exercice 2010, il a perçu la somme de 95.379 EUR au titre de la part fixe. Une prime de 10.200 EUR a été versée en février 2010 au titre de la part variable assise sur les résultats obtenus en 2009, complétée en cours d'année par des primes sur les ventes réalisées en 2010 (19.894 EUR).

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010, le total des rémunérations versées à ce titre, s'est élevé à la somme de € 125.473.

2. Avec Monsieur Philippe Ley, à partir de sa nomination comme membre du Directoire à compter du 17 février 2010

Avenant du 30/06/2010, avec effet au 01/01/2010, au contrat de travail conclu le 01/10/2007 entre RIBER et Monsieur Philippe Ley, en vertu duquel Monsieur Philippe Ley exerce des fonctions de directeur des opérations, perçoit une rémunération fixe annuelle de 95.000 EUR et bénéficie d'une part variable s'élevant au maximum à 30 % de son salaire. Du 17 février 2010, date de sa nomination comme membre du Directoire, au 31 décembre 2010, il a perçu la somme de 83.548 EUR au titre de la part fixe ; une prime de 11.875 EUR a été versée en février 2010 au titre de la part variable assise sur les résultats obtenus en 2009.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010, compte tenu de sa nomination comme membre du Directoire en cours d'exercice, le total des rémunérations versées à ce titre, s'est élevé à la somme de € 95.423.

Conventions et engagements non autorisés préalablement

En application des articles L. 225-90 et L. 823-12 du code de commerce, nous vous signalons que les conventions et engagements suivants n'ont pas fait l'objet d'une autorisation préalable de votre conseil de surveillance.

Il nous appartient de vous communiquer les circonstances en raison desquelles la procédure d'autorisation n'a pas été suivie.

RIBER

Assemblée générale
d'approbation des comptes de
l'exercice clos le 31/12/2010

Contrat de prêt conclu entre Riber et sa filiale Riber Inc., aux termes duquel Riber a prêté à Riber Inc. une somme d'un montant de USD 1 916 700 « le prêt initial » ramenée à USD 600 000 « prêt secondaire » suite à la souscription par voie de compensation de créance à une augmentation de capital de Riber Inc.

Le prêt initial portait intérêts au taux de 4 % par an à compter du 31 décembre 2000, le prêt secondaire porte intérêt, à compter du 31 décembre 2010, au taux de 2 % par an.

Le remboursement du prêt secondaire est prévu suivant un échéancier d'une durée de trois ans soit jusqu'au 31 décembre 2013.

L'agrément de cette opération a été omis à bonne date. Elle a été dûment régularisée lors du Conseil de surveillance du 25 février 2011 qui l'a autorisée.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DEJA APPROUVES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article R. 225-57 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

1. Avec Monsieur Frédéric Goutard, Président du directoire

Rémunération au titre de son contrat de travail de Directeur Général conclu le 2 mars 2009.

* - Contrat de travail entre RIBER et Monsieur Frédéric Goutard, conclu le 02/03/2009, en vertu duquel Monsieur Frédéric Goutard exerce des fonctions de Président du Directoire, perçoit une rémunération fixe annuelle de 130.000 EUR et bénéficie d'une part variable s'élevant au maximum à 30 % de son salaire. Au cours de l'exercice 2010, il a perçu la somme de 130.000 EUR au titre de la part fixe ; une prime de 13 000 EUR a été versée en février 2010 au titre de la part variable assise sur les résultats obtenus en 2009. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010, le total des rémunérations versées s'est élevé à la somme de € 143 000.

2. Avec Monsieur Michel Picault, Membre du directoire

Rémunération au titre de son contrat de travail de Directeur des produits, procédés et systèmes.

- Contrat de travail entre RIBER et Monsieur Michel Picault, conclu le 01/11/1982, en vertu duquel Monsieur Michel Picault exerce des fonctions de directeur du marketing, perçoit une rémunération fixe annuelle de 182.895 EUR, une rémunération fixe annuelle de 10.000 EUR en tant que mandataire social, d'une part variable s'élevant au maximum à 40 % de son salaire et d'un véhicule de fonction représentant un avantage valorisé à hauteur de 2.305 EUR. Au cours de l'exercice 2010, il a perçu la somme de 192.895 EUR au titre de la part fixe ; une prime de 11.600 EUR a été versée en février 2010 au titre de la part variable assise sur les résultats obtenus en 2009. Au cours de l'exercice 2010, le total des rémunérations versées s'est élevé à la somme de € 206 800.

RIBER

*Assemblée générale
d'approbation des comptes de
l'exercice clos le 31/12/2010*

3. Avec la société Riber Inc

3.1 La société Riber Inc. bénéficie d'un plafond d'engagement sous forme de caution, aval ou garantie que votre directoire est autorisé à donner à hauteur de huit millions d'euros sur présentation d'une lettre de crédit justificative.

Cette autorisation est restée sans effet sur l'exercice 2010.

3.2 Dans le cadre de la convention d'assistance passée avec la société Riber Inc., votre société n'a perçu aucune redevance au titre de l'exercice 2010.

Celle-ci est égale à 75 % du résultat avant impôt de la société Riber Inc. avec un maximum de USD 200 000.

Fait à Paris et à Courbevoie, le 19 avril 2011

Les Commissaires aux Comptes

BOISSIERE
EXPERTISE AUDIT



JEAN-LUC COHEN

MAZARS



MATHÉLA BAUDOÏN-REVERT

RIBER
Société anonyme au capital de 3.091.348,96€
Siège social : 31, rue Casimir Perier
95 8735 Bezons Cedex
R.C.S Pontoise 343 006 151

RAPPORTS SPECIAUX DU DIRECTOIRE
SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS
ET SUR LES ATTRIBUTIONS GRATUITES D' ACTIONS
PRESENTEES A L' ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 26 MAI 2011

Mesdames, Messieurs,

Les présents rapports vous sont présentés dans le cadre dispositions :

- de l'article L.225-184 du Code de commerce concernant les opérations relatives aux options de souscription et d'achat d'actions, et
- de l'article L.225-197-4 du Code de commerce concernant les opérations relatives aux attributions gratuites d'actions.

I - RAPPORT SPECIAL DU DIRECTOIRE SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTION ET D'ACHAT D' ACTIONS

L'assemblée générale mixte de RIBER du 13 juin 2001 a autorisé le Directoire à procéder à l'octroi d'options de souscription et d'achat d'actions à des membres du personnel salarié de la Société ou de ses filiales et/ou des mandataires sociaux désignés par la loi. Ce plan a été mis en œuvre et s'est clôt le 19 octobre 2008.

L'assemblée générale mixte de RIBER du 13 juin 2002 a autorisé le Directoire à procéder à l'octroi d'options de souscription et d'achat d'actions à des membres du personnel salarié de la Société ou de ses filiales et/ou des mandataires sociaux désignés par la loi. Ce plan a été mis en œuvre et s'est clôt le 26 août 2009.

Vous trouverez dans le rapport annuel 2009, sous forme de tableaux, les informations prescrites par l'article L.225-184 du Code de Commerce concernant ces deux attributions.

L'assemblée générale mixte de RIBER du 27 mai 2010 a autorisé le Directoire à procéder à l'octroi d'options de souscription et d'achat d'actions à des membres du personnel salarié de la Société ou de ses filiales et/ou des mandataires sociaux désignés par la loi. Cette autorisation a été donnée pour une durée de douze mois à compter de la dite Assemblée et sous réserve que les modalités de mise en œuvre du plan soient placées sous la supervision du Conseil de surveillance. Après consultation du comité des rémunérations, il a été décidé de ne pas donner suite à l'autorisation reçue.

II - RAPPORT SPECIAL DU DIRECTOIRE SUR LES ATTRIBUTIONS GRATUITES D' ACTIONS

L'assemblée générale mixte de la société du 15 juin 2007, a autorisé le Directoire à procéder à des attributions gratuites d'actions ordinaires existantes ou à émettre de la Société au profit des salariés de la Société et/ou des mandataires sociaux visés à l'article L.225-197-1 II du Code de commerce de la Société et/ou des sociétés et groupements qui lui sont liés au sens de l'article L.225-197-2 du Code de commerce, en une ou plusieurs fois, aux conditions qu'il déterminera, et dans la limite de 0,55% du montant du capital social au jour de l'autorisation de l'assemblée, soit 104.377 actions. Le Directoire n'a pas fait usage de cette autorisation et aucune attribution gratuite d'actions n'a eu lieu au cours de l'exercice 2010 ; le plan s'est clôt au 20 décembre 2008 et le délai de conservation des titre a expiré le 20 décembre 2010.

Aucune nouvelle autorisation d'attribution d'actions gratuite n'a été émise par l'assemblée des actionnaires depuis.

Vous trouverez ci-après, sous forme de tableaux, les informations prescrites par l'article L.225-197-4 du Code de Commerce concernant les attributions antérieures.

1. Informations générales sur le plan d'attribution gratuite d'actions 2006

ATTRIBUTION GRATUITE D' ACTIONS 2006	
	Plan n°1
Date de l'assemblée générale ayant autorisé l'attribution gratuite d'actions	15 juin 2006
Date du Directoire ayant procédé à l'attribution gratuite	21 décembre 2006
Nombre total d'actions attribuées gratuitement	349.950
Dont : nombre d'actions attribuées gratuitement à des mandataires sociaux de la société	219.800
Conditions d'attribution définitive	<ul style="list-style-type: none"> - avoir retourné paraphé et signé le règlement du plan d'attribution gratuite d'actions dans les 30 jours de la notification faite par le Directoire ; - être titulaire d'un contrat de travail ou d'un mandat social en vigueur au sein de la Société et/ou des sociétés et groupements qui lui sont liés au sens de l'article L.225-197-2 du Code de commerce, sauf s'il a été mis fin à un tel contrat de travail ou un tel mandat social par la retraite ou par l'invalidité permanente et définitive ; - avoir signé avant l'expiration de la période d'acquisition une convention de blocage de compte d'instruments financiers avec le tiers désigné par la Société afin d'éviter tout transfert des actions attribuées pendant la période de conservation.
Date d'attribution définitive	20 décembre 2008 à minuit
Date d'expiration du délai de conservation	20 décembre 2010 à minuit
Valeur unitaire des actions attribuées gratuitement au jour de leur attribution par le Directoire ¹	2,05 €

L'attribution définitive des actions au titre de ce plan est intervenue le 20 décembre 2008 et a porté sur 332.500 actions sur un maximum possible de 349.950.

¹ La valeur retenue correspond au cours d'ouverture de l'action Riber le jour de la réunion du Directoire ayant procédé à l'attribution gratuite des actions.

2. Informations détaillées sur le plan d'attribution gratuite d'actions 2006

ATTRIBUTION GRATUITE D' ACTIONS 2006		
Actions attribuées gratuitement à chacun des mandataires sociaux par Riber, à raison des mandats et fonctions exercées chez Riber²		
	Nombre	Valeur
Michel Picault	200.000	410.000 Euros
Catherine Chaix ¹	9.900	20.295 Euros
Laurence Marchetti	9.900	20.295 Euros
Actions attribuées gratuitement aux dix salariés de la société non mandataires par Riber³, dont le nombre est le plus élevé :		
	Nombre	Valeur
Rino Contini	9.900	20.295 Euros
Jean-Pierre Garnier	9.900	20.295 Euros
Gilbert Riou	3.500	7.175 Euros
Patrick Gerard	3.500	7.175 Euros
Christian Liebgott	3.500	7.175 Euros
Emile Rakovic	3.500	7.175 Euros
Richard Roger	3.500	7.175 Euros
Paul Schmitt	3.500	7.175 Euros
Caroline Contini	3.500	7.175 Euros
Daniel Védie	3.500	7.175 Euros

Ce rapport est mis à votre disposition dans les conditions légales et réglementaires.



Le Directoire

¹ Membre du Directoire jusqu'au 26 mai 2008

² Aucune option n'a été consenties aux mandataires sociaux de Riber, à raison des fonctions et mandats exercés par eux chez Riber, par des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L.225-180 du Code de Commerce, ni par des sociétés contrôlées au sens de l'article L.233-16 du Code de Commerce, à raison des mandats et fonctions qu'ils exercent dans ces sociétés.

Cette autorisation est donnée pour une durée de douze mois à compter de la présente Assemblée. Les modalités de mise en œuvre du plan seront placées sous la supervision du Conseil de surveillance.

³ Aucune option n'a été consentie aux salariés de Riber, par des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L.225-180 du Code de Commerce.

RIBER
Société anonyme au capital de EUR 3.091.348,96€
Siège social : 31, rue Casimir Perier
95 8735 Bezons Cedex
R.C.S Pontoise 343 006 151

PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS PROPRES

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article L.225-209 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport spécial sur les opérations réalisées dans le cadre du programme de rachat d'actions propres en cours que l'assemblée générale mixte du 27 mai 2010 a autorisé dans sa 10^{ème} résolution.

En application des articles 241-1 à 241-6 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers et du Règlement Européen n°2273/2003 du 22 décembre 2003, nous vous présentons également le descriptif du programme de rachat d'actions propres soumis à l'autorisation de l'assemblée générale mixte du 26 mai 2011.

I - RAPPORT SPECIAL DU DIRECTOIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 26 MAI 2011 SUR LES OPERATIONS REALISEES DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS PROPRES AUTORISE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 27 MAI 2010

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article L.225-209 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport spécial sur les opérations réalisées dans le cadre du programme de rachat d'actions propres en cours que l'assemblée générale mixte du 27 mai 2010 a autorisé dans sa 10^{ème} résolution pour une durée expirant lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010 et pour une durée maximum de 18 mois.

1) Tableau de déclaration synthétique des opérations réalisées par RIBER sur ses propres titres du 1^{er} mai 2010 au 31 mars 2011

Pourcentage de capital auto détenu de manière directe et indirecte : 1,89%
Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois : Néant
Nombre de titres détenus en portefeuille au 31 mars 2011 : 365.232
Valeur brute comptable du portefeuille au 31 mars 2011 : 765 741 €
Valeur de marché du portefeuille au 31 mars 2011 : 1.256.874 €

	Flux bruts cumulés		Positions ouvertes le 31 mars 2011	
	Achats	Ventes/Transferts	Positions ouvertes à l'achat	Positions ouvertes à la vente
Nombre de titres	522.564	582.878	Call achetés Put vendus Achats à terme	Call vendus Put achetés Vente à terme
Echéance maximale moyenne			Néant	Néant
Cours moyen de la transaction	2,470	2,432		
Prix d'exercice moyen	Néant	Néant	Néant	Néant
Montants	1.290.798	1.417.409		

2) Tableau de déclaration synthétique des opérations réalisées par RIBER sur ses propres titres du 1^{er} mai 2010 au 31 mars 2011, détaillées par objectif

a) Animation du marché ou liquidité de l'action Riber par un Prestataire de Services d'investissement

Type d'opérations	A nouveau au 1 ^{er} mai 2010	Nombre d'actions rachetées du 1 ^{er} mai 2010 au 31 mars 2011	Nombre d'actions vendues du 1 ^{er} mai 2010 au 31 mars 2011	Nombre d'actions réallouées à d'autres objectifs du 1 ^{er} mai 2010 au 31 mars 2011	Solde (nombre d'actions détenues au 31 mars 2011)
En nombre d'actions	194.344	522.564	582.878	Néant	134.030
Prix de revient globaux	279.977	1.290.798	1.417.409		456.547
Prix moyens pondérés par action	1,441	2,470	2,432		3,406

b) Réalisation d'opérations financières ou de croissance de la Société

Type d'opérations	A nouveau au 1 ^{er} mai 2010	Nombre d'actions rachetées du 1 ^{er} mai 2010 au 31 mars 2011	Nombre d'actions vendues du 1 ^{er} mai 2010 au 31 mars 2011	Nombre d'actions réallouées à d'autres objectifs du 1 ^{er} mai 2010 au 31 mars 2011	Solde (nombre d'actions détenues au 31 mars 2011)
En nombre d'actions	231.202	Néant	Néant	Néant	231.202
Prix de revient globaux	309.194				309.194
Prix moyens pondérés par action	1,337				1,337

c) Attribution aux salariés et dirigeants

Type d'opérations	A nouveau au 1 ^{er} mai 2010	Nombre d'actions rachetées du 1 ^{er} mai 2010 au 31 mars 2011	Nombre d'actions vendues du 1 ^{er} mai 2010 au 31 mars 2011	Nombre d'actions réallouées à d'autres objectifs du 1 ^{er} mai 2010 au 31 mars 2011	Solde (nombre d'actions détenues au 31 mars 2011)
En nombre d'actions	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Prix de revient globaux					
Prix moyens pondérés par action					

d) Annulation

Type d'opérations	A nouveau au 1 ^{er} mai 2010	Nombre d'actions rachetées du 1 ^{er} mai 2010 au 31 mars 2011	Nombre d'actions vendues du 1 ^{er} mai 2010 au 31 mars 2011	Nombre d'actions réallouées à d'autres objectifs du 1 ^{er} mai 2010 au 31 mars 2011	Solde (nombre d'actions détenues au 31 mars 2011)
En nombre d'actions	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Prix de revient globaux					
Prix moyens pondérés par action					

II - DESCRIPTIF DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS PROPRES SOUMIS PAR LE DIRECTOIRE A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 26 MAI 2011

En application des articles 241-1 à 241-6 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers et du Règlement Européen n°2273/2003 du 22 décembre 2003, le présent descriptif du programme de rachat d'actions propres a pour objet de décrire les objectifs et modalités du programme de rachat d'actions soumis à l'autorisation de l'assemblée générale mixte du 26 mai 2011.

Titres concernés : actions RIBER, cotées au compartiment « C » d'Euronext Paris sous le code ISIN FR0000075954 et qui sont l'une des composantes des indices suivants :

- CAC Small
- CAC Mid & Small
- CAC All-Tradable
- CAC All-Share
- CAC Technology
- CAC T. Hard. & Eq

Pourcentage de rachat maximum du capital autorisé par l'Assemblée Générale : 5 %.
Soit 966.047 actions à ce jour sur un total de 19.320.931 actions.

Prix d'achat unitaire maximum : 7 €

Objectifs :

- assurer la liquidité ou animer le marché secondaire de l'action par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement agissant de manière indépendante, dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers ;
- utiliser tout ou partie des actions acquises pour la couverture des plans d'options d'achat, plans d'attribution gratuite d'actions, attribution d'actions au titre de la participation aux fruits de l'entreprise et de la mise en œuvre de plans d'épargne d'entreprise consentis en faveur des salariés et des mandataires sociaux et leur céder ou attribuer des actions dans le cadre des dispositions légales ;
- permettre la réalisation d'investissements ou de financements par la remise d'actions dans le cadre, soit d'opérations de croissance externe de fusion, scission et apport, soit d'émissions de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toute autre manière ; ou
- procéder à l'annulation des actions acquises, sous réserve de l'adoption par l'Assemblée Générale de la 13^{ème} résolution autorisant la réduction du capital de la Société.

Durée du programme : maximale de 18 mois, expirant lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.



Le Directoire

Ce document relatif au programme de rachat en cours et au programme de rachat soumis à l'assemblée générale mixte du 27 mai 2010 peut être obtenu sans frais sur simple demande au siège social de Riber, 31, rue Casimir Perier 95873 Bezons Cedex, ainsi que les sites de l'AMF (www.amf-france.org) et Riber (www.riber.com).

RIBER SA

Siège Social : 31 rue Casimir Périer- 95 873 Bezons

Société Anonyme au capital de 3.091.348,96 €

N° Siren : 343 006 151

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA RÉDUCTION DU CAPITAL SOCIAL PAR ANNULATION D' ACTIONS ACHETÉES

(Article L. 225-209 du Code de commerce)

BOISSIERE EXPERTISE AUDIT

MAZARS

RIBER

*Rapport des commissaires
aux comptes sur la
réduction du capital par
annulation d'actions
achetées*

*Article L. 225-209 du
Code de commerce*

Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital par annulation d'actions achetées de la société RIBER SA

(Article L. 225-209 du Code de commerce)

Assemblée générale mixte du 26 mai 2011 (13ème résolution)

Riber S.A.

31, rue Casimir Périer

95873 Bezons

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Riber SA, et en exécution de la mission prévue à l'article L.225-209, al. 7, du Code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée sont régulières.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'achat par votre société, dans la limite de 5 % de son capital, de ses propres actions, dans les conditions prévues à l'article L. 225-209, al. 1, du Code de commerce. Cette autorisation d'achat est proposée par ailleurs à l'approbation de votre assemblée générale ordinaire (douzième résolution) et serait donnée pour une durée maximum de vingt-six mois qui prendra fin lors de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Votre Directoire vous demande de lui déléguer, pour une durée maximum de vingt-six mois, au titre de la mise en œuvre de l'autorisation d'achat par votre société de ses propres actions, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital, par période de vingt-quatre mois, les actions ainsi achetées.

RIBER

*Rapport des commissaires
aux comptes sur la
réduction du capital par
annulation d'actions
achetées*

*Article L. 225-209 du
Code de commerce*

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, étant rappelées que celle-ci ne peut être réalisée que dans la mesure où votre assemblée approuve au préalable l'opération d'achat, par votre société, de ses propres actions.

Fait à Paris et à Courbevoie, le 7 avril 2011

Les Commissaires aux Comptes

**BOISSIERE
EXPERTISE AUDIT**


JEAN-LUC COHEN

MAZARS


MANUELA BAUDOÏN-REVERT

RIBER S.A
Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
Au capital de 3.091.348,96 €
Siège social : 31, Rue Casimir Perier
95873 Bezons Cedex
R.C.S Pontoise 343 006 151

<p>TEXTE DES RESOLUTIONS</p> <p>DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 26 MAI 2011</p>
--

EN TANT QU'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE :

RESOLUTION 1

Approbation des comptes sociaux annuels de la Société de l'exercice clos au 31 décembre 2010

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance des rapports du Directoire, du Conseil de Surveillance et des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes sociaux annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, de l'exercice clos le 31 décembre 2010, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations ressortant desdits comptes et rapports.

L'Assemblée Générale, prenant acte qu'aucune charge somptuaire visée à l'article 39-4 du CGI n'a été constatée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010, décide qu'il n'y pas lieu de les approuver.

RESOLUTION 2

Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2010

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance des rapports du Directoire, du Conseil de Surveillance et des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes consolidés, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2010, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations ressortant desdits comptes et rapports.

RESOLUTION 3

Affectation du résultat de la Société de l'exercice clos au 31 décembre 2010

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance des rapports du Directoire et du Conseil de surveillance, après avoir constaté que les comptes sociaux de l'exercice clos au 31 décembre 2010 font apparaître un bénéfice de 1.748.373 Euros, décide, sur la proposition du Directoire, d'en affecter le montant au compte report à nouveau, le montant du report à nouveau étant ainsi ramené de (7.661.314) Euros à (5.912.941) Euros.

RESOLUTION 4

Mise en distribution d'un dividende prélevé sur les réserves

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance des rapports du Directoire et du Conseil de surveillance, après avoir constaté que les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2010 se traduisant par un compte prime d'émission de 25.114.427 Euros qui, diminué du compte report à nouveau de (5.912.941) Euros, fait apparaître l'existence de sommes

distribuables d'un montant de 19.201.486 Euros, **décide la distribution aux actionnaires d'un dividende** fixé à 0,06 Euro par action ouvrant droit à dividende, soit une somme maximale de 1.159.256 Euros sur la base du nombre d'actions composant le capital social au 31 décembre 2010, soit 19.320.931 actions, étant précisé que ce dividende sera intégralement prélevé sur le compte prime d'émission qui sera ainsi ramené de 25.114.427 Euros à 23.955.171 Euros.

Le dividende sera mis en paiement en espèces à compter du 16 juin 2011 sur les positions arrêtées le 15 juin 2011 au soir.

Le montant des dividendes, compris dans cette distribution, et revenant aux actions éventuellement détenues par la Société à la date de mise en distribution ou à celles ayant fait l'objet d'une annulation, sera affecté au compte report à nouveau.

Pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, le dividende, en application des dispositions de l'article 112 du Code général des impôts, n'est pas imposable à l'impôt sur le revenu.

RESOLUTION 5

Constatation des distributions de dividendes au titre des trois derniers exercices

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire, constate que le dividende suivant a été mis en distribution au titre des trois exercices précédents :

	2007	2008	2009
Dividende par action	néant	0,02 Euros	0,04 Euros

L'Assemblée Générale prend acte que, du fait de l'ajustement de la réserve indisponible relative à l'auto-détention des titres, le dividende distribué au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009, fixé à 0,04 Euro par action ouvrant droit à dividende, soit la somme de 755.190 Euros, a été prélevé pour 353.778 Euros sur le compte réserves qui a ainsi été ramené de 955.867 Euros à 602.089 Euros et pour 401.412 Euros sur le compte prime d'émission qui a ainsi été ramené de 25.515.839 Euros à 25.114.427 Euros.

RESOLUTION 6

Approbation des conventions réglementées

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-86 et suivants du Code de commerce, approuve les opérations et les conventions conclues ou exécutées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010 et visées dans ce rapport.

RESOLUTION 7

Renouvellement du mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Erich Spitz

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire, constatant que le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Erich Spitz expire lors de la présente Assemblée, renouvelle ce mandat pour une nouvelle période de deux ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

RESOLUTION 8

Renouvellement du mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Noël Goutard

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire, constatant que le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Noël Goutard expire lors de la présente Assemblée, renouvelle ce mandat pour une nouvelle période de deux ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

RESOLUTION 9

Nomination en qualité de membre du Conseil de Surveillance de Madame Sylvie Dumaine

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire, nomme en qualité de membre du Conseil de Surveillance Madame Sylvie Dumaine pour une période de deux ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

RESOLUTION 10

Nomination en qualité de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Jacques Kielwasser

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire, nomme en qualité de membre du Conseil de Surveillance Monsieur Jacques Kielwasser pour une période de deux ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

RESOLUTION 11

Jetons de présence

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire, fixe à 110.000 Euros le montant des jetons de présence du Conseil de Surveillance pour l'exercice 2011.

RESOLUTION 12

Autorisation d'opérer sur les actions de la Société

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire et du descriptif du programme de rachat d'actions, autorise le Directoire, avec faculté de subdélégation, en conformité avec les articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce, à procéder ou faire procéder à l'achat, en une ou plusieurs fois, aux époques qu'il déterminera, d'actions de la Société dans la limite d'un nombre d'actions représentant jusqu'à 5 % du capital social à quelque moment que ce soit, ce pourcentage s'appliquant à un capital ajusté en fonction des opérations l'affectant postérieurement à la présente Assemblée Générale, soit, à titre indicatif, au 31 décembre 2010, 966.046 actions, étant précisé que le pourcentage de rachat maximum d'actions acquises par la Société en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport est limité à 5 % du capital social conformément aux dispositions légales.

Les acquisitions, cessions ou transferts d'actions pourront être effectués par tous moyens (y compris sous forme de blocs de titres, sur le marché ou de gré à gré), à tout moment (sauf en période d'offre publique d'achat ou d'échange où l'utilisation du programme de rachat devra être suspendue par la Société) et en vue :

- d'assurer la liquidité ou animer le marché secondaire de l'action par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement agissant de manière indépendante, dans le cadre d'un

contrat de liquidité conforme à la Charte de déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers ;

- d'utiliser tout ou partie des actions acquises pour la couverture des plans d'options d'achat, plans d'attribution gratuite d'actions, attribution d'actions au titre de la participation aux fruits de l'entreprise et de la mise en œuvre de plans d'épargne d'entreprise consentis en faveur des salariés et des mandataires sociaux et leur céder ou attribuer des actions dans le cadre des dispositions légales ;
- de permettre la réalisation d'investissements ou de financements par la remise d'actions dans le cadre, soit d'opérations de croissance externe de fusion, scission et apport, soit d'émissions de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toute autre manière ; ou
- de procéder à l'annulation des actions acquises, sous réserve de l'adoption par l'Assemblée Générale de la 12^{ème} résolution autorisant la réduction du capital de la Société.

Les actions acquises par la Société au titre de la présente autorisation pourront être conservées, cédées ou transférées par tous moyens, y compris par l'utilisation de produits dérivés ou sous forme de blocs de titres, ou annulées.

Le prix maximum d'achat est fixé à 7 Euros par action (ou la contre-valeur de ce montant à la même date en toute autre monnaie). En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves et attribution gratuite d'actions ainsi qu'en cas de division ou de regroupement des actions, ce montant sera ajusté par un coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre d'actions composant le capital avant l'opération et ce nombre après l'opération.

Le montant maximal du programme, compte tenu du prix maximum d'achat s'appliquant au nombre d'actions pouvant être acquises sur la base du capital au 31 décembre 2010, est fixé à 6.762.322 Euros.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Directoire, avec faculté de subdélégation, à l'effet de procéder à ces opérations, d'en arrêter les conditions définitives, de conclure tous accords et d'effectuer toutes formalités.

Cette autorisation, qui prive d'effet pour sa partie non utilisée l'autorisation conférée au Directoire par l'Assemblée Générale du 27 mai 2010, est donnée pour une durée de dix-huit mois à compter de la présente Assemblée.

EN TANT QU'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

RESOLUTION 13

Autorisation de réduction du capital par annulation d'actions propres détenues par la Société

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire et du rapport spécial des Commissaires aux comptes, autorise le Directoire à procéder, dans les conditions définies par les dispositions du Code de commerce, sur ses seules décisions, en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10 % du capital social par période de vingt-quatre mois, à la réduction du capital social, qui sera, le cas échéant, ajusté pour prendre en compte des opérations affectant le capital social postérieurement à la présente Assemblée Générale, par annulation des actions que la Société détient ou pourrait détenir par suite d'achats réalisés dans le cadre de l'article L. 225-209 du Code de commerce.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Directoire pour réaliser ces opérations dans les limites et aux époques qu'il déterminera, en fixer les modalités et conditions, procéder aux imputations nécessaires sur tous postes de réserves, bénéfices ou de primes, en constater la réalisation, procéder à la modification corrélative des statuts et généralement prendre toutes décisions et effectuer toutes formalités.

Cette autorisation, qui prive d'effet pour sa partie non utilisée l'autorisation conférée au Directoire par l'Assemblée Générale du 27 mai 2010, est donnée pour une durée de vingt-six mois à compter de la présente Assemblée.

RESOLUTION 14

Pouvoirs

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire, donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits certifiés conformes du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités légales de publicité.